

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration ☎ (039) 21 11 35
Rédaction

Un proche de l'ex-chah assassiné à Paris

Un beau-fils de la sœur de l'ex-chah d'Iran a été tué par balles en plein Paris hier par un homme jeune qui a réussi à prendre la fuite.

C'est en sortant de l'appartement de sa belle-mère que, M. Mustapha Chafik, fils d'un ancien mari de la princesse Achraf Pahlavi, a été tué villa Dupont, rue privée du seizième arrondissement. Voici le film des événements :

Vers 13 h., M. Chafik, 34 ans, ancien commandant de la flotte des hydroglisseurs iraniens, pénètre dans



Des policiers quittant l'endroit du meurtre. (Bélino AP)

la villa Dupont, voie en impasse étroite à l'extrémité de laquelle, sur une placette, se trouve la villa de l'ancienne princesse Achraf, sœur jumelle du chah.

M. Chafik est vêtu très simplement. « Blouson kaki, jeans et bottes bon marché », dira un témoin. Il se dirige vers la grande maison blanche fiancée d'un donjon où réside sa mère. Derrière lui, un homme de forte corpulence, mesurant environ 1 m. 70, la tête couverte d'un casque orné d'une rayure rouge, marche. Arrivé à la hauteur du 19 de la villa Dupont, l'homme prend un pistolet de 9mm. à deux mains et tire une balle dans la nuque de M. Chafik.

► Suite en dernière page

En République d'Irlande

Un sympathisant de l'IRA sera premier ministre

M. Charles Haughey, qui avait quitté le gouvernement irlandais il y a neuf ans parce qu'on lui reprochait d'avoir été impliqué dans une affaire de fournitures d'armes à l'IRA, a été désigné hier par le groupe parlementaire du Fianna Fail pour succéder à la tête du gouvernement irlandais à M. Jack Lynch, démissionnaire. Il prendra ses fonctions mardi prochain après avoir été officiellement élu par le Dail (le Parlement).

► Suite en dernière page

Règlement de la crise rhodésienne

Un nouveau pas franchi

Un nouveau pas a été franchi, hier, à Lancaster House dans le règlement de la crise rhodésienne, avec la nomination du gouverneur britannique lord Soames, responsable de l'administration rhodésienne pendant la période de pré-indépendance et du respect du cessez-le-feu.

Lord Soames et son adjoint, Sir Anthony Duff, seront appuyés par une force d'observateurs des pays du Commonwealth, dont la composition n'est pas encore définie, et qui sera dirigée par le général John Acland. Ils auront en outre pour mission l'organisation des élections générales, deux mois après la cessation des hostilités.

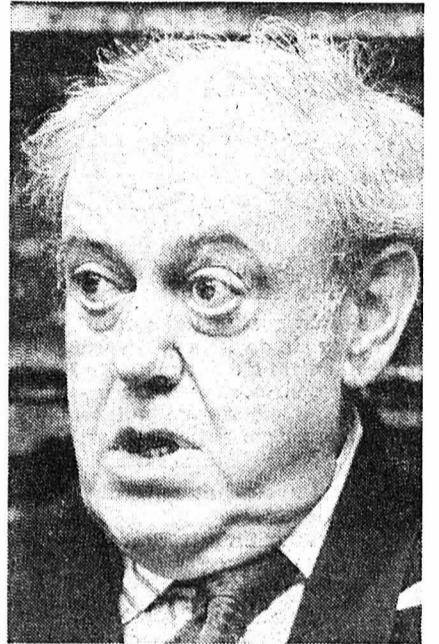
ENCORE DES POINTS DÉLICATS

Le cessez-le-feu, selon le plan britannique, doit entrer en vigueur

dix jours après la fin de la conférence, mais le Front patriotique réclame une période plus longue.

Ce point figure parmi les questions délicates restant à régler au niveau des experts militaires, qui discutent également du retrait des forces d'Afrique du Sud, dont la présence en Rhodésie a été confirmée la semaine dernière par le premier ministre sud-africain, M. Peter Botha.

► Suite en dernière page



Lord Soames, qui a été nommé gouverneur de la Rhodésie. (Bélino AP)

Bilan du congrès des sociaux-démocrates à Berlin-Ouest

Une majorité inespérée pour M. Schmidt

A dix mois des législatives, le chancelier Helmut Schmidt a transformé son parti en une gigantesque « machine » destinée à assurer le maintien au pouvoir des sociaux-démocrates en RFA.

Telle est la conclusion que tirent les observateurs du Congrès du SPD, réuni de lundi à hier à Berlin-Ouest et dominé par deux débats d'une dizaine d'heures sur le réarmement eurostratégique de l'OTAN et l'énergie nucléaire.

« Je ne suis pas l'homme des compromis boiteux, avait annoncé

mardi le chef du gouvernement dans un discours-programme de deux heures. Il n'est pas question pour moi de prendre la responsabilité politique en tant que chancelier de positions que je désapprouve ».

M. Schmidt s'est taillé un succès personnel, à quelques jours du Conseil ministériel de l'OTAN, en obtenant une majorité inespérée de 80 pour cent sur un texte conforme à ses vues et préconisant un double processus de réarmement et de négociations Est-Ouest.

LE NUCLÉAIRE

Sur le nucléaire, la lutte a été plus serrée. La résolution de la direction du parti, favorable à une poursuite conditionnelle du programme nuclé-

aire, a été adoptée à main levée par 65 pour cent des délégués.

L'aile gauche du parti, regroupée autour du président de la Fédération du Bade-Wurtemberg, Erhard Eppler, n'a pas réussi à modifier sérieusement la motion.

Le programme atlantique et l'énergie nucléaire ont laissé peu de temps aux autres points de l'ordre du jour. En politique étrangère, le congrès a réaffirmé la nécessité de la détente et le chancelier a saisi l'occasion pour annoncer qu'il rencontrerait M. Erich Honecker, le chef de l'Etat et du parti de la RDA, au début de l'année prochaine et qu'il se rendrait à Moscou au printemps à l'invitation du président Brejnev.

► Suite en dernière page

OPINION

Superindécence

Il y a vraiment quelque chose de pourri au royaume de l'énergie.

En l'espace de quelques jours, plusieurs informations sont venues corroborer l'hypothèse selon laquelle d'un bout à l'autre de la chaîne du pétrole, le jeu de l'offre et de la demande est faussé par des combines montées aussi bien par les multinationales que par les trusts d'Etat, quand elles ne sont pas encouragées par les Etats eux-mêmes.

C'est d'abord le scandale de l'ENI: 120 millions de dollars de pots-de-vin versés à diverses personnalités pour la signature d'un marché italo-séoudien à des conditions particulièrement avantageuses. Et pour cause. Résultat: l'Arabie séoudite suspend ses livraisons de pétrole à l'Italie (elle couvrirait 20 pour cent de ses besoins), le limogeage, hier, du président de l'ENI, et le risque, dans les jours à venir, d'une très grave pénurie de carburant pour la Péninsule.

Jeudi, ce sont les compagnies pétrolières qui annoncent, en les enrobant de vaseline, des bilans financiers ahurissants: jamais de toute leur existence, elles n'ont réalisées des bénéfices aussi spectaculaires. La plus grande d'entre elles, Exxon, a gagné 1,1 milliard de dollars net en un trimestre. Fureur aux Etats-Unis où le sénateur Jackson réclame la constitution d'une commission d'enquête et des sanctions.

En France, les résultats ne sont pas moindres. La Compagnie française des pétroles (CFP) a vu ses bénéfices multipliés par 700 pour cent depuis l'été. « Ce qui ne nous servira pas à entretenir des danseuses, explique son président, mais à reprendre une politique d'investissements qui avait dû être réduite au strict minimum durant ces quatre dernières années. Il n'y a rien d'étonnant dans ces chiffres qui traduisent un retour à la normale. Nous allons pouvoir effectuer des prospections et des exploitations de gisements auxquels nous avions dû provisoirement renoncer ».

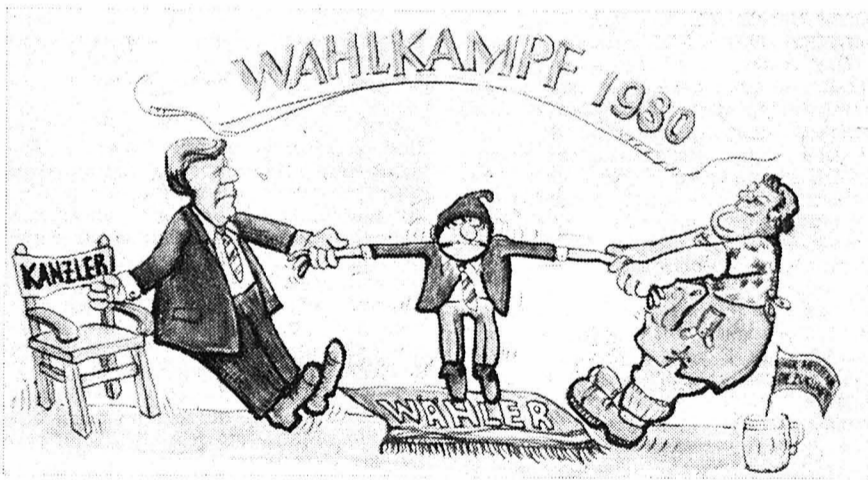
Quoi qu'il en soit, il ne faut s'attendre ni au ralentissement de l'augmentation du prix du pétrole, ni au freinage d'une politique sauvage de stockage à outrance qui ravage le monde, ni à la stabilisation des bénéfices des compagnies. Bien au contraire. Sous prétexte de réserves stratégiques ou, plus couramment, dans l'optique d'une spéculation, le monde entier remplit ses cuves en payant le pétrole à un tarif qui n'a généralement plus rien à voir avec

les prix fixés par l'OPEP. Même le gouvernement français a décidé hier de se servir aussi sur le fameux marché libre de Rotterdam, comme le font les Allemands et les Américains entre autres. Sans parler des Anglais qui manœuvrent constamment à la hausse. Parce qu'ils sont devenus producteurs. Ne parlons même pas des Japonais qui enlèvent en Iran le baril à plus de 40 dollars...

Cette guerre de l'approvisionnement permettra encore aux compagnies d'enregistrer quelques nouveaux milliards de dollars de super-bénéfices. Pourtant, leurs actions ne montent pas, le monde économique s'attendant à des représailles fiscales contre ces géants qui ont dépassé les limites de la décence.

Quant aux consommateurs, comme toutes les troupes, ils resteront en première ligne pour subir les coups, d'où qu'ils viennent.

J.-A. LOMBARD



Une caricature ouest-allemande qu'on pourra voir au carnaval de Dusseldorf: le chancelier Schmidt et M. Franz-Josef Strauss se disputant un électeur. (Bélino AP)

Modernisation des forces de l'OTAN

Mercredi, à Bruxelles, décision définitive sur l'installation des nouveaux missiles nucléaires en Europe occidentale

— par Robert WIELAARD —

Les ministres de la défense et des Affaires étrangères de l'OTAN se réunissent, mercredi 12 décembre, à Bruxelles, pour prendre une décision définitive sur l'installation de 572 missiles nucléaires de moyenne portée en Europe de l'Ouest.

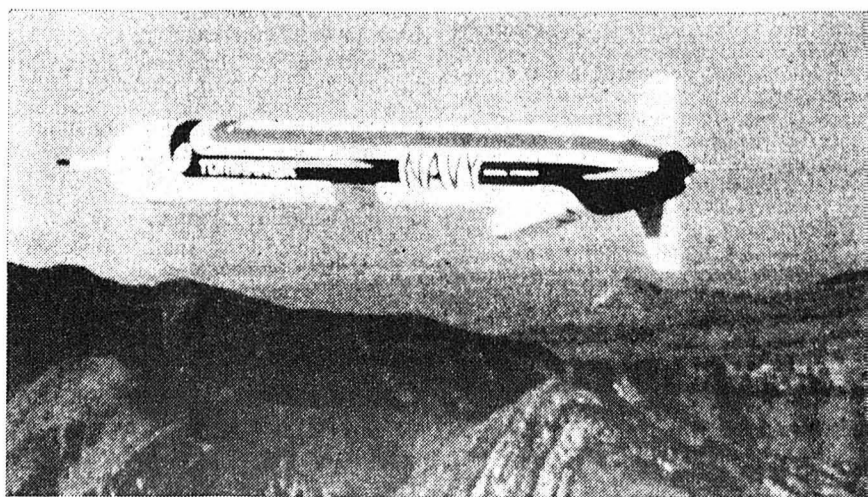
Avec la question des missiles, doit être examinée également une proposition de contrôle des armements qui prévoit, notamment, le retrait de 1000 anciennes ogives nucléaires et la proposition à l'Union soviétique de négocier une limitation du nombre des nouvelles ogives.

Les spécialistes de l'OTAN estiment que les 7000 ogives nucléaires d'Europe de l'Ouest ne représentent plus la même valeur militaire, depuis que l'Union soviétique a installé les missiles SS-20, qui peuvent frapper n'importe quel point d'Europe occidentale. Le missile nucléaire Pershing-1 de l'OTAN, basé en Allemagne de l'Ouest, a une portée de 600 km., donc insuffisante pour atteindre l'Union soviétique. Le missile SS-20 a, dit-on, créé un déséquilibre entre les forces de l'Est et celles de l'Ouest.

L'OTAN a l'intention de mettre en place 464 missiles Cruise et 108 missiles Pershing-2, porteurs chacun d'une ogive nucléaire. Dans la terminologie

des experts de l'OTAN, ces missiles sont destinés au « théâtre » européen, qui couvre l'Europe de l'Ouest et une grande partie de l'Union soviétique.

► Suite en dernière page



Le « Tomahawk Cruise », dont l'Otan a l'intention de mettre en place 464 exemplaires, porteurs chacun d'une ogive nucléaire. (Bélino AP)

Rome: les Brigades rouges tuent

Un commando terroriste a abattu hier un policier, M. Mariano Romiti, 45 ans, dans une rue de Rome.

Selon la police, le commando, composé de trois ou quatre personnes, attendait le policier devant chez lui et a ouvert le feu lorsqu'il est sorti. Le policier est mort à l'hôpital San Giovanni.

Les agresseurs, qui seraient des jeunes gens, ont pris la fuite en voiture.

Par la suite, un correspondant anonyme, déclarant s'appeler « colonel Colonna », a téléphoné à un journal romain pour revendiquer l'attentat au nom des Brigades rouges. C'est le troisième policier abattu dans la capitale depuis un mois. Les deux précédents attentats ont aussi été revendiqués par les Brigades rouges.

► Suite en dernière page

NEUCHATEL
ET LA CONCEPTION GLOBALE
DES TRANSPORTS

Finissez donc la N 5

Lire en page 9

COUR D'ASSISES
DU JURA BERNOIS
Verdict clément

JURA BERNOIS
Mort subite
de M. H. Huber

Lire en page 11

COUT DE LA VIE
Plus 0,4 pour cent
en novembre

Lire en page 13

DESCENTE MASCULINE
A VAL D'ISÈRE
Les Suisses déçoivent

Lire en page 19



Un sourire...

CONSEIL

— Maître, dit le condamné à la chaise électrique, c'est horrible, ils ont rejeté mon pourvoi. Qu'est-ce qu'il me reste à faire? Donnez-moi un conseil.

— Eh bien, fait l'avocat, ne vous asseyez sous aucun prétexte...

Dans les cinémas de la région

La Chaux-de-Fonds

La dérobad

Corso. — Dès 18 ans révolus. Prolongation troisième semaine de ce film tiré de l'histoire authentique d'une fille de mauvaise vie qui cherche à échapper à son sort.

Koko le gorille qui parle

Corso. Guilde du film. — Samedi et dimanche en fin d'après-midi. De Barbet Schroeder, un document sur une jeune psychologue américaine qui tente de communiquer par gestes avec un gorille femelle (voir texte dans cette page).

Avec les compliments de Charlie...

Eden. — Avec Charles Bronson et Jill Ireland, une histoire «cossue» tournée en partie dans notre pays.

Raid sur Entebbé

Eden. — Dès 12 ans. Samedi et dimanche en fin d'après-midi. L'exploit historique d'un commando israélien pour délivrer des otages. De l'action à chaque image...

Etreintes déchaînées

Eden. — Dès 20 ans révolus... Parlé français, pour public averti.

Bambi

Plaza. — Pour tous. Le très joli et très poétique dessin animé de Walt Disney, un enchantement en de bien plaisantes images.

La «prof» connaît la musique

Scala. — Dès 18 ans. Une jeune femme enseigne à des élèves qui ne sont pas tous insensibles à son charme...

Magie

Scala. — Dès 18 ans. Samedi et dimanche en fin d'après-midi. Avec Anthony Hopkins et Ann-Margret, l'histoire d'un présentateur de marionnettes pas comme les autres...

Petite liberté

Centre de rencontre. — Lundi en soirée. Tourné en 1979 par M. Schlumpf, un film intéressant à découvrir (voir texte dans cette page).

Le Locle

Le cogneur

Casino. — Dès 12 ans. Samedi en matinée, dimanche en matinées et en soirée. Avec Bud Spencer, bagarreur à souhait, un film plein d'action et de rebondissements.

Neuchâtel

Voir mémento en page neuchâteloise.

Couvet

Voir mémento en chronique Val-de-Travers.

Corgémont

● **Fantomas contre Scotland Yard**
Rio. — Samedi en matinée et en soirée. Beaucoup d'action et de mystère, de gags et de rebondissements dans cette histoire policière.

Tramelan

● **Le souffle de la tempête**
Samedi et dimanche en soirée. Un western haut en couleurs avec James Caan, Jane Fonda et Jason Robards.

Bévilard

Hardcore

Palace. — Samedi et dimanche en soirée. Avec F. Richmond, A. Steel et V. Spinetti, un film de J. K. Clarke dont on a beaucoup parlé...

Les guerriers de l'enfer

Palace. — Dimanche en matinée et mercredi en soirée. Un film dur aux prenantes péripéties.

Le Noirmont

Les yeux bandés

Samedi en soirée. De Carlos Saura, une histoire pleine de sentiments et magnifiquement mise en images.

«Koko, le gorille qui parle» de Barbet Schroeder

Dans le cinéma français souffreteux, à court d'inspiration, où l'on ne prend guère de risques, Barbet Schroeder est une personnalité intéressante. Il fut proche, il y a maintenant vingt ans, des milieux de la «Nouvelle vague» et des «Cahiers du cinéma» (en produisant par exemple «Paris vu par...»). Producteur, il est resté lié avec des cinéastes comme Jacques Rivette, «Céline et Julie vont en bateau». Il fut aussi coproducteur sauf erreur de «La paloma» de Daniel Schmid. Ainsi, il prend certains risques et parfois s'en trouve bien économiquement. Mais il élabore tranquillement une filmographie assez originale de réalisateur. «More» (1969) était un film presque vénérable et «planant» sur l'univers sordide et mortel des drogues dures. Dans «La vallée» (1972), il esquissait une sorte de voyage vers les horizons lointains, dans le Pacifique, près de Bornéo, pour chercher un «autre-chose».

Il est aussi l'auteur heureux de deux films qui, par leur style, répondent à ses œuvres de pure fiction, en traçant une double caricature, celle du pouvoir dans «Idi Amin Dada», celle de l'éducation dans «Koko, le gorille qui parle». Cette idée de «caricature» est évidente pour le premier. Elle l'est moins pour «Koko».

Koko est un gorille femelle de cinq ans. Une étudiante en sociologie d'une



université américaine, Penny Patterson, a conduit une expérience passionnante, non pour dresser l'animal, mais pour lui inculquer des rudiments d'éducation, avec le langage des sourds-muets fait de gestes et de signes. On admet en général que ce langage en anglais comprend six à sept cents «mots» pour

situerait la «caricature». Dans le sens même de cette éducation qui tendrait à faire du gorille un Américain blanc et protestant, c'est-à-dire une sorte d'«enfant» conforme à une image traditionnelle.

Mais c'est là prêter une intention critique que Schroeder n'a qu'en partie, si elle est sous-jacente. Car il aborde son sujet un peu comme il le fit avec Amin Dada, attentif, dans une certaine mesure respectueux, agissant comme révélateur de rapports inattendus.

Ainsi observe-t-on que les différences entre l'homme et le singe sont plus fragiles que l'on croit, puisque cette éducation remplace un savant dressage. Entre l'animal et son éducatrice se tissent des liens peut-être faits de ce que l'on pourrait nommer tendresse, en tous cas de complicité. Mis en face d'un gorille-mâle, Koko ne sait plus comment s'y prendre pour l'accouplement, comme si son «éducation» nouvelle la privait de son instinct.

«Koko» est un passionnant film ambigü.

Freddy LANDRY

«Petites libertés» de Hans U. Schlumpf

Né en 1939, historien de l'art, universitaire, H.U. Schlumpf fut administrateur du «Centre suisse du cinéma». Puis son vice-président jusqu'en 1975, rédacteur des «Catalogues suisses de films». Actuellement, il continue de se battre pour le cinéma en général en présidant l'«Association suisse des réalisateurs de films». Parallèlement à ses engagements en faveur du cinéma suisse, Schlumpf conduit une intéressante carrière de réalisateur, concentré sur la documentation.

«Petites libertés» est construit comme une partition musicale en sept parties. L'essentiel décrit l'univers des «Herdern», ces jardins et habitants zurichois coincés entre Limmat et ville, ou de nombreux petits locataires se sont construits de minuscules maisons et cultivent de minuscules jardins, trouvant dans ce monde fait souvent de fantasmes ou fantaisies personnels une «petite liberté» indispensable à l'équilibre dans une société agitée comme la nôtre. Or, sur une partie de ces emplacements, on construit maintenant un important marché en gros, en société mixte réunissant le secteur privé, ville et canton de Zurich et CFF.

Les parties impaires de «Petites libertés» évoquent surtout ce problème durant les années 1976-1978, avec la vie du quartier, son association, l'information sur les risques de réhabilitation de bail, la présentation du projet de marché en gros, puis la préparation au départ, les «locataires» devant rendre les lieux propres et vides, si bien que souvent ils durent procéder eux-mêmes à

la destruction de leur coin, enfin l'intervention des premiers trax, avec, parmi des images claires, intelligentes et sensibles, celle d'un homme qui creuse la terre pour en emporter — une dernière fois? — avec lui. Schlumpf montre fort bien le rôle joué pour quelques-uns — surtout des aînés — par cette forme de résidence secondaire et le manque de combativité des habitants qui se sont laissés chasser.

Les parties paires du film proposent d'autres formes de liberté, avec un mécanicien responsable des eaux d'Uster qui construit des modèles assez imposants de locomotives, joue du cor des Alpes avec un ami, un ouvrier spécialisé qui sculpte le bois alors qu'un conflit latent l'oppose à sa femme qui garde son métier de sommière (Schlumpf reste discret sur les causes, car il respecte ceux qui se confient à lui) et deux frères, dont l'un est champion international du vol de modèles réduits d'avions.

Les trois branches de ce tronc à quatre étages sont un peu disparates, trop longues... ou trop courtes. On ne connaît pas assez bien des autres formes de «petites libertés» et l'on oublie «Herdern». «Petites libertés» est à voir, parce qu'il nous montre ce que nous sommes dans nos loisirs et notre mentalité.

(fl)

P.S. Une version sous-titrée — et fort bien — en français permet de comprendre aussi ce qui est dit parfois en patois qui gêne même certains suisses allemands.

«Odo - Toum - d'autres rythmes» le fruit d'une rencontre



Ce film a pour origine une heureuse rencontre: celle du réalisateur grec Costa Haralambis et du musicien africain Papa Oyeah Makenzie.

Haralambis — photographe de profession — avait déjà dans un documentaire tourné dans une clinique psychiatrique des environs de Vevey intitulé «Une semaine sans raison» (1975). L'auteur avait filmé avec sympathie des gens vivant de l'autre côté du mur, et qui font cependant toujours partie de notre monde. Le musicien Papa Oyeah a comme on dit, la musique dans le sang et sa formation «Love Power» vit le jour au Sénégal en 1967, avant qu'il vienne faire des tournées en Europe, pour recevoir la consécration en 1972 au Festival de Montreux. Papa Oyeah prend alors la décision de rester en Suisse; il fera un pas supplémentaire en 1976 en réalisant son rêve: jouer seul.

«Odo - Toum» — fruit d'une rencontre, celle d'un réalisateur exilé, n'ayant jamais pu tourner une image dans son pays, les conditions de l'époque (1969) n'autorisant rien; Papa Oyeah joue sa musique pour s'exprimer, mais encore beaucoup plus comme moyen de communiquer avec les autres.

Dans nos métropoles européennes, il s'aperçoit bien vite que les spectateurs venus l'écouter ne font pas une démarche quasi spirituelle, une communion à laquelle tout le monde participe comme c'était encore le cas en Afrique dans le passé. Il est déçu de constater que ses spectateurs ne sont que des consommateurs qui ne font que peu de différence entre Ravi Shankar, les Who, ou Papa Oyeah. La musique est pour eux une forme de divertissement, elle est pour Papa Oyeah sa vie, entière.

Il a pour impresario, un Jacques Denis bon enfant, qui est le médiateur entre le musicien et son public puisque c'est lui qui est responsable des tournées. Fortuitement lors d'un concert, Papa Oyeah fera la rencontre d'un vieux bourlingeur qu'il avait rencontré en Afrique, interprété par J. L. Bideau dans ce film produit par «Milos-Film» aux Verrières.

Ce bourlingeur tente de démontrer à Papa Oyeah que le public européen n'agit qu'en fonction de réactions aussi épidémiques que la mode, et que le monde de la musique ne juge et n'agit qu'en fonction de critères vénaux.

Mais Papa Oyeah ne peut pas croire à cela, car il vient d'un autre monde où les rapports entre hommes sont encore différents, où quand on veut exprimer un sentiment fort, on peut encore le faire par le biais de la danse, de la musique, d'un cri... L'Afrique c'est véritablement un autre rythme.

J. P. BROSSARD

LEIPZIG 79: CINÉMA ET POLITIQUE

Après vingt-deux éditions, la réputation du Festival de Leipzig est solidement implantée dans le domaine du court métrage et du film documentaire. Au moment du bilan les organisateurs étaient fiers d'annoncer que 191 films avaient été présentés provenant de 45 pays ou organisations. De plus le festival avait été suivi par 1134 hôtes provenant de plus de 70 pays, alors que le public local particulièrement nombreux se chiffrait à 21.000 spectateurs.

Peu de manifestations peuvent dresser un bilan numérique aussi favorable. Mais, au-delà des chiffres, Leipzig c'est autre chose; tout d'abord un extraordinaire forum d'idées et la possibilité de découvrir un grand nombre de documents souvent inédits sur les grands problèmes de l'heure.

Après le Vietnam, l'Angola, la Namibie, le Nicaragua l'an dernier, le point de mire de l'édition 1979 était évidemment le Cambodge sur lequel une bonne dizaine de films avaient été réalisés.

La télévision, grande consommatrice d'images, a malheureusement créé des habitudes chez le spectateur (goût du sensationnel, attrait pour les sujets à scandale...) mais également chez le réalisateur qui bâcle souvent «un sujet» en quelques jours voire quelques semaines.

Alors qu'on devrait toujours être en présence d'un point de vue documenté, tel que Ivens, Karmen ou De Antonio l'ont conçu et concrètement réalisé au cours de leurs carrières.

Parachuté en deuxième ligne, les équipes de télévision glanent hâtivement quelques scènes de combat, quelques images d'enfants faméliques, quelques vues de charniers et rentrent satisfaites, montant rapidement ce matériel entrecoupé d'interviews de spécialistes ou de rescapés.

Ce type de film a malheureusement été vu trop souvent et il faut bien avouer que le genre, interview d'une heure et plus, ne convainc plus personne, même si le personnage auquel il est consacré est très intéressant.

UNE IMAGE RÉELLE

Il y a donc également de la part des documentaristes actuels un manque de préoccupation de la forme à adopter pour ce type spécifique de cinéma. Comme d'autre part l'on se préoccupe de la diffusion difficile de ce même

cinéma documentaire, il y a peut-être à examiner les raisons de cause à effet.

Tourné par une équipe cambodgienne «Kampuchea 3 + 4» «actualité de l'intérieur» est un reportage intéressant qui tente de donner une image réelle de la tragédie qu'a traversée ce peuple.

Les visions d'horreurs, la découverte des charniers dus aux exactions du régime Pol Pot font suite à des images de renouveau et d'efforts entrepris par ce vaillant peuple pour reconstruire le pays, permettre aux enfants de retourner à l'école, aux paysans de vaquer à leurs occupations, de vivre enfin en paix. On n'arrive pas à comprendre les motivations de jeunes Kmers ayant tué de façon barbare dix, vingt ou cent habitants de leurs villages.

Tout le chemin qui reste à faire afin que le pays vive un semblant de normalité, fait comprendre également beaucoup mieux le rôle que peuvent jouer les organismes de secours provenant de pays non compromis comme ceux de Suisse, Suède ou Autriche. Les Cambodgiens ont de la peine à accepter sans sourcilier une aide humanitaire provenant de leurs anciens pays colonisateurs, encore plus quand elle transite par un pays ennemi, alors que la présence vietnamienne est perçue dans toute son ambiguïté, mais elle était le seul gage de la libération d'un régime sanguinaire que l'on a souvent comparé à celui d'Hitler.

Ce dérapage extra - cinématographique n'était qu'un exemple pour démontrer qu'à Leipzig le débat débouche toujours sur la politique et ça n'est pas un hasard. Il est en effet dans la plupart des cas possible de prolonger le débat sur le film, avec ceux qui ont contribué à sa réalisation, et l'on en arrive inévitablement à situer le contexte, donc à déborder autour du film...

DOCUMENTAIRES D'EXPLOITATION: QUELQUES EXEMPLES

Si j'ai parlé d'un cinéma participant d'un combat idéologique, c'était pour dire qu'il n'y a pas de cinéma innocent. Ainsi l'agent Barton Osborn qui fut pendant 15 mois agent des services secrets américains au Vietnam et chargé du programme «Phoenix» est le protagoniste du film de Heynowski et Scheumann qui révèlent une fois de

plus les ficelles et moyens perfides. Si l'on sait qu'à la belle époque il y avait 15.000 agents vietnamiens au service de la CIA, on ne s'étonnera plus des difficultés et autres tentatives de sabotages perpétrés journellement aujourd'hui encore.

Il y a des problèmes et des erreurs et chacun les reconnaît, mais la lutte des terroristes s'affine et s'attaque au milieu intellectuel favorable au régime. Victime symbolique l'actrice «Thanh Nga» tuée l'an dernier sur la scène de son théâtre par une bombe.

Le film du Français Théo Robichet «La Faim du monde...» (1979) aurait mérité mieux que la petite salle d'information. Il aborde un sujet grave, celui des rapports économiques entre pays industrialisés et le tiers monde, spécifiquement dans le domaine alimentaire.

Ce document révèle les mécanismes qui ont mis en place la production agricole du temps colonial, puis son développement depuis l'indépendance, démontrant que le tiers monde produit de plus en plus pour les pays riches, mais n'arrive à subvenir que très faiblement à ses propres besoins.

Les grandes compagnies continuent donc de faire main basse sur le sous-continent en tenant les leviers de commande de bourses internationales aux produits alimentaires.

A l'appui de sa démonstration, Robichet présente le témoignage irréfutable de l'économiste égyptien Samir Amin, ou du Français René Dumont entre autres. C'est également la démonstration par l'absurde de la prétendue aide aux pays défavorisés.

EN GUISE DE CONCLUSION

Prédominance de sujets graves cette année, avec cependant un seul trait d'ironie, celui de l'animateur bulgare St. Dukov qui sut avec quelques coups de plume provoquer l'éclat de rire du festival.

Son film «Kra! Kra!» c'est le cri d'un affreux corbeau qui vient sans cesse perturber les répétitions d'une harmonieuse chorale d'oiseaux. On essaye tous les moyens pour se débarrasser de ce provocateur de fausses notes. On lui trouvera finalement une place adéquate comme... dirigeant de la chorale. Depuis toujours à Varsovie, Sofia ou Budapest la critique a trouvé refuge dans l'humour.

J. P. BROSSARD

« Sauvons le Manège » présente son plan de réaffectation Un projet de centre artisanal horloger

Il y a longtemps qu'on n'en avait plus parlé, mais « Sauvons le Manège » est toujours à l'ordre du jour ! Il va même y revenir très concrètement puisqu'avec la fin de l'année doit venir à échéance le délai que le Conseil général avait imparti à l'Association pour la sauvegarde et la réhabilitation de l'ancien Manège pour présenter un projet viable de réaffectation.

En silence, « Sauvons le Manège » a travaillé, dressé des plans, fait des études, pris des contacts. Et si l'association a dû quelque fois réorienter cette recherche, quelques idées ayant fait long feu, elle est parvenue maintenant à un projet cohérent. Ce projet, elle va le présenter maintenant, en premier lieu, à ceux dont l'adhésion ou non déterminera s'il peut être viable ou non: aux artisans de la région, en priorité à ceux qui, de près ou de loin, gravitent autour des produits horlogers.

Le projet conçu par « Sauvons le Manège » est en effet celui d'un centre artisanal horloger. L'idée serait de rassembler au Manège tous les spécialistes en rapport direct et indirect avec les produits horlogers de haut niveau, soit au stade de la fabrication (stylistes,

bijoutiers, boitiers, graveurs, sertisseurs, soudeurs, fournisseuristes, etc.) soit au stade de la commercialisation (graphistes, photographes, décorateurs, gainiers, publicistes, etc.). Les volumes disponibles permettraient d'aménager dans le bâtiment de nombreux ateliers, de toutes dimensions, au gré des intéressés qui en définiraient aussi le degré d'aménagement. Un certain nombre d'équipements collectifs (installations sanitaires, chauffage, espaces de circulation et de réunion, éventuellement réseau de communications internes, secrétariat commun, etc.) seraient offerts aux artisans preneurs, qui deviendraient copropriétaires de l'immeuble en achetant leur atelier par location-vente ou au comptant.

L'idée de « Sauvons le Manège » est avant tout de répondre, de façon originale, à un besoin latent, peut-être encore non exprimé, de mise en valeur de l'artisanat gravitant autour de l'horlogerie. Un tel centre permettrait à chacun des artisans de conserver son entière autonomie, mais de multiplier son « impact » tant auprès des clients potentiels que du public en général. Les industriels qui ont recours aux services des spécialistes sauraient qu'ils peuvent les trouver tous réunis sous un seul toit, à La Chaux-de-Fonds. Le public aurait la faculté d'entrer en contact plus direct avec un univers qui n'est pas seulement bien vivant (celui du travail de création horlogère placé sous le signe de la bienfaisance, de l'habileté manuelle d'un savoir-faire traditionnel) mais qui connaît un regain de faveur, suscite des vocations nouvelles, s'adapte à un marché moins soumis aux fluctuations conjoncturelles que celui des pièces de grande série. Un tel centre serait à même d'accroître les débouchés de tout un secteur profession-

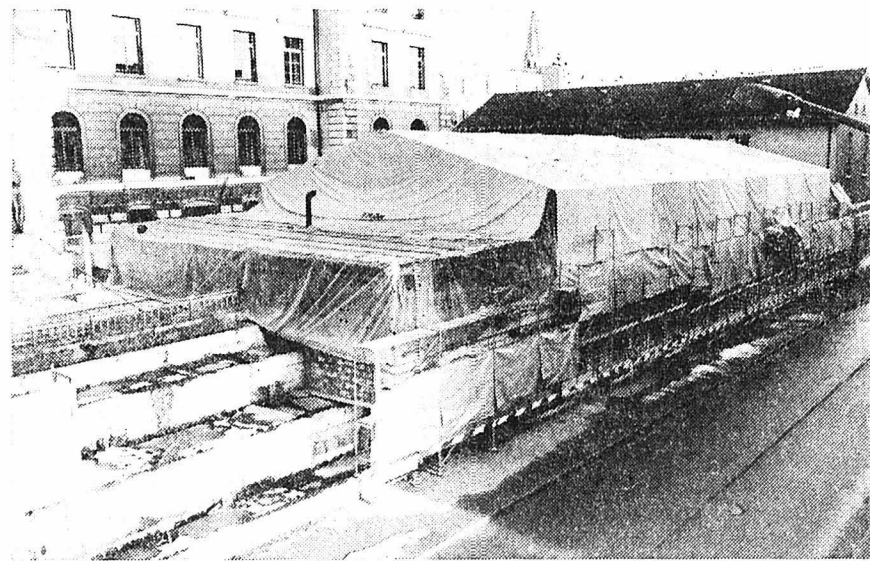
nel, et aussi de l'Ecole d'art. Il servirait aussi, pour son originalité, son rayonnement prévisible, la promotion de l'image de la région.

Mais en même temps, « Sauvons le Manège » apporterait une justification « pratique », s'ajoutant à la justification historique, culturelle, d'un sauvetage du vieil immeuble. Et ce dans l'esprit auquel l'association tenait: en évitant, d'une part, de mettre à contribution essentiellement des fonds publics; en garantissant, d'autre part, que le Manège demeure un bâtiment dont le public puisse profiter, qu'il puisse visiter, où des rencontres se produisent, où se mêlent des activités diverses. Cette fonction de lieu de rencontre, de « témoin vivant du patrimoine » serait encore renforcée par la création, selon le projet, de quelques appartements, de lieux d'exposition, de salles de réunion. Le projet inclut en outre la présence d'un café avec petite restauration et salle de spectacle.

Pour exposer les détails de ce projet, étayé par des plans, des devis, des propositions de financement et de structures juridiques, « Sauvons le Manège » a convoqué par lettre personnelle (mais ceux qui n'auraient pas été touchés, ceux qui travaillent dans des domaines non-horlogers aussi, sont invités également!) les artisans à une séance d'information au Musée paysan et artisanal, lundi soir. Près d'un an après avoir évité in extremis une démolition du « Manège » et obtenu un sursis, c'est apparemment une nouvelle échéance décisive qui se présente. De l'écho que le projet rencontrera auprès des intéressés les plus directs dépendra sans doute l'avenir de la grande bâtisse du 19e siècle et de son étonnante cour intérieure.

MHK

Centre Numa-Droz: de longs travaux touchent à leur fin



Elle avait un peu des allures de halle-cantine, l'immense couverture bâchée installée dans la partie sud-est de la cour de l'ancien Collège industriel, au Centre scolaire Numa-Droz! Mais dessous, ce n'était pas la kermesse... Depuis plusieurs mois, des entreprises spécialisées refont l'étanchéité et le surfaçage de la dalle qui, outre sa fonction de cour d'école, a aussi celle de toit pour la station de couplage et de transformation du Service communal de l'électricité. Cette station, qui abrite notamment les redresseurs fournissant le courant continu au réseau des trolleybus, avait été la première usine électrique de la ville. Son ancienneté explique qu'à la longue, des problèmes d'infiltrations se soient posés, qui devenaient excessifs. En revanche, sous la partie sud-ouest de la même cour, les deux garages qui

connaissaient les mêmes problèmes n'ont pas bénéficié des mêmes soins: la dépense aurait été disproportionnée, et de toute façon, la rue Numa-Droz étant devenue axe de grand trafic, deux sorties de garages y devenaient incongrues. On s'est donc borné à les murer, des pierres de taille devant encore venir recouvrir le béton qui les ferme pour que le mur conserve un aspect uniforme (on n'ira quand même pas jusqu'à lui rendre son escalier...). Ces travaux touchent maintenant à leur fin. On prévoit de démonter le bâchage protecteur avant Noël. Toutefois, les dernières finitions ne pourront être faites qu'au printemps. C'est le cas de la barrière définitive, notamment, de sorte que l'endroit restera protégé par des barrières provisoires. (K - photo Bernard)

Motocycliste blessé

Hier à 1 h. 15, un motocycliste de la ville, M. Christian Chatelain, 25 ans, circulait rue du Grenier en direction nord. A la hauteur de la rue de l'Hôtel-de-Ville, alors qu'il bifurquait à gauche pour emprunter la rue de la Balance, il a perdu la maîtrise de sa machine et a chuté sur la chaussée. Blessé, il a été transporté à l'hôpital par ambulance.

TRIBUNE LIBRE

Noms des rues: une poésie énigmatique...

A La Chaux-de-Fonds, dans la rue du Gazomètre on peut être sûr de trouver un gazomètre et un réservoir dans la rue du Réservoir. Dans la rue des Tuileries, on peut même être certain qu'il y a eu une tuilerie; mais rue des Péquerettes, de l'Arc-en-ciel ou place des Lilas appartient à une poésie qui demeure énigmatique.

Des rues changent de nom. Il s'agit d'une décision contradictoire puisqu'on élimine un nom pour un autre que l'on tire de l'oubli ou que l'on ne veut pas y plonger. Ce fut le cas pour Léopold Robert dont le nom effaçait celui de la Grand-rue, et pour Charles-Edouard Guillaume (le prénom a une grande importance) qui remplaça la rue Saint-Pierre d'une consonnance bien trop pastiche. Tel fut aussi le cas de la rue de la Demoiselle qui devint rue Numa-Droz, homme politique assez plat mais taillé à la mesure de l'Etat, et pour Fritz Courvoisier, afin de contenter partisans et adversaires de la République, et qui remplaça d'un seul coup la rue des Juifs et les Cornes-Morel(s), ou bien, Coullery pour célébrer le changement de majorité politique dont le nom prit la place de la rue de l'Hôpital qui avait déjà remplacé la rue du Jet d'eau. D'autres rues ont changé de nom pour des motifs différents. La rue de la Grognerie, nom que portait l'unique maison qui appartenait pour un temps à un certain Charles Montandon qui y tenait bordel. Est-ce pour la grognerie (mais la ville de Tours possède

bien une rue des Rats!) ou pour le bordel qu'elle changea de nom? et devint la bien anonyme rue du Progrès?

Mais la rue de la Combe, célèbre dans l'Europe entière pour ses cinq maisons bordelières, changea de nom sous la pression des propriétaires qui par pétition exigèrent, en 1875, le déplacement des « maisons » à cause de la moins-valeur des immeubles de cette rue. Le Conseil de commune contourna la difficulté en donnant à la rue de la Combe le nom de rue de l'Hôtel-de-Ville...

Tout récemment, deux plaques d'une dimension inusitée accrochées à deux lampadaires nous ont appris que l'emplacement de l'ancien hôtel Guillaume-Tell était devenu la place des Lilas, et ce n'est pas sans un coup au cœur que, chaque fois que mon chien lève la patte sur l'un des deux lampadaires, je plante mon regard sur cette incongruité. Sous l'Ancien Régime, donner le nom de Guillaume-Tell à une auberge alors qu'un « Vive la Suisse » valait la javiole ou boire pour la Confédération était séditieux, pouvait passer pour une

bravade à la légitimité chatouilleuse du Roi de Prusse. C'est aussi à ce même endroit que tomba le seul royaliste victime des journées révolutionnaires de février et mars 1848: un nommé Ulysse Droz, propriétaire à la rue Robert, aujourd'hui rue du Premier-Mars, qui fut étendu raide par une décharge de fusil lâchée par un républicain dont le nom était Justin Ducommun mais que les nouvelles autorités ne voulurent point connaître. L'affaire eut lieu le 29 mars 1848 à quatre heures du soir.

La Chaux-de-Fonds compte tellement de rues anonymes, rues dont on ignore où elles sont et où elles aboutissent, que la place de l'ancien « Guillaume-Tell » mérite mieux que cette platitude nommée place des Lilas, même si Guillaume Tell fait pompier ou patriotard.

Les noms des rues appartiennent au patrimoine historique et culturel d'une ville lorsqu'ils ont pour origine la tradition, un édifice ou la topographie. Ils ne devraient pas être échangés. Plus, les anciens noms devraient être rétablis.

Claude Garino, La Chaux-de-Fonds

Ce Pod illuminé...

Concerner l'article: « Pod de fin d'année: plus joli, pas si cher... » (1er déc.).

On nous encourage à limiter notre consommation d'énergie par tous les moyens, et nous sommes nombreux (-ses) à faire d'innombrables minuscules efforts dans ce sens: courir derrière les gosses pour éteindre les lumières, attendre que la machine à laver soit pleine pour faire une lessive quitte à manquer de linge pour le bébé, éteindre la plaque électrique de la cuisinière avant la fin de la cuisson, calfeutrer nos fenêtres, etc., Tout ceci pour économiser quelques kWh qu'on nous dit importants. Sans compter les efforts plus conséquents de certaines gérances, fabriques et autres.

Et pendant ce temps, le Pod est tout illuminé! Mais que diable! Ce n'est pas grand-chose! Seulement « 0,38 pour cent de la consommation électrique totale de la ville au mois de décembre ». Une bagatelle, voyons! Mais au fait quel pourcentage cela représente-t-il cette lampe que je viens d'éteindre? Combien de zéros après la virgule y faut-il?

Ce Pod illuminé: pas si cher? 6500 francs! Je connais quantité de ménages qui seraient bien heureux de recevoir un dixième, un centième de cette somme pour aider à payer leur mazout ou même acheter à manger à la fin du mois. Je ne pense pas seulement à tous ces rentiers AVS qui appréhendent l'hiver, mais aussi, entre autres, à ces nombreuses femmes seules avec des enfants à charge qui survivent Dieu sait comment sur des salaires de famine, dont la situation est encore pire et que personne n'aide jamais. J'ai même vu, un samedi vers midi et demie sur la place du Marché, des gens fouiller les débris dans l'espoir d'y trou-

ver quelque chose de vaguement comestible...

Pour tous ces oublié(e)s, que La Chaux-de-Fonds soit plus « attractive », est-ce bien important? N'est-ce pas même au contraire une frustration de plus que tous ces encouragements lumineux à l'indécence frénésie des achats de Noël, fête des nantis?

Et comme elle sera attractive, La Chaux-de-Fonds dans quelques années, quand, à force de « gaspillages pas très considérables », nous nous retrouverons tous en grosse pénurie...

Qu'en pensez-vous, Monsieur... Mais tiens! Qui donc a écrit cet article? Pourquoi ne l'a-t-il pas signé? Cela l'aurait-il embarrassé?

Bon. Je vais quand même, imbécile ou vieille radine que je suis, aller éteindre une fois de plus cette lampe de 40 watts. Les petits ruisseaux font les grandes rivières. Je persiste à le croire.

Marie-Danièle Achermann,
La Chaux-de-Fonds

Puisqu'on me le demande: je suis le « coupable ». Ça ne m'embarrasse pas du tout. J'écris d'autres articles, que je signe ou pas, selon que je les juge plus ou moins importants. J'en écris aussi en faveur d'une amélioration des conditions des petits rentiers, des familles en difficulté, des salariés de misère. Par exemple sur les 65.000 francs que la ville vient de consacrer comme « supplément chauffage » à l'aide qu'elle accorde chaque année aux petits retraités. Et je suis aussi un de ces imbéciles qui économise chez lui. Mais je pense surtout qu'il est trop simple de trop simplifier. Merci quand même de votre avis.

Michel-H. Krebs

TRIBUNE LIBRE

TRIBUNE LIBRE

Egoïsme ou imprévoyance?

Une fois de plus, les travailleurs de l'horlogerie, dont je fais partie, seront privés d'une juste compensation de la vie chère...

Une fois de plus, le patronat aura invoqué l'impossibilité d'une telle compensation: le franc lourd, la concurrence, la cherté des matières, enfin, le coût de la main-d'œuvre...

Pourtant, le franc n'a pas toujours été si lourd, la concurrence encore peu opérante il y a moins d'une dizaine d'années... Il y avait beaucoup de travail sur la « planche »...

Et pourtant, on en est toujours au même point dans l'horlogerie, on se heurte toujours aux mêmes difficultés.

J'en ai demandé un jour la raison à un patron de mes amis (j'en ai plusieurs), et il m'a dit entre autres ceci: « Il est très difficile de pratiquer une politique de prix dans l'horlogerie, les marges sont tellement minces... on se bat pour des centimes... »

Il y a trois ou quatre ans que j'ai eu cet entretien-là et ces phrases m'avaient heurté. Aujourd'hui, elles ont une importance énorme pour nous qui travaillons pour la montre. Elles révèlent soit une imprévoyance manifeste ou un égoïsme flagrant.

Nous savons tous qu'au sein de leur association, les patrons avaient la possibilité de se créer un fonds dit de prévoyance... Il y en a certainement qui ont trouvé la chose très bonne en soi et qui y ont souscrit... Mais combien l'ont fait?... Ceux qui en avaient la possibilité?... Bien sûr que pour ceux dont la marge de bénéfices était « tellement mince », cela n'était même pas possible.

Comment voulez-vous pratiquer une politique de prix qui tienne compte de tous les facteurs, y compris celui des salaires, quand on se bat pour des centimes...?

Vingt-cinq années de haute conjoncture, une exportation « à peine » contingente, des ouvriers qualifiés en nombre suffisant et tout ça, pour arriver en queue des payeurs...

Pour moi, j'en déduis qu'une partie du patronat ne tient compte du travailleur strictement que pour faire fructifier son capital.

Une autre partie, ceux qui ont adhéré à la Convention patronale, et ils sont encore nombreux, le considèrent déjà comme un partenaire auquel ils concèdent des droits, qui se nomment avantages sociaux... Mais pour pratiquer une juste politique des prix, ils sont retenus par la concurrence... Ce n'est pas la concurrence de l'extérieur mais de celle de nos fabricants qu'il s'agit et sur le coût du travail qu'il faut l'entendre...

Et là encore, l'ouvrier, le travailleur comme on l'appelle aujourd'hui, est loin d'être vraiment un partenaire au plein sens du terme... Il n'est qu'à voir le sort qui est fait à « la participation » qui apparaît au patronat, plus comme une velléité d'immixtion du syndicat dans l'entreprise, plutôt que comme un réel désir de collaboration des travailleurs.

Pour y parvenir, il faudrait que le patronat change totalement d'optique à l'égard du facteur travail, qu'il consi-

dère l'ouvrier pour un homme comme lui, capable de comprendre et d'aimer son travail, de partager ses soucis et d'en recevoir une juste rétribution.

Pour l'heure nous sommes « refaits » mais il faudra bien attaquer un jour de face ces problèmes et les considérer, non plus sous un seul angle mais de faire part à deux, avant qu'il ne soit vraiment trop tard!

J. P. Muriset

Réd. — Une contreproposition patronale aux revendications de la FTMH ayant été repoussée par le syndicat, il appartient au Tribunal arbitral horloger de trancher.

Le problème de la compensation de la vie chère reste donc en suspens, après le refus de 40 centimes à l'heure sur lequel la convention patronale entrain en matière, la FTMH exigeait 90 centimes au premier janvier plus 45 centimes au premier août. (imp)

Autres informations chaux-de-fonnières en page 5

communiqués

Ancien Stand: Samedi, 20 h., loto du centenaire de la Société suisse des employés de commerce.

Permanence de Jeunes: Parc Gallet, aujourd'hui, 20 h., M. Richard Barbezat de La Côte-aux-Fées, agent de la Croix-Bleue, parlera de son travail, avec diapositives. Invitation aux personnes de tout âge.

Musée Paysan: Dimanche, 14 à 17 h., la Saint-Nicolas au Musée Paysan. Théâtre guignol, thé, pâtisseries maison.

La Galerie ARTS ANCIENS à Bevaix a le plaisir de vous convier à:

**L'IMPORTANTE EXPOSITION
ET VENTE**

**IMAGERIES
POPULAIRES**

du XVIIe au XIXe siècle (très importante collection provenant d'un collectionneur français). Ainsi qu'une collection D'EXVOTO, broderies, sculptures médiévales, etc., provenant de collections fribourgeoise et genevoise

OUVERT tous les jours, dimanches compris, du 15 décembre au 30 janvier 1980

**VERNISSAGE LE 15 DÉCEMBRE
à 16 heures**

Galerie ARTS ANCIENS,
Pierre-Yves Gabus

2022 Bevaix - Tél. (038) 46 13 53
P 28452

avis urgents

LA PATERNELLE

Grande salle de la Maison du Peuple
La Chaux-de-Fonds

CE SOIR à 20 h. 30

SOIRÉE FAMILIÈRE

Un programme de classe internationale

Après le spectacle DANSE
avec le réputé orchestre « ALBANOS »
Permission tardive

Formidable buffet campagnard

Location: magasin Naville, Serre 81,
et à l'entrée. Il reste encore quelques
bonnes places

P 28567

BAR « AU RENDEZ-VOUS »

Avenue Léopold-Robert 58

CE SOIR

de 20 h. 30 à 2 heures

SOIRÉE DISCO

animée par OLIVIER

P 28528

GRAND MATCH AU LOTO de la Colonie libre Italienne

CERCLE CATHOLIQUE

Dimanche 9 décembre dès 16 h.

superbes quines

4 cartons

Abonnements Fr. 12.-
pour les 25 premiers tours
et 2 cartons

Durs d'oreilles !

Celui qui n'entend pas bien éprouve un malaise lorsqu'il est en société. Avec de bons appareils acoustiques, huit durs d'oreilles sur dix recouvrent la joie d'entendre. Un grand nombre de différents appareils vous est offert et il s'agit de faire un choix judicieux, car n'importe quel appareil ne convient pas à la correction de la surdité.

Le degré de votre surdité sera soigneusement déterminé. Les résultats objectifs donnés par ces appareils spéciaux sont la base de toute la conscience professionnelle que nous mettons dans nos consultations. Nous ne conseillons l'achat d'un appareil acoustique que si la correction de l'ouïe se révèle nécessaire. Nos spécialistes vous conseilleront sans engagement.

MICRO-ELECTRIC S.A. - LAUSANNE - Place Saint-François 2

Nous vous invitons à assister à notre démonstration gratuite
MARDI 11 DÉCEMBRE, de 14 heures à 18 heures chez

**M. Dr P.-A. Nussbaumer
Pharmacie Centrale**

La Chaux-de-Fonds, 57, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 22 11 33,
où vous pourrez essayer les appareils les plus perfectionnés.

Fournisseur de l'assurance invalidité et de l'AVS

Nous vous aidons volontiers à remplir les formules.

GARAGE ET CARROSSERIE DU VERSOIX CAMPOLI & CIE

Charrière 1 a - La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/22 69 88



Grand choix LADA NIVA

Version normale Fr. 14.300.-
Version luxe Fr. 15.450.-

Véhicules livrables tout de suite

Nous sommes une fabrique de machines du Littoral neuchâtelois et nous cherchons

un employé technico/ commercial

auquel nous désirons confier un poste à responsabilités au sein de l'administration d'un service de vente.

La connaissance des langues, des formalités d'exportation, bancaires sont souhaitées.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leurs documents sous chiffre 28-900284, à Publicitas SA, Treille 9, 2001 Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

L'ADMINISTRATION des INSTITUTIONS MÉDICALES SPÉCIALISÉES cherche pour un de ses services, à La Chaux-de-Fonds,

une employée de bureau

à mi-temps.

Formation : CFC d'employée de bureau ou titre équivalent

Activité : facturation, dactylographie de rapports médicaux, réception

Entrée en fonctions :
mi-février 1980.

Prière d'adresser les offres de services, accompagnées d'un curriculum vitae, à AIMS, Sophie-Mairet 31, 2300 La Chaux-de-Fonds.



Nous cherchons encore quelques collaborateurs pour le

DÉPARTEMENT DE TESTS

de notre division de Microélectronique, ayant une formation approfondie en électronique digitale et analogique.

De bonnes connaissances en programmation et quelques années d'expérience dans l'industrie sont souhaitées.

Dans le cadre de notre industrie d'avant-garde, nos futurs collaborateurs,

INGÉNIEURS ETS ou équivalent

auront la possibilité de faire valoir leurs capacités et de se spécialiser dans le domaine des semi-conducteurs et plus particulièrement dans le test des circuits intégrés CMOS.

Les candidats désirant se créer une situation intéressante et stable, sont invités à faire leurs offres à notre service du personnel, 2074 Marin (NE), tél. (038) 35 21 21.

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

Maison affiliée à EBAUCHES SA

DERBY
SWISSONIC

A VENDRE VOITURE

BMW 2002

Année 1974, état impeccable.

Tél. (039) 55 15 65 ou 55 11 04.

CADEAUX DE NOËL

Ne faites rien sans téléphoner au
(039) 23 13 66

von
gunten



Depuis 15 ans
Certificat fédéral
d'adaptateur

Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

A vendre à 6 km. de Neuchâtel

FERME RESTAURÉE

grands appartements luxueux
entièrement loués.

Hypothèques à disposition

Fonds propres nécessaires 150.000
à 200.000 francs.

Ecrire sous chiffre 28-21869 à
Publicitas Treille 9, 2001 Neuchâ-
tel.

A VENDRE

grande et belle

ferme

neuchâteloise, entiè-
rement rénovée,
5 logements, 6 ga-
rages, dépendances,
parc arborisé. Au
Val-de-Ruz.

Ecrire sous chiffre
BG 28190 au bureau
de L'Impartial.

LONGINES

Notre Service Après-Vente (S. A. V.) a pour mission d'assurer l'entretien et la réparation des unités péri-informatiques qui sont en service en Suisse et à l'étranger.

L'extension de nos ventes nous conduit à l'engagement d'un

électronicien S.A.V.

dont l'activité d'entretien et d'assistance nécessite un travail au service externe — Suisse et pays européens représentant environ 50 % du temps.

Ce poste convient à un jeune électronicien (CFC de monteur en appareils électroniques ou mécanicien électronicien) intéressé par les contacts, les voyages et l'activité variée liée au service externe. Une expérience professionnelle est indispensable, si possible dans l'entretien ou le dépannage.

Langue: français-allemand parlé.

Les offres de services
sont à adresser au chef du
personnel de la

Compagnie
des Montres
Longines Francillon S.A.
2610 St-Imier
Tél. 039 421111

Longines, une marque du groupe GWC

L'IMPARTIAL

LA VOIX D'UNE RÉGION

Tarifs de publicité

Valables dès le 1er janvier 1980

Publicité	le mm. local et cantonal	le mm. suisse
Annonces	—57	—71
Offres d'emplois	—59	—73
Réclames	2.39	2.39
Avis urgents	2.39	2.39
Avis mortuaires	—81	—81
Avis de naissance	—81	—81

Cet avis tient lieu d'information générale à la clientèle

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot
(minimum 10 mots)

à l'exclusion de toute annonce
commerciale ou ayant
une certaine importance

A vendre

4 JANTES + 4 pneus neige (état neuf)
pour Simca 1000, Fr. 250.—. Tél. (039)
31 44 87, repas.

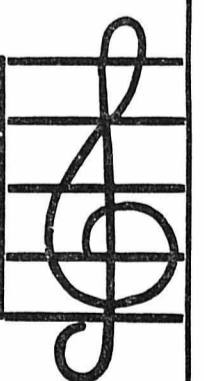
SALLE A MANGER comprenant paroi
murale, 4 chaises, parfait état. Tél. (039)
23 52 43, heures repas.

BELLE SALLE A MANGER, noyer. S'a-
dresser Numa-Droz 39, 2e étage, tél.
(039) 22 20 68.

Chiens - Chats à donner

CHAT roux, tendre et beau, chatte ti-
grée grise, gorge blanche, jolie et vive.
Contre très bons soins. Age 3 1/2 mois,
propres et en bonne santé. Tél. (039)
23 88 75 en semaine et (039) 22 36 04 le
week-end.

Un manuscrit clair évite bien des erreurs!



La clé
du succès

une annonce
dans
L'IMPARTIAL

Un cadeau apprécié

« La Chaux-de-Fonds et Bienne
en tram »

contient de nombreuses photos de
La Chaux-de-Fonds à la Belle
Epoque.

Fr. 24.— en librairie, au guichet
TC ou contre versement sur CCP
20-9212, S. Jacobi, Neuchâtel.

TOM and JERRY



DIST. EDITORS PRESS SERVICE, INC.

© COSMOPRESS, GENÈVE

401

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Musée paysan : nouveau président

ASPAM : SOS pour une ferme

Dans la communication accompagnant l'envoi des cartes à ses membres, l'Association pour la sauvegarde du patrimoine des Montagnes neuchâteloises (ASPAM) lance un SOS en faveur de la Maison carrée de Valanvron. La carte de membre 1980 représente d'ailleurs une vue de la charpente de cette ferme que l'ASPAM qualifie de « chef-d'œuvre en péril ». L'association rappelle que ce vénérable bâtiment, aujourd'hui utilisé comme remise, fut la résidence du dernier seigneur de Valangin, René de Challant, décédé en 1565, et qu'elle est donc aujourd'hui le plus ancien monument historique de la région. Ce monument, dit la circulaire de l'ASPAM, doit être sauvé, en précisant que, le toit étant percé, faute d'intervention prochaine, l'une des plus remarquables charpentes du pays disparaîtra, et le bâtiment avec lui.

Par ailleurs, la même circulaire informe que le Conseil de fondation du Musée paysan s'est donné un nouveau président en la personne de Me Maurice Favre, qui a accepté de reprendre cette fonction dont M. André Sandoz a demandé à être déchargé. (K)

Fidélité et reconnaissance

Le comité de direction et le personnel de la Société pour l'exploitation de la triperie-boyanderie des abattoirs de La Chaux-de-Fonds, qui groupe les organisations des bouchers de La Chaux-de-Fonds et du Locle, ont été conviés dernièrement pour fêter les 25 ans de service de M. Francis Gindrat, chef-tripier aux abattoirs.

Un cadeau-souvenir lui a été remis à cette occasion avec les félicitations et les meilleurs vœux de la société et des membres usagers des abattoirs. (sp)

Décès de M. E. Leuthold

On a appris hier le décès, dans sa 73e année, de M. Eugène Leuthold. Ancien industriel du secteur des cadrans, figure bien connue, homme à la vie sociale intense, c'est surtout dans le domaine de l'aviation que M. Leuthold s'était illustré. Ayant obtenu son brevet au début des années 30, il était le doyen des membres de l'Aéro-Club suisse, section des Montagnes neuchâteloises, dont il était d'ailleurs membre d'honneur. Il avait été l'un des premiers moniteurs de vol de la région. Après avoir été le plus vieux pilote en activité du canton, il avait cessé de voler il y a quelques années, mais était resté actif dans le cadre de son club comme il l'avait toujours été non seulement au plan régional mais au plan romand. Avec M. Leuthold, c'est un personnage bien typé qui disparaît. L'Impartial présente à sa famille ses respectueuses condoléances. (Imp)

Le Club haltérophile a marqué ses 75 ans

C'est avec un peu de retard que le Club haltérophile a marqué la deuxième partie de son 75e anniversaire, la première partie l'ayant été par l'organisation, l'an passé, du championnat suisse élite.

Le président, M. Daniel Tarditi, a retracé l'activité du club depuis sa fondation, au cours d'une soirée organisée récemment aux Endroits et à laquelle M. R. Courvoisier apporta le salut de l'Union des sociétés locales.

De cette rétrospective, on peut retenir les quelques jalons suivants :

Le « Club athlétique hygiénique » (tel était son premier nom) est donc né en 1903. Les noms de Marc Nicolet, Christian et Henri Krebs, Ulrich Blaser, Charles Heiniger, Ernest Méroz, Arthur Froidevaux, Emile Leber et Arthur Girard sont restés attachés à cette fondation. Les débuts de la société et ses 25 premières années d'activité ont été marqués par de grands succès. Pour ne citer que ceux-ci, Ulrich Blaser fut champion d'Europe des poids moyens en 1906 à Genève, champion du monde des poids légers en 1911 à Stuttgart et champion du monde encore, mais des poids moyens à nouveau, à Vienne en 1920 ; Eugène Ryter obtint une médaille de bronze aux Olympiades d'Anvers en 1924 et Joseph Jacquenoud fut recordman du monde au jeté d'un

bras. Le saviez-vous ? Avant 1910, les haltérophiles avaient six mouvements différents à exécuter, voire plus ; aujourd'hui, ils n'en font plus que deux.

La société eut évidemment peu d'activité dans les années troublées de la guerre. C'est vers 1960 qu'elle a repris du poil de la bête, avec une activité importante même, certaines années où La Chaux-de-Fonds accueillait des rencontres internationales. C'est en valeur athlétique que le club se distinguait avec une équipe de jeunes décidés et actifs. En 1959 arrivaient les frères Yvan et Philippe Lab, un an plus tard les frères Eddy et Jean-Claude Lehmann, et bien d'autres avec qui le club a obtenu deux titres nationaux par équipes. Presque tous ces athlètes ont eu des titres et résultats honorifiques tels que la participation aux Olympiades, aux championnats du monde, aux championnats d'Europe, aux championnats suisses élite et juniors, au championnat romand, ou encore l'établissement de records nationaux qui, pour certains, sont encore imbattus. Le club continue à accueillir volontiers à la salle des Forges, tous les soirs, ceux qui s'intéressent à l'haltérophilie. (jap)

tribune libre • tribune libre

Journaliste intoxiquant

L'opinion émise par votre journal sous le titre « Cris vert » me force à vous faire plusieurs remarques.

Lorsque l'on émet une critique sur l'armée, celle-ci est en principe positive. La façon de traiter un sujet aussi important ne devrait pas de la part d'un homme dit intelligent, de plus rédacteur en chef, être aussi simpliste. Schéma traditionnel : vous prenez un sujet, en l'occurrence l'armée et vous y mélangez un groupe de citoyens en l'occurrence soldats et jouant le rôle des méchants marxistes. Comme beaucoup d'anticommunistes primaires, vous envoyez les méchants se faire voir chez les « Popov ». Et Pof.

Il est tout de même bizarre qu'un journal se disant d'information impartiale reflète l'idée d'un journaliste sur quatre colonnes et 650 mots. Il est tout aussi surprenant qu'un groupe de citoyens - soldats donnant conférence de presse sur le manque de démocratie dans l'armée, ait droit lui à un « article » de 75 mots parmi les divers.

Pourquoi de tels procédés dans la presse, cela s'appelle de l'intoxication. La lutte menée pour de plus grandes libertés dans l'armée ne vous intéresse pas, M. Baillod ? Vous ne cherchez même pas à analyser le problème dans son entier, mais préférez détruire systématiquement tous mouvements progressistes. Cela s'appelle-t-il donc du journalisme ?

Eric Amey, La Chaux-de-Fonds

Monsieur... La lutte menée pour de plus grandes libertés dans l'armée ne m'intéresse pas, en effet. Ne m'intéresse que la défense des principes qui garantissent un maximum de liberté à chacun.

Et c'est au nom des mêmes principes que j'ai exprimé mon opinion : pas de confusion entre les rôles respectifs du pouvoir politique et son instrument, l'armée.

Et c'est encore au nom de quelques principes que vous pouvez vous exprimer en toute liberté dans nos colonnes pour y évaluer mon « intelligence », mon « simplisme » et mon « anti-communisme primaire ». J'ai trop le respect de l'opinion d'autrui pour vous répondre sur ce point.

Quant à la manière dont je pratique mon métier (« cela s'appelle-t-il donc du journalisme ? ») vous êtes libre d'en juger mais si possible en évitant cette confusion élémentaire que vous faites entre un article d'information et un article d'opinion.

G. Bd

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public. Les lettres, brèves et conformes aux usages, seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

Les retillons de la semaine

Le risque des disques

Appelé à animer un mariage à Paris, notre fameux fantaisiste, animateur et disc-jockey Jacques Frey est allé remplir son contrat. En famille. Et en train. Comme il doit emporter tout un matériel, un parent s'en est chargé, en voiture. La matériel en question comprenait notamment une bonne centaine de disques.

Homme scrupuleux, J. Frey s'était au préalable renseigné sur les formalités à accomplir pour faire franchir la frontière à ses « outils de travail ». Il a dû remplir différentes formules, acquitter plusieurs dizaines de francs d'émoluments, se munir d'un « acquit à caution », établir une longue et minutieuse liste de chacun des disques emportés. Sur la route de Paris, à la douane, le transporteur bénévole a donc déclaré sa « cargaison », présenté les documents réglementaires. Ce qui lui a valu une bonne heure d'emm... de contretemps. Les gabelous ayant entre autres tenu à pointer toute la liste des disques, pièce par pièce !

C'était il y a un an et demi, en juin 78. Pas très frais, le retillon ? Attendez...

Ces derniers jours, J. Frey a été sommé, par les douanes françaises, de restituer son « acquit à caution » et d'acquitter... 900 fr. suisses de droits.

Parce qu'au voyage de retour, fâché des lenteurs de contrôle de l'aller, le parent avait décidé de ne pas faire mention des disques transportés, cette fois, au douanier de service. Et que de ce fait, l'administration considère les disques comme importés définitivement, puisqu'elle ne les a pas vus ressortir. Trafic de disques d'occasion, vot'compte est bon, mon gaillard !

Ne dites pas à l'ami Jacques qu'il aurait meilleur temps, pour la suite de sa carrière internationale, de s'en tenir à la musique à bouche: le disc-jockey monterait sur ses grands chevaux...

Indestructible septuagénaire

Extrait du communiqué diffusé par la police locale de Neuchâtel au sujet d'un accident entre un cyclomotoriste de 79 ans et un camion: « ... Après avoir passé sous les roues du camion, le motocycliste fut projeté à une dizaine de mètres. Souffrant d'une plaie bénigne au

front, il a été transporté à l'Hôpital Pourtalès pour y subir un contrôle ». Dieu sait pour combien de milliers de francs de dégâts ce septuagénaire à la peau dure a infligé à ce pauvre petit camion...

Ouah ouah Noël

Délicate attention que celle de la Société d'éducation cynologique: « Noël des chiens: rendez-vous le 21 décembre, 19 h., au Restaurant du Chevreuil ».

Il y a sans doute la chasse, au menu. Les retardataires risquent de tomber sur un os.

La dame à sa fenêtre

Gros atroupement, l'autre samedi au petit matin, rue des Granges: la grande échelle des pompiers était sortie pour décrocher... une femme pendue à une fenêtre. Drame ? Non: comédie burlesque.

La dame était bien vivante. La nuit précédente, après quelques libations, elle avait accepté de suivre chez lui un monsieur dont elle avait fait la connaissance dans un estaminet, où il était aussi « en rade ». J'te plais, tu m'plais, on est seul les deux, c'est parti pour la romance brève...

Seulement, voilà. Comme le monsieur avait passablement picolé, il s'est endormi (qui a demandé: « avant » ou « après » ? là n'est pas le sujet...). Si profondément qu'à l'aube, sa compagne n'a pas pu le réveiller. Or, elle devait se rendre à son travail. Et son « hôte » avait fermé la porte à clef. Et elle ne trouvait pas la clef. Si bien qu'elle résolut d'appeler un taxi... et de sortir par la fenêtre. Mais la fenêtre est au 1er étage. Et la dame, en cherchant à sauter, est restée accrochée dans les altitudes, par ses habits.

D'où l'insolite tableau trouvé par un taximan, qui alerta les premiers secours voisins, qui dépêchèrent la grande échelle, ce qui alerta les badauds: une dame interrompue dans sa descente galante et gigotant contre une façade.

Comme sortie discrète, on a vu mieux. Et voyez comme les temps changent: jadis, c'étaient les Roméo qui grimpaient les façades pour aller honorer leurs Juliettes en douce; maintenant, ce sont apparemment les Roméoites qui descendent les façades en douce après avoir laissé leurs Jules se déshonorer!

MHK

mémo

Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 17 h.
Bibliothèque de la ville: samedi 9-12 h., 13 h. 45-16 h.
Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30 - 16 h. samedi.
Cabaret Rodéo: Dancing-attract., samedi La Boule d'Or: Bar-dancing, samedi. La Corbatière: Bonne-Auberge (sam.). Le Scotch: Bar-dancing.
Le Domino: Cabaret-Attractions. Club 55: Dancing.
Dany's bar: discothèque.

Permanence de jeunes: 9-21 h.
Alcooliques anonymes AA: tél. 23 75 25.
SOS alcoolisme: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
Télébible: tél. (039) 26 94 35.
Pour les cinémas, voir pages 2 et 25.
SAMEDI
Patinoire: 20 h., La Chaux-de-Fonds - Arosa.
Théâtre: 20 h. 30, Jeu de fous et de masques avec les Mummenschanz.
DIMANCHE
Temple Farel: 17 h., concert de l'Avent.
LA SAGNE
Salle communale: samedi, 20 h. 30, soirée de la soc. de musique l'Espérance; 23 h., bal.

Musée international d'horlogerie: 10 à 12 h. et 14 à 17 h.
Musée des Beaux-Arts: 10-12 h., 14-17 h., expos. F. Arnal.
Musée d'histoire naturelle: samedi, 14 à 17 h.; dimanche, 10 à 12 h.; 14 à 17 h.
Musée d'histoire et médailles: samedi, 14-17 h., dimanche, 10-12, 14-17 h.
Musée paysan: expos. La dentelle neuchâteloise, 14-17 h.
Vivarium: 10 à 12 h., 14 à 17 h.
Galerie Manoir: expos. de Noël des PSAS, samedi 15-19 h., dimanche 10-12 h.
Atelier Perret (F.-Cour. 11): expos. batiks indiens, 14-17 h.
Home méd. La Sombaille: expos. d'art, artistes du 3e âge.
Centre de Rencontre: photos J.-L. Froidevaux, samedi, 14-18 h.
Galerie Cimaïse: bijoux, céramiques et tissages, 15-19 h.
Halle aux enchères: expos. Chine, samedi 10-21 h., dimanche 10-17 h.

Pharmacie d'office: de la Fontaine, L.-Robert 13 bis, samedi jusqu'à 21 h., dimanche 10 h. à 12 h. 30, de 17 h. à 21 h. En dehors de ces heures, le numéro 22 10 17 renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Police secours: tél. No 117.
Feu: tél. No 118.
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38. Non-réponse, tél. 23 20 16, (samedi).
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
Drop-in (Industrie 22): tél. 23 52 42 ou 31 74 35.

services religieux • services religieux

La Chaux-de-Fonds

Eglise réformée évangélique. — Grand-Temple: 9 h. 45, culte, M. Moellinghen; sainte cène, chœur mixte. Vendredi à 15 h. 45 groupe d'enfants et à 18 h. culte de jeunesse.
FAREL: 9 h. 45, culte, M. Tolck; sainte cène; 17 h. concert; 9 h. 45 culte de l'enfance à Charrière 19; 11 h. culte de jeunesse au Temple. Vendredi, 15 h. 30, culte de l'enfance au Presbytère.
CHAPELLE DE L'HOPITAL: 9 h. 50, culte, M. Lebet.
ABEILLE: 9 h. 45, culte, sainte cène. Jeudi 19 h. office à Paix 124. Vendredi 16 h. et 17 h. culte de l'enfance et à 18 h. culte de jeunesse au Temple.
LES FORGES: 9 h. 45, culte; sainte cène. Mercredi 19 h. 45 prière. Jeudi 19 h. 45 prière. Vendredi 17 h. rencontre d'enfants.
SAINT-JEAN: 9 h. 45, culte, M. Bauer; sainte cène. Jeudi de 19 h. 45 à 20 h. 15 prière. Vendredi à 16 h. culte de l'enfance et à 18 h. culte de jeunesse au Temple.
LES EPLATURES: 9 h. 30, culte, M. Montandon; sainte cène. Garderie d'enfants à la Cure; 9 h. 30 culte de l'enfance à la Cure; 10 h. 45, culte de jeunesse à la Cure.
LES PLANCHETTES: 9 h. 45, culte à la salle de paroisse, M. Lienhard. Lundi 10 à 9 h., à la Cure prière.
COLLÈGE DES JOUX-DERRIÈRE: 11 h., culte, M. Lienhard, chœur.
LA SAGNE: 9 h. 50, culte, M. S. Perrenoud; 9 h. 15 culte du soir; sainte cène. Tous les mercredis à 15 h. 30 culte au Foyer de La Sagne. Jeudi 17 h. 15, culte de jeunesse à la salle des sociétés. Ecole du dimanche: 9 h. 30 à la Cure et Crêt, 10 h. Les Cœudres, 10 h. 15 Les Roulets.
Deutschsprachige Kirchgemeinde. — Sonntag, 9.45 Uhr, Abendmahlsgottesdienst und Sonntagsschule; 14.30 Uhr,

Adventsfestchen im Kirschgemeindefest.
Evang. Stadtmission (Musées 37). — So., 9.45 Uhr, Gottesdienst. Di., 6 Uhr, Gemeinsamer Tagesbeginn; 14.30 Uhr, Weihnachtsfeier für die Betagten — jedermann ist herzlich eingeladen zu Kaffee und Kuchen. Mi., 20.15 Uhr, Jugendgruppe — Adventsspiel üben. Freitag, 20 Uhr, Bibelabend und Chorsingen. Hinweis: So. 23.12, 14.30 Uhr, Weihnachtsfest - Film: « Der Kerzenmacher ».
Paroisse catholique romaine, SACRÉ-COEUR: Samedi, confessions de 16 h. 30 à 17 h. 45; 18 h., messe. Dimanche, 8 h., messe; 9 h., messe en italien; 10 h. 15, messe; 11 h. 30, messe en espagnol; 18 h., messe avec partage d'Evangile à la Chapelle de semaine; pas de messe à 20 heures.
CHAPELLE DE LA MISSION ITALIENNE (Parc 47): Samedi, 18 h., messe avec partage d'évangile.
CHAPELLE DE L'HOPITAL: Dimanche, 8 h. 55, messe.
LA SAGNE: pas de messe.
NOTRE-DAME DE LA PAIX: Samedi, confessions de 16 h. 30 à 17 h. 15; 17 h. 30, messe. Dimanche, 9 h. 30, messe (chorale); 11 h., messe; 18 h., messe.
Eglise catholique chrétienne. Eglise SAINT-PIERRE (Chapelle 7). — Dimanche, 9 h. 45, grand-messe.
Première Eglise du Christ Scientiste (9 bis, rue du Parc). — Dimanche, 9 h. 45, culte et école du dimanche. Mercredi, 20 h. 15, réunion de témoignages.
Eglise adventiste (10, Jacob-Brandt). — Samedi, 9 h., étude biblique; 10 h. 15, culte. Mardi, 20 h., cercle d'études. Communauté israélite (synagogue).

(Parc 63). — Vendredi, 17 h. 45, culte et prédication. Samedi, 9 h. 15, culte.
Eglise Neo-Apostolique (chapelle Combe-Grieurin 46). — Dimanche, 9 h. et 20 h., services divins.
Témoins de Jéhovah (Locle 21). — Samedi, 18 h. 15, discours public; 19 h. 15, étude de la « Tour de Garde ». Mardi, 20 h. 15, étude biblique. Jeudi, 19 h. 15, étude du ministère théocratique.
Eglise mennonite (chapelle des Bules). — Dimanche, 10 h., culte de l'Avent, école du dimanche.
Evangélisation populaire (Jaquet-Droz 25). — Dimanche, 9 h. 45, culte; 20 h. 15, réunion de louanges. Jeudi, 20 h. 15, étude biblique.
Eglise évangélique libre (Parc 39). — Dimanche, 9 h. 30, prière; 10 h., culte, M. G. Vuilleumier, école du dimanche. Vendredi, 20 h., étude biblique, M. W. Lemrich.
L'Eau Vive (Eglise chrétienne indépendante), Chapelle 4. — Prédication de l'Evangile et prière pour les malades: mardi, 20 h., Edification et adoration: dimanche, 20 h., pasteur F. Fait.
Eglise évangélique de Réveil (Progrès 48). — Dimanche, 9 h. 30, culte avec sainte cène et école du dimanche. Mercredi, 20 h., veillée de prière et de partage.
Armée du Salut (Numa-Droz 102). — Samedi, 13 h. 30, l'heure de la Bible pour les enfants. Dimanche, 9 h. 15, prière; 9 h. 45, culte; 20 h., soirée montage audio-visuel. Lundi, 19 h. 30, liturgie du foyer.
Action biblique (Jardinière 90). — Dimanche, 9 h. 45, culte, M. R. Polo. Mercredi, 14 h., Club Toujours Joyeux; 18 h. 15, Groupe JAB. Vendredi, 20 h., nouvelles missionnaires et prière.

L'IMPARTIAL
Dès maintenant décembre gratuit
Bulletin de souscription
Veuillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL dès le :
je paierai par 3 - 6 - 12 mois *
Nom : _____
Prénom : _____
Domicile : _____
No postal : _____
Localité : _____
Signature : _____
ABONNEMENTS :
3 mois Fr. 33.50; 6 mois Fr. 63.50; annuellement Fr. 120.--.
Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds.
Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.
* Biffer ce qui ne convient pas.
A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

• LE LOCLE • LE LOCLE • Feuille d'Avis des Montagnes • LE LOCLE • LE LOCLE •

A la veille d'un événement historique

Une nouvelle bannière pour la Musique militaire

Dans le cadre habituel du concert de saison qu'elle donne traditionnellement au Casino-Théâtre du Locle, La Musique militaire recevra ce soir une nouvelle bannière succédant aux quatre étendards qui ont jalonné les 129 dernières années d'activité de la vaillante fanfare locloise, c'est-à-dire depuis sa réorganisation intervenue après les événements de 1848.

C'est sous la forme de ce don d'une exceptionnelle générosité que M. et

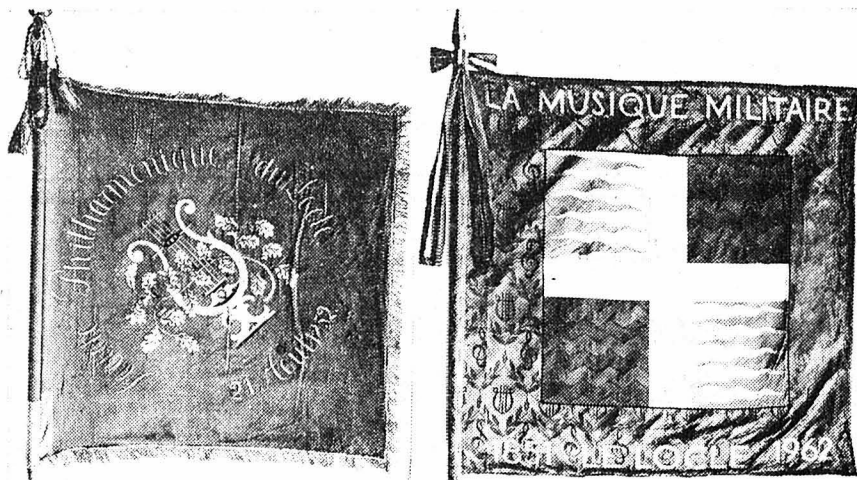
Mme André Bernasconi-Rahm ont voulu marquer l'attachement de leur famille à La Musique militaire, présidée jadis et durant une dizaine d'années par M. Ewald Rahm Sr., promu à la présidence d'honneur en 1946.

Il faut en effet rappeler que M. Rahm, dès son arrivée au Locle, en 1912, fut un membre fidèle de La Musique militaire, musicien d'abord, avant d'en assumer la présidence,

malgré ses nombreuses occupations professionnelles et parallèlement à l'intense activité qu'il déploya au sein de l'Amicale.

En première partie de cette veillée historique, La Musique militaire, sous la direction de M. Ulrich Moser et les Majorettes, sous la conduite de Nicole Besançon, donneront leurs prestations habituelles, puis au milieu des délégations et des bannières de plusieurs sociétés locales et régionales et en présence des autorités communales et cantonales, la nouvelle bannière sera inaugurée officiellement et remise à la société.

Belle soirée en perspective et à laquelle la population est chaleureusement invitée à s'associer. (m)



A gauche, la première bannière remise à La Musique militaire en 1852, après sa réorganisation, intervenue en 1851, à la suite des événements de 1848. A droite, la dernière bannière offerte à la société en 1962, par de généreux donateurs.

Propos du samedi

Crèche vivante

Je me permets de vous rappeler le petit article que vous avez pu lire à la une de L'Impartial de mercredi dernier:

« A Longview au Texas, le révérend Charles Holland était fier de la crèche installée devant son église. Il alla la voir... et entendit un bébé pleurer. Il pensa d'abord que c'était un truc, un effet sonore pour donner plus de réalisme à la scène. Et puis, en s'approchant, il s'aperçut qu'il n'y avait pas de truc. Un bébé nu, emmaillotté dans une couverture, gisait dans une caisse en carton déposée derrière la crèche. Un mot était joint: « Je m'appelle Timothy. Prenez soin de moi ». L'enfant, âgé de trois jours, apparemment en bonne santé, a été confié à un hôpital, tandis que les autorités s'efforcent de retrouver la mère. » (ap)

Il n'y avait pas de truc: c'était un vrai bébé, pleurant comme un vrai bébé. Celui qui est au cœur de la foi et de l'espérance de millions d'hommes. Celui qui tient de Dieu son Père autorité sur le monde, sur la vie et sur la mort, est bien né parmi le bétail, une nuit étoilée, dans une bourgade de Palestine. Ce n'est pas un conte, c'est plus grand et plus

beau qu'un conte, c'est la révélation de l'amour de Dieu. Un amour proche, « à ras de terre », car on ne saurait aimer vraiment ni de loin ni de haut; un amour qui se fait serviteur, qui se penche avec tendresse, dans la miséricorde; un amour qui embrasse tout homme et tout l'homme, pour que l'homme tout entier soit sauvé; un amour qui se manifeste dans le dénuement, humble pour les humbles, les pauvres, les petits, car le salut, la grâce de Dieu, l'espérance du Royaume ne sont pas réservés à une élite d'initiés ou de sages. Non, il n'y a pas de truc; Jésus est le frère de Timothy — et de sa pauvre maman; il leur ressemble, pour que l'un et l'autre, un jour, ressemblent aussi à Celui qui maintenant vit et règne dans la gloire. O non pas la pauvre gloire des puissants de ce monde!

Il n'y a pas de truc: la crèche est vivante, aujourd'hui. L'amour de Dieu n'a rien d'une figure de cire: il continue d'agir et de se déployer, il se laisse toujours saisir dans la prière.

Et de la crèche vient toujours cette voix: Prenez soin des pauvres. R. T.

services religieux

Le Locle

Eglise évangélique réformée. — TEMPLE: Dimanche, 8 h. 15, culte matinal avec sainte cène; 9 h. 45, culte avec sainte cène, M. G. Tissot (dès 9 h. 30, garderie d'enfants à la cure); 20 h., recueillement à la cure.

CHAPELLE DU CORBUSIER: 9 h. 15, culte avec sainte cène.

SERVICES JEUNESSE: à la Maison de paroisse, 9 h. 45, culte de l'enfance et culte des petits. Vendredi, 16 h. 45, culte de jeunesse pour les moyens; 17 h. 45, culte de jeunesse pour les grands.

MONTs: 9 h. 30, culte de l'enfance. LES BRENETS: Dimanche, 9 h. 45, culte; 8 h. 45, culte de jeunesse; 17 h., concert de l'Avent.

LA BRÉVINE: Dimanche, 10 h. 15, culte, M.-Ed. Perret; 10 h. 15, école du dimanche; 14 h. 30, culte à Bémont.

LA CHAUX-DU-MILIEU: Dimanche, 9 h., culte, M.-Ed. Perret; 9 h., école du dimanche.

LES PONTS-DE-MARTEL: Dimanche, 9 h. 45, culte du 2^e dimanche de l'Avent au temple; 11 h., culte de jeunesse au temple; culte de l'enfance à la salle de paroisse; les petits à la cure.

Deutschsprachige Kirchengemeinde. — Sonntag, 20.15 Uhr, Abendpredigt. Donnerstagsabend, Jugendgruppe.

Eglise catholique romaine (Eglise paroissiale). — Samedi, 17 h. 30, première messe dominicale. Dimanche, 8 h. 30, messe; 9 h. 45, grand-messe; 11 h., messe en langue italienne.

CHAPELLE DES SAINTS-APOTRES (Jeanneret 38 a). — Dimanche, 10 h., messe en langue espagnole; 11 h., messe.

LES BRENETS: Samedi, 18 h., première messe dominicale. Dimanche, 8 h. 30, messe.

mémento

Le Locle

Casino: samedi, 20 h. 30, concert de la Musique militaire.

Musée des Beaux-Arts: expos. du noir et de la couleur; œuvres de H. Huguenin, sculpteur-méd., samedi 14-18, dimanche, 10-12, 14-18 h.

Casino: samedi, 17 h., dimanche 14 h. 30, 17 h., 20 h. 30, Le cognear.

Le Perroquet: bar-dancing.

Le Dragon d'or: bar-dancing.

Pharmacie d'office: Coopérative, samedi jusqu'à 21 h., dimanche de 10 h. à 12 h. et de 18 h. à 19 h. Ensuite le No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: tél. No 117 renseignera.

Planning familial: tél. 23 56 56. Consultations conjugales: (038) 24 76 80. Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.

LES PONTS-DE-MARTEL

Temple: samedi, 20 h., concert de Noël Alain Morisod.

LES BRENETS

Temple: dimanche, 17 h., concert de l'Avent.

LA BRÉVINE

Hôtel de Ville: samedi, 20 h. 15, loto organisé par le hockey-club.

Les soirées de La Brévine

Une fanfare en pleine forme et «Treize à table»



Dans « Treize à table », à droite sur scène, M. René Geyer, l'inlassable animateur de « Comœdia ».

Devant le très nombreux public qui emplissait la salle communale de La Brévine jusque dans ses moindres recoins, la fanfare L'Avenir, sous la direction de M. Claude Doerflinger, a donné samedi dernier son concert annuel.

Eclectique, semé de quelques embûches, le programme était plaisant et les musiciens n'ont pas failli à cette tradition qui veut qu'un travail bien fait et bien étudié soit présenté à leurs amis en particulier, au public en général, démontrant qu'ils méritent leur appui et leur sympathie.

Ouvert par « Semper Fidelis », une marche ronflante de J.-P. Sossa, puis l'agréable légende d'un « Beau jour

d'automne » de P.-B. Bisselink, le concert s'est poursuivi avec les meilleurs airs d'opéras, de Verdi. Dans ce pot-pourri, en particulier, les difficultés n'ont pas manqué et dans une certaine mesure, les musiciens les ont dominées, même si parfois le rythme a subi quel-

Carambolages

Hier à 13 h. 40, un automobiliste du Locle, M. P. W., circulait dans une colonne de véhicules sur la route menant du Locle à La Chaux-de-Fonds. Dans la montée, au lieu dit Le Pied-du-Crêt, dans un tronçon rectiligne, alors que les véhicules étaient stoppés par un ouvrier de chantier au moyen d'une palette réglementaire, M. W. n'a pas pu s'arrêter. Il a heurté alors l'arrière de l'auto conduite par M. F. C., du Locle, laquelle, sous l'effet du choc, a été poussée contre l'arrière de la voiture conduit par Mme R. B., des Ponts-de-Martel. Immédiatement après, également à la suite d'une inattention, une collision semblable se produisit entre l'avant de l'auto conduite par M. C. B., du Locle, et l'arrière de la voiture conduite par Mlle M. N., du Locle également, qui, à son tour, a heurté l'arrière de l'auto W. Dégâts matériels.

état civil

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

Décès

Noir née Theurillat, Valentine Hortense, née en 1905, épouse de Noir, Emile.

communiqués

Une nouvelle bannière: Ce soir, 20 h. 15, au cours d'une manifestation publique, la Musique militaire recevra une nouvelle bannière. Des marches entraînant, des valse et des airs de jazz sont au programme du concert offert traditionnellement à la population locloise et les majorettes, dans leurs chatoyants costumes, évolueront sur scène, précédant la cérémonie solennelle de la remise de la nouvelle bannière à la société.

Pour la seconde partie de cette sympathique veillée villageoise, ses organisateurs avaient fait appel à « Comœdia » dont la réputation, dans nos montagnes et bien au-delà, n'est plus à faire.

Avec « Treize à table », de Marc-Gilbert Sauvageon, ce fut une parfaite réussite et les chaleureux applaudissements qui ont marqué les meilleurs moments de cette soirée, en disent long non seulement sur l'originalité de la pièce, mais également sur la qualité des acteurs, tous chevronnés et que nous retrouvons, d'année en année, avec un plaisir sans cesse renouvelé. Joselyne Andrié, Elsa Pipoz et Jean-François Drozier se sont particulièrement distingués dans les principaux rôles, évoluant avec brio au milieu des autres acteurs qui, eux aussi, se sont acquittés avec aisance des tâches qui leur étaient confiées.

Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur la structure de la pièce qui sera rejouée un peu partout dans la région, dans le cadre d'autres fêtes villageoises, notamment au Locle, au Casino-Théâtre, le samedi 9 février 1980. Là aussi, « Comœdia » retrouve habituellement le public qui lui est fidèle et qui, par sa présence toujours nombreuse, témoigne sa reconnaissance aux acteurs, à leur directeur en particulier, M. René Geyer, tous fervents défenseurs d'un art noble. Quant à la soirée de La Brévine, elle s'est terminée en dansant jusque tard dans la nuit, aux sons de l'orchestre Rio-Branca. (rm)



Toujours en pleine forme, « L'Avenir » mérite l'appui et la sympathie de ses amis.

ques inflexions inhabituelles à l'interprétation des œuvres dues au grand compositeur italien.

On devine la présence, par ailleurs réjouissante, de nouveaux jeunes membres qui ont fait un effort louable pour rejoindre très vite les rangs de musiciens plus chevronnés, auxquels ils apporteront demain leur précieux appui, tout en assurant une indispensable relève.

C'est ensuite dans une excellente forme que la fanfare a terminé ses prestations, notamment avec un boogie-woogie, de Lex Abel puis « Frédéric », un paso-doble de John Darling, avant de confier la baguette à M. Roger Bachmann, pour l'exécution d'une dernière marche, « Auf Schritt und Tritt », de Max Leemann, brillamment enlevée.

Au cours de ce concert, ce fut l'occasion pour M. Jean-Pierre Borel, vice-président de la société de remettre les insignes d'ancienneté à M. Frédy Matthey, pour 15 années d'activité et à MM. Jean-François Pellaton et Christian Pellaton, pour cinq ans de fidélité à L'Avenir. M. Claude Doerflinger a été vivement remercié pour l'activité qu'il déploie à la tête de la fanfare dont il assure, avec compétence et dévouement, l'harmonieux développement musical et M. Willy Matthey a été associé à ce témoignage de reconnaissance pour la collaboration qu'il apporte à la batterie depuis six ans.

état civil

LA CHAUX-DU-MILIEU

Décès

3 novembre. Choffet Alfred Arnold, né en 1918, époux de Mical Gabrielle née Rey (décédé au Locle).

avis urgent

CASINO-THÉÂTRE

CE SOIR

à 20 h. 15

CONCERT de la MILITAIRE

Inauguration d'une nouvelle

BANNIÈRE

Entrée libre

RAPPEL
Ce soir

Ancien Stand
20 h. précises

GRAND LOTO DU CENTENAIRE

de la Société Suisse des
Employés de Commerce

Nous vendons une série de voitures VOLVO

Il s'agit de voitures extrêmement bien soignées
Les prix varient entre Fr. 4000.— et Fr. 8500.—
Veuillez vous informer auprès du concessionnaire

Grand Garage + Carrosserie du Jura SA

Avenue Léopold-Robert 117
Téléphone (039) 23 14 08



RÉOUVERTURE

MARDI 11 DÉCEMBRE 1979

SALON de COIFFURE POUR MESSIEURS

RUE NUMA-DROZ 21
La Chaux-de-Fonds

Mlle COLETTE MATTHIEU

Maitrise fédérale

Ouverture : du mardi matin au vendredi soir

À LOUER Paix 107, rez-de-chaussée,
beau 3½ pièces
confort, dépendances. Libre dès le 1er
mai 1980. Loyer Fr. 295.— plus charges
Fr. 100.—
S'adresser à Mme Broisi, Paix 107, pour
visiter.

WEBRAHMEN

Métier à tisser
artisanal
pour enfant.

Tél. (039) 23 13 66.

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

Jeunes gens

Intéressez-vous à
votre avenir chez :

F. Bernasconi & Cie

Rue du 1er-Mars 10
2206 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Pour la rentrée d'août nous engageons :

DES APPRENTIS

- MAÇONS ou des
- SPÉCIALISTES
en construction de routes

Possibilités de stage, etc.

Pour tous renseignements tél. (038) 57 14 15

OFFRES D'EMPLOIS

DECALCO SA

2612 Cormoret

CHERCHE

une secrétaire

DE LANGUE MATERNELLE FRANÇAISE

NOUS DÉSIRONS :

- Apprentissage complet d'employée de commerce,
d'administration, ou formation équivalente
- Habile sténodactylographe
- Connaissances de l'allemand souhaitée
- Aptitude à mettre au net la correspondance en
langue française sur la base de manuscrits ou de
textes pris sous dictée.

NOUS OFFRONS :

- Activité intéressante et variée dans un domaine
en plein développement
- Place stable.

Prière de téléphoner au (039) 44 17 41 ou de se présenter.

Camille Camille Camille Camille	Bloch Bloch Bloch Bloch	Schokolade chocolats chocolate cioccolata	mundet allen gut! pour la bonne bouche! a magic mouthful! delizia la bocca!
--	----------------------------------	--	--

Pour août 1980, nous disposons de deux places d'

apprentissage

dans la profession de

technologue en denrées alimentaires, option chocolat

Cette nouvelle profession, reconnue sur le plan fédéral et dont l'appren-
tissage dure 3 ans, a été introduite en 1977 par l'industrie chocolatière.

Si vous êtes actuellement élève d'une école secondaire et intéressé par
cette profession, nous vous accordons la possibilité, afin de vous aider
dans votre choix, d'effectuer dans notre entreprise un stage d'information
de quelques jours.

Nous attendons votre appel téléphonique (039/44 17 17, interne 63), ou
votre lettre, pour fixer la date d'un premier entretien.

Chocolats Camille Bloch SA, Courtelary

IMPORTANT COMMERCE DE MEUBLES DE LA PLACE

cherche pour son service après-vente

un ébéniste

Place stable, indépendante.

Ecrire sous chiffre P 28-950104 à Publicitas, Avenue
Léopold-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds.

À VENDRE CAMPING BUS

aménagé, Fiat 900 T, 7 places, modèle
juin 1977, 28 000 km., carrosserie et mé-
canique en parfait état, galerie, 4 pneus
neige sur jantes, Fr. 6800.—
Tél. (039) 23 73 39.

Mélanges

TABLEAUX

sur toile vous sont
proposés par Henri
Michelis. Tél. (039)
22 50 90.

Sélection ALFETTA offerte par l'agent ALFA ROMEO

ALFETTA 2.0	1978	Fr. 13 800.-
ALFETTA 2.0 L	1978	20 000 km.
ALFETTA 2000 GTV	1977	Fr. 13 800.-
ALFETTA 1.6	1979	25 000 km.
ALFETTA 2000 GTV	1977	50 000 km.
ALFETTA 1.6 GT	1978	Fr. 13 800.-
ALFETTA 1.8	1976	Fr. 8 500.-
ALFETTA 1.8	1977	36 000 km.

Toutes ces voitures vendues expertisées et bénéficiant d'une garantie effectuée
par une main-d'œuvre spécialisée ALFA ROMEO

GARAGE MÉTROPOLÉ S.A.

Dir. J.-P. Schranz

Atelier et bureau: Locle 64 - Tél. (039) 26 95 95

Vitrine d'exposition: Léopold-Robert 102 - Tél. (039) 22 22 68

Confection ABAT-JOUR

en tout genre.

A vendre
quelques lampes à pétrole et bou-
geoirs anciens, transformés en
lampes, ainsi que des quenouilles
pour lampadaires et autres petites
lampes, dès Fr. 140.—

Mme Marthe FAVRE

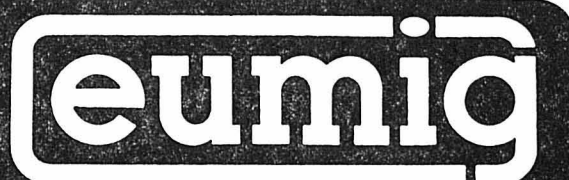
Bâtiment CFF (entrée côté бага-
ges).

Pharmacie au centre de La Chaux-de-
Fonds cherche pour le 1er mars 1980

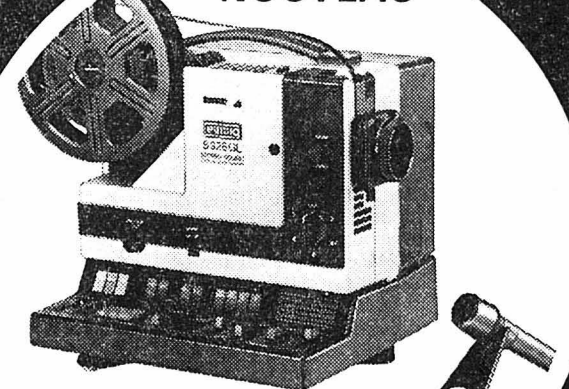
aide en pharmacie

dynamique, aimant le contact avec la
clientèle et prêt à assumer des responsa-
bilités.
Si possible deux ans d'expérience.

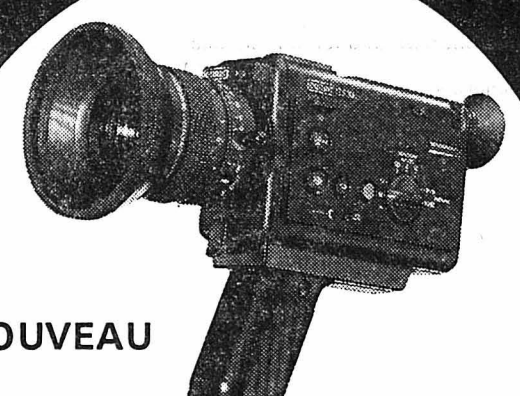
Téléphoner dès lundi au (039) 23 40 75,
de 18 h. 30 à 19 h. 30.



NOUVEAU



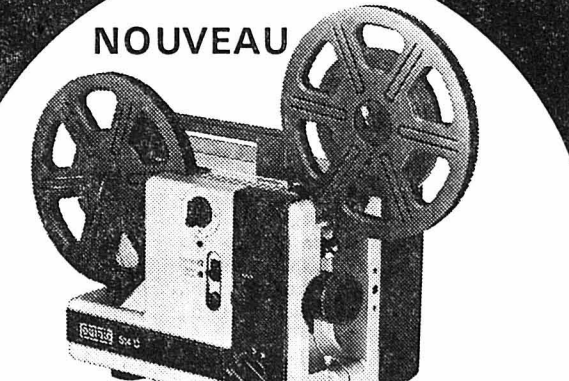
Le sensationnel projecteur sonore EUMIG S
926 GL Stéréo vous offre une qualité
sonore exceptionnelle, duoplay,
multiplay et bien d'autres
choses encore à un
prix imbattable.



NOUVEAU

La caméra EUMIG 128 XL, une conception
d'avenir, pensée pour l'amateur. Une
caméra compacte, maniable et
belle, très simple d'emploi
malgré ses hautes
performances.

NOUVEAU



Projecteur de cinéma EUMIG 614 D,
né d'un modèle éprouvé à des cen-
taines de milliers d'exemplaires.
Simple d'emploi, excellente
image, marche avant et
arrière, ralenti, etc.

Documentation

J'aimerais en savoir davantage sur vos caméras et
projecteurs.

Veillez me faire parvenir votre documentation.

Nom et prénom: _____ IMP

Rue et numéro: _____

NPA et localité: _____

A expédier à EUMIG, case postale, 1401 Yverdon



PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Conception globale des transports : la réponse neuchâteloise

Avant de parler CSGT, finissez donc la N 5!

« Conception globale suisse des transports »: une grande idée, un sigle, CSGT, devenu un idéal pour les uns, un monstre menaçant pour d'autres, de toutes façons, une étude menée sous l'égide du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie, qui a débouché sur un rapport final. Un volumineux rapport qui vient d'être soumis à la traditionnelle procédure de consultation. Qu'en pense le Conseil d'Etat neuchâtelois? C'est ce qu'il explique dans la réponse transmise à mi-novembre aux autorités fédérales concernées.

Dès l'entrée en matière acceptée, le gouvernement neuchâtelois émet une première réserve: « Nous ne pouvons pas souscrire à l'ensemble des thèses des auteurs de cette conception globale des transports, écrit-il. Très concrètement, nous n'approuvons pas celles d'entre elles qui ont pour effet de restreindre les droits actuels des cantons. Il est indispensable que, préalablement à la consultation populaire concernant les nouveaux articles constitutionnels, les cantons reçoivent l'assurance formelle que non seulement ils participeront à l'élaboration de la planification et au programme des investissements, mais encore que leur accord devra être obtenu. Ainsi seulement, il sera tenu compte du postulat aux termes duquel les tâches des transports doivent être accomplies à l'échelon le plus proche de l'utilisateur. Enfin, la réalisation rapide du réseau des routes nationales issu de la loi de 1960 et de ses compléments doit mettre un terme aux disparités actuelles. Il y va de la confiance que nous plaçons dans les décisions de la Confédération. »

En ce qui concerne les priorités des thèses, le Conseil d'Etat souligne l'importance qu'il donne à « l'égalisation des chances pour les divers groupes de la population et les différentes régions du pays » parmi les conditions du mandat attribué par le Conseil fédéral à la Commission de la CSGT en janvier 1972. Dans les principes fondamentaux, le Conseil d'Etat considère comme très important que « le système des transports doive satisfaire les besoins du trafic avec une perte de temps et des charges financières minimum, tant pour la collectivité que pour les usagers et avec un maximum de sécurité et de confort. Les principes qui consistent à favoriser la prospérité générale du pays et à équilibrer le développement des régions, afin de combler les disparités, doivent l'emporter sur la thèse No 1 du rapport final qui met l'accent sur « la satisfaction des besoins de transports, l'affectation optimale des ressources et la prise en compte des effets directs et indirects des transports ». « Ce glissement du politique vers l'économique est dangereux... »

Le canton de Neuchâtel « considère que la planification des routes nationales, issue de la loi de 1960 et complétée ultérieurement, constitue un ensemble cohérent auquel on ne peut pas toucher sans compromettre le but final recherché et causer de graves préjudices aux cantons qui n'ont pas encore pu réaliser les tronçons planifiés. Dans un esprit de solidarité confédérale, certains cantons ont accepté de réaliser leurs tronçons en fin de programme; il serait injuste de remettre ceux-ci en question sous divers prétextes et d'utiliser les fonds disponibles à d'autres buts. C'est pourquoi notre canton pose, comme préalable à toute nouvelle planification des transports dans le cadre de la CSGT l'achèvement du programme actuel de construction des routes nationales ».

PAS DE SEMI-AUTOROUTES

A la suite des mauvaises expériences faites en Suisse, le canton de Neuchâtel rejette la solution des semi-autoroutes en plaine. En effet, ce genre de construction n'offre, dans l'immédiat, que de maigres avantages sur le plan financier et dans l'occupation des surfaces. Par contre, il n'apporte aucune amélioration quant à la protection de l'environnement, ne résoud pas le problème du trafic et, surtout, ne procure par la sécurité qu'offre une autoroute à chaussées séparées. Dans cette optique, écrit le Conseil d'Etat, « nous réclamons avec vigueur la construction rapide de la N 5 sous forme d'autoroute à 4 voies de circulation de Thielle à Yverdon ».

Ne pas laisser l'autonomie cantonale (restant) se faire annihiler par un centralisme à outrance est aussi une crainte exprimée par le Conseil d'Etat: « Le canton de Neuchâtel veut conserver ses droits et ses compétences quant à la planification et à la programmation de son réseau de transports. Il désire, comme les autres cantons, jouir des droits d'un Etat souverain et participer activement à la planification et à l'élaboration des projets et des programmes touchant le réseau des routes et des chemins de fer d'intérêt national, même si cela doit le conduire

à une participation financière. Il ne peut pas souscrire à un projet qui placerait ces décisions fondamentales sous la seule souveraineté de la Confédération ».

Le canton de Neuchâtel n'est pas isolé dans son attitude. Comme le rappelle sa réponse au Département fédéral des transports et communications, le canton appuie les thèses déjà exprimées dans la lettre du 2 mai 1979 que la Conférence romande des Travaux publics a adressée au chef du Département fédéral des transports au sujet de ce même rapport de la CSGT. Cette lettre, souligne le Conseil d'Etat, manifeste l'unité de vue des cantons romands sur les plans de la planification et de la réalisation des infrastructures. Les thèses principales en sont les suivantes:

- La satisfaction des besoins de communication, dans le but de favoriser la prospérité générale et le développement équilibré des régions, est fondamentale pour notre pays; la

CSGT doit contribuer à l'effort de décloisonnement des cantons.

- Le réseau des routes nationales doit être terminé en Suisse romande dans le plus bref délai; la conférence accepte des priorités, mais refuse une modification de la planification actuelle.

- Le réseau des routes principales importantes doit être revalorisé, notamment:

- Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds (T 20, anciennement T 11).
- Bienne - Sonceboz - Moutier (T 6).
- Oensingen - Moutier - Delémont - Porrentruy (Transjurane).
- Delémont - Saingelégier (T 18).
- Sonceboz - Saint-Imier - La Chaux-de-Fonds (T 30).

- Les lignes de chemin de fer secondaires doivent être maintenues et les grands axes ferroviaires défendus pour les conserver dans le réseau européen.

- Le raccordement ferroviaire Genève - Cointrin est nécessaire.

- Il faut que les investissements destinés aux chemins de fer restent dans des limites raisonnables par rapport au gain de temps notamment.

- Les intérêts de la Suisse occidentale commandent que le tracé du canal du Rhône au Rhin soit protégé.

« La conception neuchâteloise s'intègre parfaitement aux thèses défendues par la Conférence romande des Travaux publics », poursuit le Conseil d'Etat qui a joint à sa réponse un rapport et une carte du réseau des voies de communication principales en Suisse occidentale telles que les Neuchâtelois les désirent pour assurer des liaisons rapides et sûres vers les centres de première importance suisses et français. « Il est vital pour l'économie et le développement de notre canton d'être à moins de deux heures d'un aéroport intercontinental et à une heure de la ville fédérale. Les routes et les liaisons doivent être rapides et offrir le maximum de sécurité; seules des autoroutes répondent à ces exigences. »

Des précisions devenues fausses

Au-delà des choix et des tracés, d'autres remarques générales s'imposent. Le Conseil d'Etat relève notamment que les bases économiques de 1974 telles qu'elles sont prises en considération dans le rapport final de la CSGT devront être revues, tant au point de vue national que sur le plan cantonal, car ces bases, hypothéquées par une faible croissance entre 1974 et 1979, ne correspondent plus à la réalité d'aujourd'hui. Or il ne faudrait pas que la planification technique soit finalement en avance sur la planification financière.

« Notre canton a subi un renversement de situation économique depuis 1974. On ne peut certainement plus affirmer, comme c'est le cas dans le rapport, que le Littoral neuchâtelois et le Val-de-Travers n'ont aucune tendance récessive », remarque très justement le Conseil d'Etat. « Actuellement, le canton de Neuchâtel fait un gros effort de reconversion et de diversification de ses activités afin que son économie soit moins dépendante de l'horlogerie. Cependant, ses industries restent tournées vers l'exportation, d'où l'importance de bonnes liaisons rapides en direction des aéroports de Cointrin et Kloten et vers les autoroutes suisses et françaises, en particulier la A 36. Le maintien et le développement d'une industrie saine et dynamique sont étroitement liés à de bonnes voies de communication routières et ferroviaires ».

Les particularités géographiques du canton, dont la population est séparée par la chaîne du Jura, exige « plus qu'ailleurs d'excellentes voies de communication, d'une part pour relier les deux communautés entre elles, d'autre part pour les rapprocher de l'extérieur, que cela soit en direction du Plateau suisse ou de la France. Il est dès lors

MARIN

Horlogerie : 750 ans d'activité

Bien qu'Ebauches électroniques SA soit une des plus jeunes entreprises du groupe ASUAG, elle était fière de pouvoir fêter hier près de huit siècles d'efforts additionnés par une cinquantaine de jubilaires fidèles à l'entreprise de Marin et de ses succursales de La Chaux-de-Fonds, de Montilier et du Landeron.

Le directeur général, remercia et félicita ces collaborateurs dévoués entourés pour la circonstance de tous les retraités de l'entreprise.

En ce jour de la Saint-Nicolas, le père Noël remit à chaque participant un cadeau substantiel.

Voir autres informations neuchâteloises en page 26

Elections communales des 10 et 11 mai 1980

Le Conseil d'Etat explique son choix

La décision par laquelle le Conseil d'Etat a fixé la date des élections communales aux samedi et dimanche 10 et 11 mai 1980, a suscité quelques réactions. Certaines communes ont déploré en effet que ces élections tombent sur le week-end qui comprend la Journée des mères. A leur avis, il leur sera d'autant plus difficile de trouver des citoyens et des citoyennes compétents pour les bureaux de vote. Elles ajoutent que la date choisie ne favorisera pas la participation au scrutin.

La loi sur l'exercice des droits politiques dispose impérativement que les élections pour le renouvellement des Conseils généraux doivent avoir lieu simultanément dans tout le canton dans le courant du mois de mai.

En 1980, le mois de mai comportera quatre week-ends.

Pour des raisons évidentes, le Conseil d'Etat a dû exclure d'emblée le week-end de Pentecôte, soit les 24 et 25 mai.

Des raisons analogues ont conduit le gouvernement à écarter le week-end se situant entre l'Ascension et Pentecôte, soit les 17 et 18 mai. Il est en effet de notoriété publique que les personnes qui choisissent cette période de l'année pour prendre quelques vacances sont relativement nombreuses (troisième âge, contemporains, groupements

divers, etc.). Ni en 1968, ni en 1972, ni en 1976, les élections communales n'ont été fixées à ce moment-là.

Si le week-end des 3 et 4 mai a été écarté, ce n'est pas seulement parce que, dans les Montagnes neuchâteloises, le 1er mai est un jour férié officiel, mais c'est surtout parce que l'on sait que, dans les districts du Locle et de La Chaux-de-Fonds, un certain nombre d'entreprises, et non des moindres, profiteront de cette fermeture pour « faire le pont » jusqu'au lundi matin 5 mai. Fixer des élections aussi importantes que les élections communales dans une telle période de congé n'aurait été compris ni des autorités de ces districts, ni des citoyennes et des citoyens des Montagnes. Aux difficultés qu'auraient rencontrées les communes pour constituer les bureaux de vote se serait ajouté le problème du taux de participation au scrutin. De plus, si les élections avaient été fixées aux 3 et 4 mai, on n'aurait pas manqué de prêter au gouvernement des arrière-pensées politiques.

Il ne restait dès lors plus que les 10 et 11 mai. Il n'a évidemment pas échappé au Conseil d'Etat que la Journée des mères tombait sur ce week-end. Cet inconvénient lui a paru à tous égards plus facile à maîtriser que ceux auxquels il se serait heurté en choisissant le week-end précédent. (comm.)

Le Technicum du soir a décerné quatorze diplômes de techniciens

Pour parfaire leur formation et améliorer leurs connaissances professionnelles, des hommes et des femmes consacrent leurs soirées et leurs loisirs à des études suivies au Technicum du soir.

Hier en fin d'après-midi, dans la salle du Grand Conseil, quatorze diplômes ont été décernés à une dame et treize hommes; douze ont opté pour l'exploitation, deux pour la construction.

Le plus jeune diplômé a 26 ans, l'aîné 50 ans, douze travaillent dans des entreprises de notre canton, deux à l'extérieur, dans les secteurs de l'horlogerie (4), la mécanique (7) ou d'autres professions (3).

Le chef du Département de l'instruction publique, M. François Jeanneret et M. Pierre Steinmann, directeur général du Technicum neuchâtelois ont adressé leurs félicitations et des vœux pour l'avenir des nouveaux techniciens.

Un vin d'honneur a été servi à tous les participants qui ont pu apprécier également des intermèdes musicaux.

PALMARÈS

Meilleure moyenne générale de diplôme

Prix offert par l'Association suisse des cadres techniques d'exploitation à M. Jean-Bernard Grobety, moyenne 5,81; prix offert par le Technicum neuchâtelois, établissements du Locle et de La Chaux-de-Fonds à M. René Matthey, moyenne 5,80; prix offert par le Centre de formation professionnelle

du Littoral neuchâtelois, à Neuchâtel, à M. Bernard Linder, moyenne 5,66.

LISTE NOMINATIVE DES DIPLOMÉS

Option Technicien d'exploitation. — Mme Furka Veronika, 4,77; MM. Grobety Jean-Bernard (Prix ASCT), 5,81; Guenin Marcel, 4,45; Lebœuf Pierre, 4,64; Linder André (Prix CPLN), 5,66; Longobardi Eustachio, 5,23; Marchon René, 5,16; Matthey René, (Prix TN), 5,80; Neuenschwander Jacques, 5,26; Pislor Luciano, 5,17; Spuhler Marc, 4,75; Stolz Bernard, 4,81.

Option Technicien constructeur. — MM. Gerber Jean-Bernard, 5,25; Piquerez Jean-Marcel, 5,02.

CERNIER

Collision: deux blessés

Hier à 17 h. 30, M. R. O., d'Auvergnier, circulait en auto rue Frédéric-Soguel en direction de Fontainemelon avec l'intention d'emprunter la route de Neuchâtel. Arrivé au carrefour de la place du Centenaire, il a bifurqué à gauche coupant ainsi la route à la voiture conduite par M. Edgar Chappuis, 51 ans, de Pertuis, qui arrivait en sens inverse, soit de Fontainemelon. Une collision s'ensuivit. Blessés M. Chappuis et sa fille Ariane, 17 ans, ont été transportés à l'Hôpital de Landeyeux.

Affaire L. M. L. Ne pas confondre!

M. Maurice Pointet, administrateur de la Fiduciaire Pointet S.A. à Peseux, nous prie de signaler que ses initiales ne sont pas à confondre avec celles de M. M. P. administrateur de la Société de Crédit S.A. à Peseux, cité dans l'affaire L. M. L. Buttes. Dont acte.

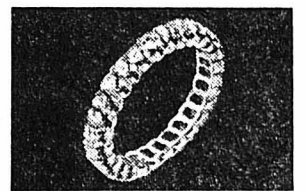
mémento

Val-de-Travers

Couvet, Colisée: samedi, 20 h. 30, dimanche, 14 h. 30, 20 h. 30, Alien. Dimanche, 17 h., Jonathan Livingston le goéland.
Château de Môtiers, expos. aquarelles et céramiques, 10-22 h.
Môtiers, Musée rég., Musée Rousseau, samedi, 14-17 h.
Fleurier, salle du Stand: expos. Dubois-Minelle.
Fleurier: Le Rancho, dancing.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Ambulance: tél. (038) 61 12 00 et 61 13 28
Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
Police cantonale: tél. 61 14 23.
Police (cas urgents): tél. 117.
Police du feu: tél. 118.

Médecin de service: de samedi midi à dimanche 22 h., Dr Schmidt, Les Verrières, tél. 66 12 57.
Pharmacie de service: de samedi 16 h. à lundi 8 h., des Verrières, tél. 66 16 46, ouverte dimanche de 11 h. à 12 h.
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

depuis 1895



ALLIANCES BRILLANTS

qualité extra blanc avec certificat

Top Wesselton - V. V. S. 1

ct 0,75	1450.-
ct 1,00	2075.-
ct 1,25	2400.-
ct 1,50	3200.-
ct 1,75	3600.-
ct 2,00	4450.-

VENTE DIRECTE AUX PARTICULIERS

Numa-Droz 141 La Chaux-de-Fonds

En décembre: ouvert samedi matin

MOCO S.A.
Cernier - Tél. (038) 53 32 22
derrière le marché Diga
le GROSSISTE qui vend directement au public... à des prix choc!!!
MEUBLES RUSTIQUES espagnols et classiques
Exposition sur 3000 m2
Facilités de paiement
Pour les fêtes de Noël
lundi ouvert
P 28174

des patinoire mélèzes

CE SOIR, à 20 h. AROSA

Francis GRÄNICHER
Agent principal
HELVETIA ACCIDENTS
vous conseille
pour toutes vos assurances !
Av. Léopold-Robert 107

Charles BERSET
Gérant d'immeubles
Achats - Vente - Expertises
Rue Jardinière 87

Garage KUHFUSS
Pneus, géométrie **EK**
La Chaux-de-Fonds
Willy Freiburghaus succ.
Collège 5, tél. 039/23 23 21

CSZ Carrosserie du Sentier
J.-L. Zosso
Réparations - Transformations
Peintures au four catalyseur
Ronde 21 a, ☎ 039 / 23 93 33

BIERI & GRISONI
GÉNIE CIVIL - BÉTON ARMÉ
Tél. (039) 26 02 02

V.A.C.
René Junod S. A.
Radio - TV - Meubles - Tapis, etc.
115, Av. L.-Robert
La Chaux-de-Fonds

AF DISCOUNT DU MARCHÉ
Tout l'électro-ménager
à prix érasés !
FORNACHON & Cie
Marché 6 Tél. (039) 22 23 26

VOTRE BANQUE
CREDIT SUISSE
CS
Av. Léopold-Robert 58

Mercedes Garage P. Ruckstuhl SA
F.-Courvoisier 54
Tél. (039) 23 52 22

Oberli MÂTRE OPTICIEN
Votre opicien entre
la Channe et la Fleur
15, avenue
Léopold-Robert
Coll. J.-L. Gonzalès

G. ZUCCOLOTTO
Pour toutes vos
installations :
courant fort,
faible et téléphone
La Chaux de Fonds
Tél. 039/23 66 33

magasin populaire mp
SPORTS
Tout pour le hockey
EN EXCLUSIVITÉ:
le **MOON-BOOT**
aux couleurs du HCC



Aux Mélèzes, Arosa avait battu La Chaux-de-Fonds lors du premier tour. Mais Gosselin, que l'on voit ici battre Brun, veut mener ses co-équipiers à la victoire.

Rien n'est perdu

Devant son public, encouragé par ses supporters, Le HC La Chaux-de-Fonds peut encore espérer s'en sortir. Il reste 26 points en jeu et Lausanne comme Kloten peuvent aussi connaître un passage à vide comme l'a connu La Chaux-de-Fonds. C'est vrai, les Neuchâtelais ont été battus à Berne, mardi soir. Mais quatre jours auparavant, ils avaient battu Langnau aux Mélèzes et du même coup l'espoir était revenu. Samedi, l'invité des Mélèzes se nomme Arosa. Deux fois cette saison, les Grisons ont battu les Neuchâtelais. « Deux c'est assez, trois c'est trop », dit un vieux dicton. Alors, pourquoi ne pas croire à un succès des hommes de Toni Neininger. Au programme de la soirée, il y a Langnau-Berne, mais il y a surtout Lausanne-Davos et Kloten-Bienne.

LA CHAUX-DE-FONDS	AROSA
Entraîneur: Neininger	Entraîneur: Lilja
Schlaefli	Brun
Girard	Kramer
Sgualdo	Ritsch
Locher	Staub
Gobat	Kelly
Valenti	Sturzenegger
Amez-Droz	Stampfli
Yerli	Kristoffel
Gosselin	Koller
Piller	Neininger
Neininger	R. Dekumbis
Mouche	Mattli
Flotiront	G. Lindemann
Willimann	M. Lindemann
Houriet	Jenkins
Von Gunten	

PUCK CLUB
CARTE No 150 gagne un bon d'une valeur de Fr. 50.— auprès de Calame Sports, Neuve 3, 2300 La Chaux-de-Fonds
CARTE No 214 gagne un billet d'entrée gratuite pour le match du 5 janvier 1980, HC LANGNAU.

CARROSSERIE - GARAGE DE LA RUCHE F. Haag
Réparations de toutes marques
Traitement antirouille DINITROL
Ruche 20 Tél. (039) 23 21 35

BOUTIQUE BARBIZOU - PARFUMERIE DUMONT
Avenue Léopold-Robert 53

Exposition permanente
Garage des Montagnes
TOYOTA
Vous pouvez nous faire confiance.

all Star Sports
Léo Eichmann
Léopold-Robert 72
Tél. (039) 23 79 49

Serre 28
PARADIS des PAPIERS PEINTS
et de la PEINTURE
Eugenio BEFFA

LEU
Machines de bureau
La Chaux-de-Fonds

ENTRESOLSA
LE PAILLASON
Passage du Centre 3

OUEST-LUMIÈRE
MONTANDON & Cie
ELECTRICITÉ et TÉLÉPHONE
☎ (039) 22 31 31

Chaussures ville et sport
J. KURTH SA
Place du Marché
Rue Neuve 4

PUCK SUISSE
une spécialité
de la Pâtisserie
MARENDING SA

Winkler et Grossniklaus
AUTO-ELECTRICITÉ
☎ (039) 23 43 23

DÉCORATION TAPIS - RIDEAUX
MEUBLES MÉTROPOLE
Av. Léopold-Robert 100
☎ 039 / 23 43 65

BIENNE • BIENNE • BIENNE

A la Cour d'assises du Jura bernois

Verdict de clémence déconcertant

« Il ne faut tout de même pas prendre les enfants du bon Dieu pour des canards sauvages ». Cette phrase prononcée par le défenseur de Michel S., l'innocent cloué dans une chaise roulante pour le restant de ses jours, reflète parfaitement le sentiment général du public et des journalistes présents lors de la lecture du jugement concernant le « Western de Crémînes ». D'ailleurs, comment pourrait-il en aller autrement lorsque l'on sait que Jean-Jacques Mu. a été condamné à une peine de 18 mois de réclusion avec sursis durant quatre ans, tout comme Pierre-André Mo., ce dernier devant s'acquitter des frais de l'action civile en plus. Enfin, Jean Mo. a tout simplement été acquitté. Oh ! nous conviendrons volontiers que l'affaire n'était pas simple. Il n'en demeure pas moins que le verdict de clémence prononcé par la Cour d'assises du Jura bernois est déconcertant. A l'heure où l'escalade de la violence est inquiétante, pareille mansuétude étonne. Ce jugement est presque une approbation tacite du port d'arme généralisé.

Ce n'est qu'à 19 h. 15, hier soir, que la Cour d'assises du Jura bernois a rendu son jugement. Comme on pouvait s'y attendre, les délibérations ont été difficiles. Dans les brefs considérants donnés, hier soir, le président M. Oscar Trœhler releva que la Cour avait passé une bonne partie de son temps à examiner le problème de la rixe sur le plan juridique. Mais auparavant, il appartenait au greffier de lire le juge-

ment. Jean-Jacques Mu. a été libéré des préventions de mise en danger de la vie d'autrui, de participation à une rixe. Sa condamnation (18 mois avec sursis durant quatre ans et les trois septièmes des frais judiciaires) porte sur les lésions corporelles graves causées par son coup de revolver sur la personne de Jean Mo. Ce dernier ne paiera que un septième des frais judiciaires. La prévention de rixe n'étant retenue pour aucun des trois « acteurs », Jean Mo. a été acquitté. Son frère, Pierre-André Mo. ne devait pas être aussi bien loti. Reconnu coupable de délit manqué de meurtre par passion, de lésions corporelles graves par négligence, il a été condamné à 18 mois de réclusion avec sursis durant quatre ans, aux trois septièmes des frais judiciaires et à l'action civile des époux S., soit 78.000 francs.

EXCÈS DE LÉGITIME DÉFENSE

Le président Trœhler donna quelques explications sur les délits retenus ainsi que sur les mesures de la peine. Parlant de Jean-Jacques Mu., le juge professionnel déclara que la Cour avait estimé qu'il y avait excès de légitime défense car on ne répond pas à un coup de poing par un coup de feu. En revanche il a été admis que Jean-Jacques Mu. avait tiré intentionnellement et volontairement sur son adversaire. La mise en danger de la vie d'autrui n'a pas été retenue, toutes les conditions

juridiques requises n'étant pas remplies. Pour la Cour d'assises du Jura bernois, il ne fait aucun doute que Pierre-André Mo. a été l'auteur des deux coups de feu à l'intérieur du restaurant dont un devait grièvement blesser M. S. Aux lésions corporelles graves par négligence, il s'agissait d'ajouter le délit manqué de meurtre par passion, Pierre-André Mo. n'ayant jamais contesté qu'il avait voulu tuer Jean-Jacques Mu.

Risquant, selon l'article du Code pénal, entre six mois et dix ans de réclusion, Jean-Jacques Mu. a vu sa peine sensiblement atténuée en raison de ses bons antécédents et du fait que la Cour n'a pas retenu les autres chefs d'accusation. Pierre-André Mo. a également pu bénéficier d'une atténuation de sa peine qui aurait pu osciller entre un et cinq ans. Signalons encore que l'avocat de M. et Mme S. nous a confié son intention d'interjeter appel. Quant au défenseur de Pierre-André Mo., il se donne un délai de réflexion de 24 heures sans exclusion, bien au contraire, une telle possibilité.

Laurent GUYOT

TRAMELAN

Les accordéonistes en fête

Ce soir, les accordéonistes tramelots seront en fête et présenteront au public, qui sera nombreux, tout d'abord ses jeunes talents de 8 à 15 ans qui, sous la direction de Mme Daisy Kessler, interpréteront un magnifique pot-pourri de valse tessoises arrangées par Renato Bui.

Puis le club prendra la relève dans un répertoire inédit, comme d'ailleurs chaque année où plusieurs surprises sont réservées à ceux qui vont applaudir le club placé sous la direction de M. Georges Richard. Signalons aussi qu'en intermède, on pourra applaudir le célèbre ventriloque - magicien - fantaisiste Jean de Merry, et les trois jeunes accordéonistes du club, Christophe Dufaux, Michel Schott et Stéphane Voirol, qui ont obtenu des résultats remarquables aux différents concours de cette année.

(comm., vu)

COURTELARY

Dernier garde-à-vous

L'inspection dite de libération, soit la dernière à laquelle étaient convoqués les sous-officiers et soldats de la classe 1929, s'est déroulée hier à Courtelary, en présence notamment de M. Marcel Monnier, préfet, et des représentants des autorités municipales de trois communes du district. Nous reviendrons plus en détail dans une prochaine édition sur cette cérémonie toujours empreinte d'une certaine nostalgie. (ot)

SAINT-IMIER

A l'Ecole de commerce

Afin de promouvoir la compréhension internationale, l'Ecole de commerce de Saint-Imier a adhéré il y a une quinzaine d'années au groupement des Ecoles associées de l'UNESCO.

Cette participation permet de donner un enseignement visant à développer le sens critique des élèves et d'obtenir de la documentation relative aux grands problèmes mondiaux qui sont traités principalement dans les leçons d'histoire. C'est M. Jean Wille, professeur de français et d'histoire, qui assume la responsabilité de ces activités et qui établit chaque année un rapport à ce sujet.

La Commission nationale suisse pour l'UNESCO a convoqué l'assemblée générale 1979 des écoles associées de notre pays le mercredi 5 décembre, à Fribourg, et a prié M. Jean Wille de présenter à cette occasion un rapport sur les activités 1978-79 de l'Ecole de commerce de Saint-Imier dans le cadre de l'éducation pour la compréhension internationale. Au cours de la discussion qui groupait plus de 30 personnes, les participants ont manifesté un vif intérêt pour l'exposé de M. Wille. Il en résulte que l'Ecole de commerce de Saint-Imier occupe une place en vue dans le domaine de l'éducation et nous en félicitons bien sincèrement M. Jean Wille. (comm)

avis urgent

Ce soir à 20 h. 30
SALLE DE SPECTACLES
SAINT-IMIER
LA THÉÂTRALE DE TRAMELAN
présente

LA PAIX

d'après Aristophane

SAINT-IMIER
039 / 41 44 30

centre
de culture
et de loisirs

P 28554

JURA BERNOIS • JURA BERNOIS

Mort de l'ancien conseiller d'Etat Henri Huber



L'ancien conseiller d'Etat bernois Henri Huber est mort jeudi soir à Berne, à l'âge de 61 ans, des suites d'une crise cardiaque.

M. Henri Huber était né en 1918 à Moutier, où il avait passé son enfance. Après avoir suivi les cours de l'Ecole normale de Porrentruy, puis séjourné en Suisse allemande pour y achever ses études, il revint dans sa ville natale en 1942, où il enseigna comme maître secondaire, puis œuvra au sein du Conseil municipal.

A 36 ans, il fut élu au Conseil exécutif du canton de Berne, où il succéda au jurassien du Nord Georges Mœckli. Il était alors l'un des plus jeunes membres du gouvernement bernois. Tout comme son prédécesseur, il assumait tout d'abord la responsabilité de la Direction cantonale des œuvres sociales. C'est sous sa responsabilité que fut promulguée, en 1961, la loi sur les œuvres sociales, une des pierres blanches de la législation bernoise de ce siècle en la matière.

En 1962, lorsque l'Oberlandais Samuel Brawand quitta l'exécutif, M. Huber passa à la tête de la Direction des travaux publics et des chemins de fer, qu'il conserva jusqu'en 1966. Durant ces quatre ans, l'homme d'Etat jurassien bernois défendit devant le Parlement plusieurs lois et décrets, dont la loi sur la construction des routes (en 1964), la révision partielle de la loi sur l'utilisation des eaux (1964 également), et la modification constitutionnelle introduisant un droit de participation du Grand Conseil et du peuple dans le processus d'octroi des grandes concessions hydrauliques (1965).

A la suite de la réorganisation des Directions cantonales, en 1966, le défunt prit en charge la Direction

des transports, de l'énergie et de l'économie hydraulique, nouvellement créée. Durant ce dernier mandat, qu'il assumait jusqu'à sa retraite le 31 mai 1978, il s'occupa notamment des problèmes liés à la protection des eaux, de l'assainissement des chemins de fer privés et prépara la loi cantonale sur l'énergie. En outre, M. Huber a déployé des efforts incessants pour maintenir des liens étroits entre l'ancien canton et le Jura bernois.

En 1957 - 1958 et 1968 - 1969, M. Henri Huber avait assumé la présidence du Conseil exécutif. Membre du Parti socialiste du canton de Berne, il siégea durant de nombreuses années au sein du comité directeur de celui-ci. (oid)

Un travailleur infatigable

Homme d'une très grande culture, travailleur infatigable, professeur apprécié, conseiller d'Etat dynamique, M. Henri Huber était un homme dont les qualités ne se discutaient pas. Ses amis ou ses adversaires en conviendront volontiers. Antiséparatiste convaincu dès les premières heures de la question jurassienne, M. Henri Huber n'a jamais fléchi dans ses convictions. A chaque occasion, il défendit la cause d'un Jura bernois des sept districts rattachés à l'ancien canton. Lors de la cérémonie d'adieu pour les membres démissionnaires du Conseil exécutif, le 20 février 1978, il défendit encore affirmer ses positions.

« ... comme plusieurs Jurassiens informés de l'histoire de leur pays, j'ai acquis la certitude que seule l'appartenance au canton de Berne pouvait protéger l'intégrité du territoire de l'ancien évêché de Bâle, comprenant Bienne, les six districts romands et le Laufonnais et constituant véritablement — n'en déplaise à ceux qui maltraitent l'histoire pour les besoins de leur cause — le patrimoine jurassien. On ne peut pas refaire l'histoire avec des si. Le peuple a parlé. Il est dès lors normal et démocratique, la Confédération et le peuple suisse le voulant, que les trois districts du Nord deviennent canton confédéré. Ainsi pour la première fois dans l'histoire de la Confédération, et à contre courant, un canton confédéré sera créé de toutes pièces sur une base ethnique et linguistique, au prix de l'éclatement d'un patrimoine séculaire, riche de deux langues et de deux cultures ». Avec le décès de M. Henri Huber, c'est aussi un des piliers de l'antiséparatisme qui disparaît.

Laurent GUYOT

Composition de la Cour d'assises

Président: M. Oscar Trœhler.
Juges: MM. Pierre Grossenbacher et Jacques Gubler.
Jurés: Mmes Rita Guerne (Saint-Imier), Claude-Bluette Lilla (Reconvilier), Raymonde Simon (Romont), MM. Henri Pingeon (Saint-Imier), Eric Charpillot (Bévilard), Roland Jeanrenaud (Moutier), William Houmard (Malleray), Norbert Desvoignes (Corgémont), Charles Broggi (Sonceboz).
Ministère public: M. Jules Schlappach, procureur du Jura bernois.
Greffier: M. Philippe Beuchat (Bienne).

CANTON DU JURA

SAIGNELÉGIER

Personnalité blessée

Un grave accident de la circulation s'est produit hier à 13 h. 30 à la bifurcation de Muriaux, à la sortie ouest du chef-lieu. Un jeune automobiliste des Emibois arrivant de Muriaux s'engagea sur la route cantonale, après avoir laissé passer une voiture sans en avoir aperçu une deuxième qui la suivait. Cette dernière était occupée par trois personnes se rendant à leur travail au Bureau des impôts des personnes morales aux Breuleux. Il se produisit alors une violente collision frontale au cours de laquelle les deux passagers de l'automobile non fautive ont été assez grièvement blessés. Il s'agit de Mlle Dorothee Willemmin (Saulcy) et de M. Jean-Louis Jobin (Saingnégier), ancien président du comité d'organisation du Marché-concours de chevaux. Tous deux ont été hospitalisés à Saingnégier. Les deux véhicules étant démolis, les dégâts s'élevaient à 12.000 francs. (y)

Les élus du Conseil paroissial d'évangélisation

Sur les 1473 bulletins de vote distribués pour l'élection par correspondance du Conseil paroissial d'évangélisation, 614 sont rentrés. La participation a donc été de 41,6 pour cent. Les personnes suivantes ont été élues: Mme Nelly Butty (Saingnégier), M. Jean Boillat (Muriaux), Mme Françoise Froidevaux, titulaire (Le Bémont), M. Raymond Frésard (Les Rouges-Terres), M. Justino Girardi, titulaire (Saingnégier), Mme Chantale Jeanbourquin (Saingnégier), Mme Francine Jobin (Saingnégier), Mme Thérèse Jolissaint, titulaire (Le Bémont), M. Vincent Varin, titulaire (Saingnégier), M. Narcisse Viatte, titulaire (Saingnégier) Mlle Marie-Laure Wermeille (Le Bémont). (y)

LES BREULEUX

Soirée de la gymnastique

La soirée théâtrale de la gymnastique qui s'est déroulée samedi dernier a rencontré un beau succès. En effet, c'est devant une salle comble que les acteurs, jeunes amateurs du village, ont présenté une comédie d'André Roussin, « La Mamma », mise en scène par Mme Martha Boillat.

Les applaudissements nourris du public ont prouvé un choix judicieux de la pièce et la bonne tenue des rôles. (pf)

Carnet de deuil

LES POMMERATS. — M. Albert Voisard est décédé à l'Hôpital de Saingnégier dans sa 79e année. Né aux Pommerats, le défunt y a effectué toute sa scolarité. Il a entrepris ensuite un apprentissage d'acheteur de boîtes dans l'atelier de son père Célestin Voisard. Au décès de celui-ci, il collabora à l'entreprise familiale en compagnie de ses frères jusqu'à l'arrivée de la grande crise. En 1947 il entra au service de l'entreprise Mirval, puis de la maison Miserez SA qui avait pris la succession. En 1973, il prit une retraite bien méritée.

En 1929, M. Voisard avait épousé Mlle Georgine Claude qui lui donna deux fils, dont le cadet est M. Pierre Voisard, directeur du « Franc-Montagnard ». Le défunt avait été très affecté par le décès de son épouse en juillet dernier.

M. Voisard avait été membre de la chorale durant quelques années mais c'est à la fanfare qu'il donna le meilleur de lui-même. Durant cinquante-cinq ans, il en fut un des piliers, participant assidûment aux répétitions et aux sorties. Citoyen actif et estimé, M. Voisard exploitait un petit domaine agricole et appréciait les travaux en forêt. Il laisse le souvenir d'un homme enjoué et aimable et d'un excellent père de famille.

mémento

Urgence médico-dentaire de l'Association jurassienne des médecins-dentistes, dimanches et jours fériés, tél. (066) 66 34 34.

SAIGNELÉGIER

Police cantonale: tél. 51 11 07.
Préfecture: tél. 51 11 81.
Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baume-ler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.
Hôpital, maternité et service ambulancier: tél. 51 13 01.
Aide familiale: tél. 51 11 04.

Pharmacie Fleury, Saingnégier, tél. (039) 51 12 03.
Service du feu: tél. No 118.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements: tél. 51 21 51.

LE NOIRMONT

Buffet de la Gare: dimanche, 15 h. à 18 h. 30, match au loto organisé par le Football-Club Le Noirmont.

LES BREULEUX

Hôtel de la Balance: aujourd'hui, 20 h. 30, dimanche, 16 h., match au loto organisé par le Ski-Club Les Breuleux.

mémento

Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.

Pro Senectute Jura-Sud: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.

SAINT-IMIER

Pharmacie de service: samedi 19 h. à 20 h., dimanche 11 h. à 12 h., 19 à 20 h., Liechi, tél. 41 21 94.
Médecin de service: samedi, dimanche, Dr Favre, Sonvilier, tél. 41 11 46.

A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.
Service du feu: tél. 118.
Service technique: tél. 41 43 45: électricité; 41 43 46: eau et gaz.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Hôpital et ambulance: tél. 42 11 22.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.

COURTELARY

Service du feu: tél. No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov, (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

Samedi, 17 h., patinoire d'Erguel Saint-Imier, hockey: Tramelan - Corgémont.

Samedi, 20 h., halle de gymnastique: concert des accordéonistes.

Samedi, dès 18 h., portes ouvertes et soirée raclette à l'occasion de l'inauguration du « Sabot », maisonnette des Unions des aînés.

Samedi, dès 8 h., devant le centre Coop, grande vente des Compagnons de Daniel.

Services techniques et permanence eau, électricité: tél. 97 41 30.

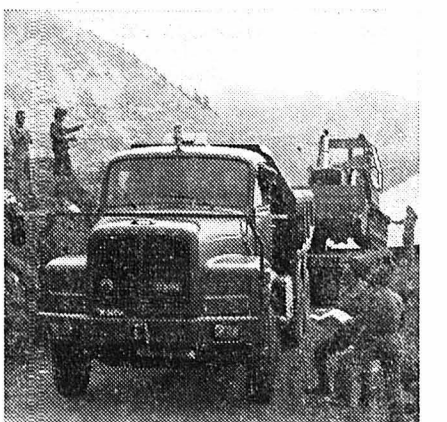
Police municipale: tél. 97 51 41; hors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.

Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.

Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16
Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.

Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid (032) 97 40 30.

Inf. visitante: tél. 97 68 78.



Notre SAURER.
Heureusement qu'on l'a.

fiable - robuste - économique



Société Anonyme Adolphe Saurer, 9320 Arbon

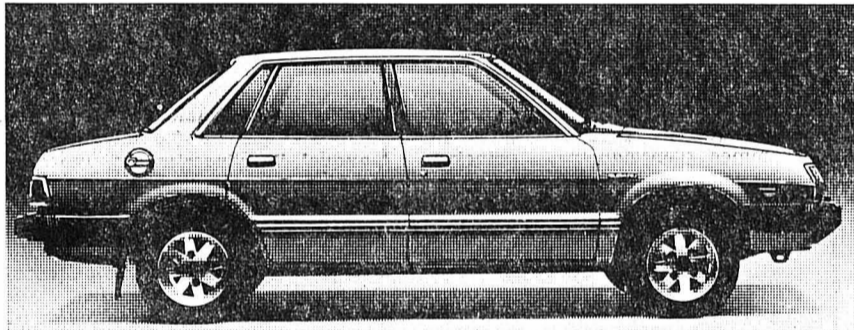
P 26308

Nouveau! SUBARU.

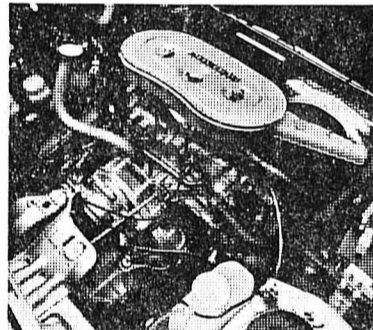
Technique de pointe du Japon.



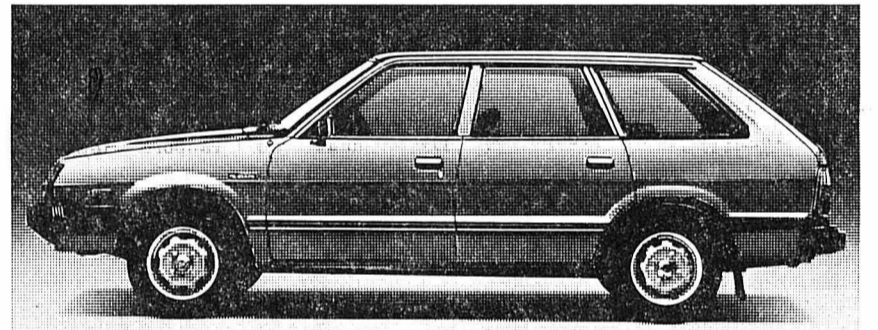
Les Super SUBARU: elles préfigurent la prochaine décennie automobile. Limousine et break à traction avant. Et traction sur les 4 roues.



La **limousine** possède 4 larges portières. Et la traction avant. Et la traction sur les quatre roues. Et une suspension à roues indépendantes à l'avant comme à l'arrière. Et tant d'autres atouts encore... Bref, elle possède toutes les qualités que l'on est en droit d'attendre de la voiture la plus moderne destinée à un usage quotidien. Durant toute l'année.



Tous les deux ont **en commun** un moteur de 1600 cm³ en alliage léger. Peu polluant, développant 71 ch DIN (52 kW), ce groupe 4 cylindres s'inscrit dans une classe de taxes et d'assurances qui demeure avantageuse.



Le **break** possède 5 larges portières. Et la traction avant. Et la traction sur les quatre roues. Et une suspension à roues indépendantes à l'avant comme à l'arrière. Et un hayon d'une largeur de 78 cm. Et tant d'autres atouts encore... Bref, il possède toutes les qualités que l'on est en droit d'attendre de la voiture la plus moderne destinée à un usage quotidien. Durant toute l'année.

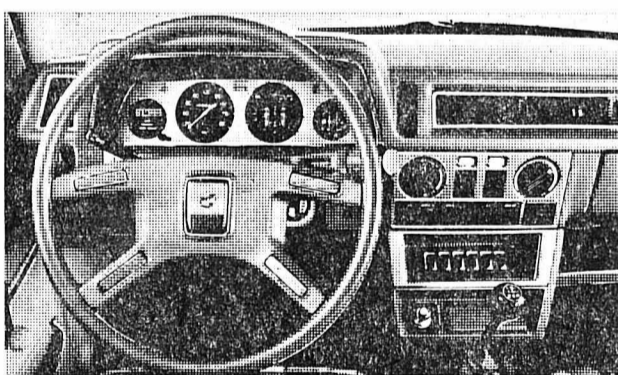
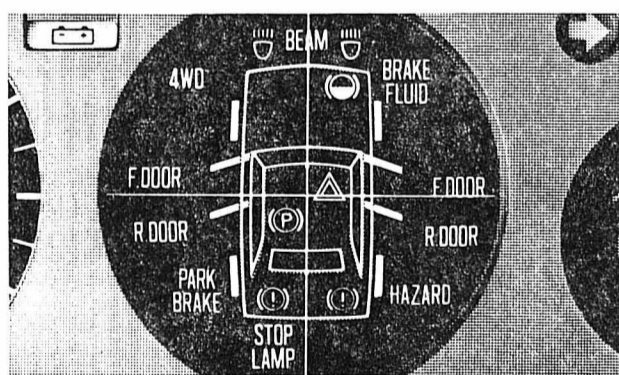


Tableau de bord ultramoderne avec système de ventilation optimal, montre quartz à affichage digital, moniteur de sécurité, essie-glace intermittents, etc., etc.



Un exemple de super-équipement: ce système d'affichage lumineux unique en son genre indique l'ouverture des portières, l'endossement de la traction quatre roues, le frein à main en position serrée, le bon fonctionnement des feux de stop, l'utilisation des phares de route, le choke tiré - une contribution certaine à la sécurité.

Fr. 14'990.-

Sédon 4WD De Luxe
(toutes en aluminium contre supplément de prix)

Fr. 15'790.-

Station 4WD De Luxe

Tous les deux ont **en commun** leurs prix populaires. Le meilleur rapport économie/technologie avancée et forme existante, et tout cela de série dans la version «De Luxe».

N'est-ce pas là l'acquisition de l'année?

Plus de 140 agents officiels SUBARU dans toute la Suisse se feront un plaisir de vous présenter la SUBARU lors d'un essai sur route:

AG: ALTHAUSERN b. Muri, A. Michel, 057/8 21 05 - SAFENWIL, Emil Frey AG, Autocenter, 062/67 91 11 - WINDISCH-BRUGG, H. Obrist, 056/41 28 38 - WOHLIN, H. Hausherr, 057/6 23 01 - ZEININGEN, Subaru-Allrad-Fahrzeuge, 061/88 16 87 - AR: BÖHLER, E. Ebner, 071/93 19 69 - SCHWELBRUNN, HP. Schlatter, 071/51 17 27 - BL: LAUSEN, R. Buser AG, 061/91 26 55 - BS: BASEL, C. Schlatterbeck Automobile AG, 061/22 00 50 - BE: BERN-LIEBFELD, Waldegg-Garage Emil Frey AG, 031/53 81 81 - BERN-WABERN, J. + E. Woeny AG, 031/54 26 22 - BIEL-BRUEGG, M. Schlapbach, 032/53 22 53 - ERISWIL, Ahorn-Garage, 063/76 19 65 - FRAUENKAPPELEN, Albrecht Linder, 031/50 17 31 - GROSSHÖCHSTETTEN, A. Felder, 031/91 05 55 - GOMMENEN, H. U. Wüthrich, 031/95 11 11 - HASLE-ROEGSAU, H. U. Wittwer, 034/61 23 36 - INTERLAKEN, H. Oertel, 036/22 19 39 - KALLNACH, Bahnhof-Garage, 032/82 35 35 - LANGNAU, E. Blaser, 035/2 17 07 - LANGENTHAL, Diesel Fritz, 063/22 09 70 - LENK, Rawly-Garage, 030/3 10 59 - LINDEN, H. Bachmann, 031/97 10 58 - MADISWIL, H. Kneubühler, 063/56 28 94 - MEIRINGEN, Subaru-Center, 036/71 39 79 - MILKEN, Gebr. Zahnd, 031/93 12 03 - MOUTIER, Balmer SA, 032/93 18 75 - MURI, Autogarage Muri, 031/52 16 00 - RENAN, A. Kocher & Fils, 039/63 11 74 - RIGGISBERG, H. P. Flückiger, 031/80 20 28 - SAANEN, F. Röll, 030/4 29 66 - SIGNAU, R. Portenier, 035/7 13 36 - THUN, Hürzeler AG, 033/22 33 00 - WIEDISBACH, U. Allemann, 065/76 32 32 - WYNNIGEN, H. U. Loosli, 034/55 15 32 - FR: MARIY, Garage de la Sarine Emil Frey SA, 037/46 14 31 - BROC, Garage du Stand, 029/6 19 42 - TAFERS, A. Gabet, 037/44 13 64 - GE: GENEVE, Emil Frey SA, 022/42 10 10 - GENEVE, Etoile Autos SA, 022/33 33 33 - GENEVE, Garage Dumas, 022/46 50 19 - GL: GLARUS, Garage zur Höhe, 058/61 31 77 - GR: CHUR, Alpcar AG, 081/27 37 37 - DAVOS-PLATZ, Platz-Garage, 083/33 33 31 - DISENTIS, Garage Mazzetta, 086/7 51 44 - ILANZ, Mai-Car, 086/2 23 18 - KOBILIS/DALVAZZA, Martin Gort, 081/54 11 44 - LI CURT, Sergio Rossi, 082/5 08 71 - ST. MORITZ, Garage Brattas, 082/3 27 83 - THUSIS, Central-Garage, 081/81 11 54 - JU: BREULEUX LES, M. Clémence, 039/54 11 83 - PORRENTUY, Garage Gulf, 066/66 14 14 - SAULCY, Y. Gagniat, 066/58 45 10 - LU: HASLE, F. Müller, 041/72 15 77 - HERGISWIL, J. Schumacher, 045/84 11 26 - LUZERN, City-Parking, 041/23 32 32 - SURSEE, Roth Automobile AG, 045/21 20 20 - WEGGIS, Wegmüller & Co, 041/93 21 22 - NE: FLEURIER, Garage du Pré, 038/61 34 24 - LA CHAUX-DE-FONDS, Autocenter Emil Frey SA, 039/23 13 62 - LE CACHOT, Garage de la Sibérie, 039/36 12 58 - LE LOCLE, A. Privat, 039/31 59 33 - PESEUX, Garage de la Côte, 038/31 75 72 - ST. BLAISE, Garage Touring, 038/33 33 15 - NW: ENNETBURGEN, Paul Keller, 041/64 34 10 - OW: ENGELBERG, Epper GmbH, 041/94 24 24 - KERNS, J. Windlin, 041/66 44 66 - SG: EBNAT-KAPPEL, R. Bertschi, 074/3 21 66 - JONA, Auto-Reiser, 055/27 33 27 - MELS, P. Wälti, 085/2 16 18 - RORSCHACH, K. Baumann AG, 071/41 11 07 - ST. GALLEN, Bächtold AG, 071/22 19 13 - ST. MARGRETHEN, J. Amacker, 071/71 14 82 - WALENSTADT, E. Raschle, 085/3 57 77 - SH: SCHAFFHAUSEN, B. Bökinger, 053/5 62 23 - SIBILINGEN, W. Steinmann, 053/7 22 57 - SZ: ALTENDORF, Seehof-Garage, 053/63 36 90 - BRUNNEN, D. Inderbitzin, 043/31 12 81 - GROSS, A. Andermatt, 055/53 33 20 - GAUGGENEN, A. Kamer, 055/64 16 36 - SO: BAEESCHWIL, F. Huber-Peter, 061/89 55 91 - FLUEH, Stöcklin u. Gander AG, 061/75 10 00 - MUDALISWIL, Auto-Brummer, 052/71 52 37 - SOLOTHURN, U. Kiefer, 065/22 29 57 - TRIMBACH, F. Scheidegger, 062/21 04 22 - TI: AIROLO, X. Wallisberg, 094/88 11 95 - ASCONA, Cristallina SA, 093/35 13 20 - BALERNA, T. Pasta, 091/43 25 41 - BELLINZONA, Centro SA, 092/25 52 74 - FAIDO, Alcardo Berti, 092/38 12 75 - LOCARNO, Starnini SA, 093/33 33 55 - LUGANO-BESSE, Tecnauto SA, 091/56 98 12 - OLIVONE, I. + A. Devitoti, 092/70 16 55 - TG: BICHESEE, P. Jurt, 073/43 13 53 - ETTENHAUSEN, W. Diezler, 052/47 34 37 - FRAUENFELD, Fahrzeug AG, 054/7 18 38 - KREUZLINGEN, Lüthy AG, 072/72 14 53 - ROGGENWIL, R. Saameli, 071/48 13 43 - UESSLINGEN, M. Grubenmann, 054/9 31 36 - WEINFELDEN, Central-Garage Emil Frey AG, 072/22 40 40 - UR: FLUELEN, Gebr. Senn, Automobile AG, 044/2 24 56 - WASSEN, P. Mattli, 044/6 51 42 - VD: BRETIGNY, Garage Marclay, 021/91 28 36 - BURTIGNY, R. Krebs, 022/66 13 27 - CORCELLES, Vehicules SA, 037/61 15 70 - LAUSANNE, Emil Frey SA, 021/20 37 61 - LAUSANNE, Garage Sport-Auto, 021/37 31 84 - LE SENTIER, Ed. Piquet-Vallon, 021/85 65 35 - LES TUILERIES DE GRANDSON, F. Spycher, 024/24 24 44 - NYON, Relais Auto Emil Frey SA, 022/61 25 21 - PERROY, D. Donzallaz, 021/75 32 66 - STE. CROIX, A. Buri, 024/61 26 76 - VEVEY, H. Mathys, 021/51 69 78 - VS: GRACHEN, Parkgarage, 028/56 21 20 - MARTIGNY, J. P. Vouilloz, 026/2 23 33 - MONTHY, Correfour-Auto, 025/71 56 26 - NOES et SIÈRE, Brutin Frères, 027/55 07 20 - SION, Emil Frey SA, 027/22 52 45 - SUSTEN, Garage du Rhône, 027/63 12 48 - VISP, Garage St. Christophe, 028/46 11 44 - ZERMATT, Garage des Alpes, 028/67 19 19 - ZG: BAAR, H. Binzegger, 042/31 22 56 - UNTERACKER, Theo Gähler, 042/72 25 47 - WALCHWIL, Seefeld-Garage, 042/77 11 77 - ZH: AFFOLTERN a. A., F. Parin, 01/761 49 95 - BISKON, Werner Bättig, 052/32 27 63 - BRÜTTEN, Buchmoos-Garage, 052/30 13 60 - EREN-BACH, H. Kästli, 01/910 05 69 - FISCHENTHAL, A. Partner, 055/96 13 77 - GLATTBRUGG, Barbieri AG, 01/810 66 01 - GRÖNINGEN, G. Furrer, 01/935 12 03 - HINWIL, Sauber PP AG, 01/937 38 81 - HIRZEL, W. Jenni, 01/729 91 67 - HITTAU, A. Glattli, 01/950 21 42 - HORI, M. Quaranta, 01/860 41 77 - KILCHBERG, H. + J. Marri, 01/715 48 47 - NEFTENBACH, A. Wyss, 052/31 26 73 - NÄNLIKON, G. Roos, 01/941 25 74 - STÄFA, Ryffel, 01/926 20 36 - STALLIKON, R. Rickli, 01/700 05 29 - VOLKETSCHWIL, W. Maurer, 01/945 43 72 - WINTERTHUR, E. Högmann, 052/29 92 91 - ZÜRICH, E. Bachmann, 01/41 99 33 - ZÜRICH, Emil Frey AG, 01/54 57 00 - ZÜRICH, Glathof-Garage, 01/40 23 33 - ZÜRICH, Tiefenbrunnen-Garage Emil Frey AG, 01/55 22 22 - FL: VADUZ, NUFA Nutzfahrzeug AG, 075/2 20 88

COUPON

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la documentation relative à la SUBARU 1600 4WD

Nom _____

Prénom _____

Profession _____

Rue _____

No postal/localité _____

A envoyer à STREAG AG, 5745 Safenwil IMP

L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE

Programme d'aménagement des routes principales de 1979 à 1981

328 millions sont mis à la disposition des cantons

Un montant de 328 millions est mis à la disposition des cantons pour la poursuite de l'aménagement des routes principales de 1979 à 1981. Ce programme, que le Conseil fédéral a approuvé, est financé par la part du produit des droits d'entrée sur les carburants affectée, de par la loi, aux routes principales. Cette part a été précisément évaluée à 328 millions pour le nouveau programme de trois ans. De ce montant, il sera versé 118,9 millions pour l'aménagement des routes alpêtres et 195,8 millions pour les routes de plaine, tandis que 13,8 millions restent à disposition pour la correction de points dangereux et à titre de réserve.

Ces sommes constituent donc la subvention de la Confédération qui ne devra pas dépasser 60 pour cent des dépenses globales pour la région des Alpes et 30 pour cent pour les autres régions. Le taux de la subvention est fixé selon l'intérêt qu'offre la route pour le canton, la capacité financière de celui-ci et l'importance générale de l'ouvrage.

PROGRAMME COORDONNÉ AVEC CELUI DES ROUTES NATIONALES

Le programme d'aménagement des routes principales est étroitement lié à celui des routes nationales (autoroutes), car il doit le compléter. Aussi, explique le Département de l'intérieur dans un communiqué, a-t-on utilisé le critère suivant: l'aménagement sera accéléré là où les conditions de circulation sont intenable et où le tronçon de route nationale devant décharger une route principale ne pourra être établi qu'ultérieurement. En outre, un ordre de priorités a été fixé pour les travaux qui sont échelonnés comme suit selon leur degré d'urgence: suppression de passages à niveau, aménagement de courts tronçons non améliorés faisant partie de sections déjà en grande partie aménagées, corrections importantes d'un seul tenant, corrections de moindre importance, aménagement partiel de routes alpêtres.

PAS DE MODIFICATIONS IMPORTANTES DU RÉSEAU

A la suite de diverses interventions parlementaires, le Département fédéral de l'intérieur a examiné la possibilité de modifier certaines parties du réseau des routes principales qui avait été fixé en 1961 par le Conseil fédéral. Mais le manque de moyens financiers empêche, pour l'instant, de donner suite à des propositions de modification figurant dans un rapport qu'un groupe de travail avait rédigé entre-temps. En outre, la questions s'est posée de savoir si la formation du canton du Jura donnait lieu à l'introduction immédiate d'un nouveau régime. Mais tel n'est pas le cas, car les anciennes routes principales bernoises (T6 et T18), situées sur le territoire du nouveau canton peuvent être conservées. Enfin, les demandes de crédits présentées par les cantons pour 1979-1981 excèdent de beaucoup le montant du produit

attendu des droits d'entrée sur les carburants. Il faudrait en effet que la Confédération verse 530 millions environ, alors qu'elle ne disposera donc que de 328 millions, pour satisfaire les demandes qui représentent un volume de construction de 1,325 milliard de francs. Certains cantons n'ont d'ailleurs pas encore entièrement utilisé les montants prévus dans les programmes antérieurs.

Quelques chiffres concernant la Romandie

Le Département fédéral de l'intérieur a publié les montants de la subvention fédérale accordés aux cantons pour les travaux agréés. Nous donnons quelques chiffres concernant les cantons et régions romandes. Pour ce qui est de routes de montagnes, on peut y constater que la somme de 2,1 millions est octroyée au canton de Fribourg pour les travaux au col de Bellegarde (Jaun), ce qui permettra l'exécution d'un volume de construction global de 3,7 millions.

Dans le canton de Vaud, les travaux à la route des Mosses se verront attribuer une somme de 2,97 millions (volume global exécutable: 5,5 millions). Enfin, le Valais recevra, pour le tronçon de Goppenstein, une subvention fédérale de 19,2 millions (volume global: 30,8 millions). Ne pourra être établi qu'ultérieurement. En outre, un ordre de priorités a été fixé pour les travaux qui sont échelonnés comme suit selon leur degré d'urgence: suppression de passages à niveau, aménagement

Quant au programme des routes de plaine, il prévoit l'octroi au canton de Berne d'un montant global de 40,6 millions (volume global: 86,7 millions) pour les travaux sur divers tronçons, notamment sur les routes Boncourt - Bienne - Berne (travaux à Sonceboz et dans les gorges du Taubenloch: 31 millions, soit un volume global de 62 millions), Neuchâtel - Berne - Lucerne (5,4 millions pour un volume global de 12 millions), Delémont - Bâle (1,4 million pour un volume global de 3,6 millions), et La Chaux-de-Fonds - Sonceboz (597.000 francs pour un montant global de 1.9 million).

Pour sa part, le canton de Fribourg recevra de la Confédération 1,2 million pour la route Bulle-Château-d'Oex principalement (volume global: 3,4 millions). Le canton de Vaud a droit à 1,5 million pour un volume global de 5 millions, et cela pour la déviation Henniez-Marnand (540.000 francs, vol. global 1,5 million), pour la route Vallorbe-Lausanne (675.000 francs, vol.

global 2,5 millions) et pour le tronçon Villeneuve-Porte-du-Scex (320.000 fr., vol. global 1 million). Le Valais touchera, pour ses routes de plaine, 6 millions pour un volume global de 16,1 millions, soit pour la route Lausanne-Brigue (1,7 million pour un volume global de 5 millions), pour la route St-Gingolph-St-Maurice (4,3 millions pour un volume global de 11,1 millions) et pour la traversée de Saint-Maurice (120.000 francs pour un volume global de 240.000 francs).

Une subvention de 10,3 millions de francs pour le canton de Neuchâtel

Pour le canton de Neuchâtel, il est prévu une subvention de 10,3 millions pour un volume global de 29,3 millions. La route Les Verrières-Neuchâtel se verra attribuer 2,5 millions (volume global de 7,5 millions) et la route Col-des-Roches-Neuchâtel (Vue-des-Alpes), 7,8 millions (volume global de 22,3 millions). Le canton de Genève, pour sa part, recevra 2 millions (volume global de 4,4 millions) pour la route Genève-Chêne-Bougeries-Frontière nationale.

Enfin, le canton du Jura touchera 2 millions de francs (volume global de 4,4 millions) pour la liaison Boncourt-Bienne, soit 252.000 francs pour divers travaux et 1,6 million pour la déviation de Delémont et la suppression du passage à niveau de Grandgout, ainsi que 180.000 francs pour la route Delémont-Bâle. (ats)

Afin de remédier au désintérêt des jeunes pour la défense nationale

Des cours de politique de sécurité dans les programmes d'enseignement

Pour remédier au désintérêt des jeunes pour la défense nationale il conviendrait d'incorporer des cours sur le thème de « la politique de sécurité dans les programmes d'enseignement et d'organiser des cours de perfectionnement pour les instituteurs. C'est ce que propose notamment une commission du DMF dans un rapport intitulé « jeunesse et défense nationale » qui a été rendu public hier à Berne par 4 journaux de la presse alternative. Ce rapport s'était déjà attiré des critiques de la part de la Commission fédérale pour les questions de la jeunesse qui lui reprochait notamment de donner une fausse image de la jeunesse suisse. Les quatre journaux alternatifs lui reprochent quant à eux d'avoir été élaboré dans le secret et de présenter une image unilatérale de la Défense nationale.

LES ORIGINES DE L'AFFAIRE

L'idée de ce rapport avait été lancée en 1975 par le conseiller fédéral Rudolf Gnaegi devant la Conférence des directeurs cantonaux de l'Instruction publique. L'appel lancé à l'époque par M. Gnaegi avait été appuyé par la conférence. Il avait alors été décidé de former une commission présidée par M. Hermann Wanner, directeur de l'Office central de défense. A côté de M. Wanner, siégeaient également au sein du comité directeur, le conseiller d'Etat neuchâtelois François Jeanneret, M. Hans-Rudolf Kurz, directeur suppléant de l'Administration militaire fédérale ainsi que deux professeurs d'école normale. Différentes organisations concernées étaient représentées dans cette commission. On n'y trouve cependant pas trace du Cartel suisse des associations de jeunesse, ni de l'Organisation syndicale dans laquelle se regroupe les enseignants, la VPOD, relèvent à ce propos les quatre jour-

naux alternatifs. La commission était divisée en trois groupes de travail: Institutions de formation des maîtres, Ecoles secondaires inférieures et Ecoles supérieures, gymnases et écoles professionnelles. Le rapport achevé en décembre 1978 a ensuite été transmis pour consultation aux cantons sans que le Conseil fédéral ait pris matériellement position. Quatre cantons (Bâle-Campagne, Argovie, Saint-Gall et Grisons) ont déjà répondu et semblent avoir dans l'ensemble un avis plutôt favorable. La question sera de plus à nouveau réétudiée à la fin du mois par le comité de la Conférence des directeurs cantonaux de l'Instruction publique qui elle semble un peu plus réticente.

LES OBJECTIFS DE LA COMMISSION

Le rapport souligne dans son introduction que l'attitude de la jeunesse face à l'armée a considérablement changé. Le rôle de l'armée en tant qu'instrument au service de l'indépendance

et de la garantie de la paix semble remis en question par la jeune génération. Pour remédier à ce désintérêt des jeunes, la commission propose notamment que les cantons organisent des cours de perfectionnement pour les instituteurs, et incorpore le thème de « la politique de sécurité » dans les programmes d'enseignement principalement dans les cours d'instruction civique. Le rapport prévoit cependant également d'intégrer cet enseignement aux leçons de géographie en y traitant par exemple de la topographie de la Suisse du point de vue militaire et aux leçons de chant (chants de soldats et marches militaires).

La commission se défend cependant de vouloir endoctriner. Elle veut se contenter d'informer. Ce que nie les quatre journaux « Alternatifs », qui estiment au contraire, que l'information ainsi fournie a un caractère unilatéral, toute autre idéologie étant considérée comme condamnable. Il s'agit pour eux d'une véritable tentative de militariser l'école. Les quatre journaux ne sont pas opposés au principe de ces cours, mais ils reprochent au rapport de créer un climat de suspicion en attirant l'attention de l'élève sur les menaces de la guerre indirecte (tensions sociales, subversion etc.) et en voulant lui apprendre à « déceler la différence existant entre l'opinion de la majorité démocratique et la doctrine politique d'une quelconque petite minorité ». (ats)

Près du cimetière de Morges Une automobiliste se tue

Mme Renate Keller, 39 ans, domiciliée à Etoy (VD), qui circulait en automobile sur un tronçon rectiligne de la route cantonale Genève-Lausanne, hier après-midi, a brusquement dévié à gauche pour une raison inconnue et a heurté de plein fouet un camion survenant en sens inverse, à la hauteur du cimetière de Morges, sur le territoire de la commune de Tolochenaz. Sous l'effet du choc, la voiture a été repoussée d'une dizaine de mètres et Mme Keller tuée sur le coup. (ats)

Au Koweït et à Oman Mission suisse

Une délégation, dirigée par le secrétaire d'Etat Paul R. Jolles, directeur de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures, s'est rendue au Koweït et dans le sultanat d'Oman. Sa mission durera jusqu'à jeudi prochain.

Le but de ce voyage est de prendre officiellement contact avec les gouvernements de ces deux Etats et de manifester notre intérêt au développement des relations économiques. En plus de questions bilatérales, on parlera de problèmes touchant l'énergie et l'économie mondiales.

Parallèlement à cette visite officielle, les personnes de l'économie privée attachées à la délégation chercheront à s'informer, auprès des organes officiels compétents, sur les possibilités de développer le commerce et les services et sur l'exécution de projets éventuels. Ensuite, une partie de la délégation se rendra en Arabie saoudite pour y participer à une séance de la Commission gouvernementale mixte.

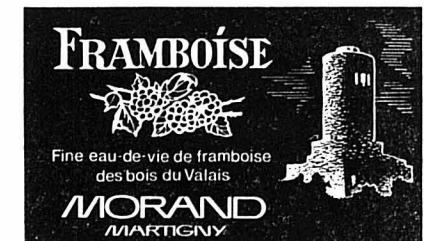
En quelques lignes

BERNE. — Le conseiller fédéral W. Ritschard, chef du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie, se rendra à Paris, demain et lundi, pour assister à une conférence des ministres de l'Agence internationale de l'énergie.

BERNE. — Dans la querelle qui oppose depuis dix ans, l'Association suisse des réalisateurs de films et l'Association suisse des distributeurs de films, le Tribunal de commerce du canton de Berne a donné raison jeudi, en première instance, aux réalisateurs qui avaient déposé plainte. Ainsi, à l'avenir, les producteurs de films pourront distribuer leurs films dans les cinémas sans passer obligatoirement par l'Association des distributeurs de films.

SOLEURE. — Le gouvernement soleurois a demandé à un groupe de travail, « Organisation de l'alarme », d'élaborer un concept pour prévenir la population qu'une alarme atomique a été déclenchée par erreur, notamment dans la zone de la centrale nucléaire de Goesgen-Daeniken.

LAUSANNE. — Les deux promoteurs de l'émetteur-pirate « Radio-Aktiv freies Goesgen » respirent: ils ne devront pas payer les quelque 13.000 francs que leur réclamaient les PTT pour les frais de recherches engagés dans la chasse aux « pirates ». La Cour de cassation du Tribunal fédéral a en effet rejeté au début novembre le recours en nullité que le ministère public de la Confédération avait introduit contre un jugement favorable aux « pirates », ce jugement les libérait des frais exigés par les PTT, le recours présentant un vice de forme.



P 28320

A Courtepin, dans le canton de Fribourg

HOLD-UP DANS UNE BANQUE

Hier tôt le matin, un hold-up a été commis à la succursale de la Banque de l'Etat de Fribourg, à Courtepin. Les auteurs, probablement trois, étaient auparavant allés trouver le caissier de cette agence à son domicile. Les bandits le menacèrent avec des armes. Ils ligotèrent l'épouse du caissier à son domicile, puis emmenèrent le caissier à la banque tôt le matin, avant l'ouverture officielle, et l'obligèrent à ouvrir la porte. Le caissier dut annuler le système d'alarme. Ensuite, les bandits purent pénétrer dans la salle des coffres et faire main basse sur une somme de 300.000 francs. Le caissier fut ensuite enfermé dans la salle des coffres. Telles sont les informations données par le juge du district du Lac. Il ajoute que, d'après les premiers renseignements, il semble que les auteurs avaient l'ac-

cent français, et circulaient avec une voiture de couleur vert métallisé, genre sport. Les renseignements éventuels sont à donner au numéro de téléphone (037) 21 17 17.

L'agence de la Banque de l'Etat de Courtepin n'était ouverte que depuis une quinzaine de jours. Elle avait été inaugurée il y a une semaine. Les bandits se seraient rendus chez le caissier jeudi déjà, vers 21 heures, et seraient partis de la banque hier matin vers 5 heures. Le scénario de cette attaque à main armée est très semblable au hold-up de la banque du centre commercial Jumbo, près de Fribourg. Là aussi, dans la nuit du 30 juin au 1er juillet, le gérant de la banque avait dû accompagner un gangster qui s'était « servi » dans les coffres ouverts sous la menace d'une arme. (ats)

Coût de la vie

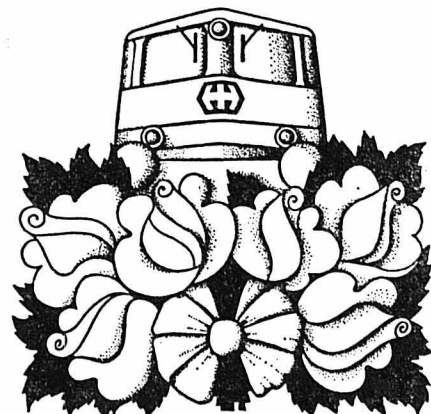
Hausse de 0,4% en novembre

En novembre 1979, l'indice des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, a augmenté de 0,4 pour cent par rapport au mois précédent, pour atteindre, sur la base de 100 points en septembre 1977, un niveau de 106,0 points, qui est de 5,2 pour cent supérieur à celui de 100,8 points enregistré une année auparavant. L'indice suisse des prix à la consommation traduit l'évolution des prix des marchandises et des services représentatifs de la consommation des ménages privés, sans que son calcul ne soit influencé par des modifications affectant le volume ou la composition de l'assortiment de marchandises consommées et de services utilisés.

FORTE HAUSSE DES PRIX DU MAZOUT

La hausse de 0,4 pour cent subie par l'indice suisse des prix à la consommation en novembre 1979 par rapport au mois précédent, est principalement imputable à la forte progression de l'indice du groupe « chauffage et éclairage » (plus 7,1 pour cent), qui s'explique elle-même par des augmentations de prix prononcées pour le mazout (plus 9,4 pour cent). Cette montée des prix du mazout a eu une répercussion de 0,4 pour cent sur l'indice général. Comparativement à leur niveau d'une année auparavant, les prix du mazout ont augmenté de 97,2 pour cent, contribuant ainsi à raison de 2,4 pour cent à la progression de 5,2 pour cent accusée par l'indice suisse des prix à la consommation. Ont également marqué une avance: l'indice du groupe « boissons et tabacs » (plus 0,4 pour cent), celui du « loyer et logement » (plus 0,3 pour cent), celui du groupe « instruction et loisirs » (plus 1,0 pour cent), ainsi que (par suite du renchérissement de l'essence) celui des « transports et communications » (plus 0,3 pour cent). Les prix de l'essence dépassaient, en novembre 1979, de 1,8 pour cent le niveau qu'ils atteignaient le mois précédent, et de 19,4 pour cent celui auquel ils s'inscrivaient une année auparavant. Ils ont contribué respectivement à raison de 0,05 et de 0,5 pour cent à la progression de l'indice général par rapport au mois précédent et comparativement à novembre de l'année dernière. L'indice du groupe de l'alimentation a reculé (moins 1,4 pour cent). Quant aux trois autres groupes de marchandises et de services, ils n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé statistique durant le mois sous revue.

Si l'on prend ensemble les augmentations des prix du mazout et de l'essence, elles ont contribué à raison de 0,4 pour cent à l'évolution de l'indice général par rapport au mois précédent (plus 0,4 pour cent). Leur part à la progression de l'indice suisse des prix à la consommation depuis le même mois de l'année dernière (plus 5,2 pour cent) atteint encore 2,9 points de pour cent. Sans ce renchérissement du mazout et de l'essence, l'indice suisse des prix à la consommation serait resté stable en novembre 1979 au lieu de monter de 0,4 pour cent par rapport au mois précédent, et il aurait augmenté de 2,3 au lieu de 5,2 pour cent comparativement à novembre 1978. (ats)



Penser « voyage » - Offrir un voyage

Le bon de voyage

cadeau apprécié de tous en toute circonstance!

Demandez-le au guichet des gares



Chemins de fer fédéraux suisses

P 26302

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES
Direction: Roger Vuilleumier
Rédacteur en chef responsable: Gil Ballod
Rédaction-Administr.: La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14 • Tél 039/21 11 35 • Télex 35 251
Le Locle • Pont 8 • Téléphone 039/31 14 44

GRAND CONCOURS « IMPAR 79 »

Entre le 10 et le 31 décembre 1979, cette petite annonce

1^{er} PRIX 3000 fr.

L'IMPARTIAL
la voix d'une région

paraîtra dans six éditions de notre quotidien, une ou plusieurs fois le même jour.

Cherchez et comptez et vous pourrez gagner :

- 1^{er} prix : 2 places gratuites pour deux voyages IMPARTIAL 1980 (valeur Fr. 3000.-)
- 2^e prix : 1 place gratuite pour un voyage IMPARTIAL 1980 (valeur Fr. 1500.-)
- + 50 prix de consolation.

Un tirage au sort contrôlé désignera les gagnants parmi les réponses exactes. Si vous n'êtes pas abonné, demandez notre service gracieux jusqu'au 31 décembre et peut-être serez-vous parmi les heureux gagnants.

Le personnel de l'imprimerie Courvoisier Journal L'Impartial SA et leurs familles sont exclus du concours.



Bulletin de participation à nous retourner jusqu'au 10 janvier 1980 sous enveloppe affranchie de 40 centimes, à l'administration de «L'Impartial-Feuille d'Avis des Montagnes», 2301 La Chaux-de-Fonds.

La petite annonce

L'IMPARTIAL
la voix d'une région

a paru

- 1. le _____ décembre 1979 _____ fois
- 2. le _____ décembre 1979 _____ fois
- 3. le _____ décembre 1979 _____ fois
- 4. le _____ décembre 1979 _____ fois
- 5. le _____ décembre 1979 _____ fois
- 6. le _____ décembre 1979 _____ fois

Nom : _____
 Prénom : _____
 Rue : _____
 No et localité : _____

Tout nouvel abonné

POUR 1980
(MINIMUM 3 MOIS)

REÇOIT LE JOURNAL

GRATUITEMENT

pendant le mois de
DÉCEMBRE 1979

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES - FONCLE EN TITRE

Prix : Fr. 120.- pour l'année
6 mois Fr. 63.50 - 3 mois Fr. 33.50

biffer la case qui convient

Nom : _____
 Prénom : _____
 Profession : _____
 No et rue : _____
 No postal _____ Localité : _____
 Signature : _____

Bulletin à nous retourner s. v. p. comme imprimé, sous enveloppe ouverte affranchie de 20 centimes, à l'administration de «L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes», 2301 La Chaux-de-Fonds.

L'abonnement se renouvelle tacitement pour la même durée.

Cette offre est réservée exclusivement aux nouveaux abonnés.

Elle ne peut être utilisée pour prolonger ou renouveler un abonnement existant.



CRANS MONTANA
HOTEL BEAU SITE
demi-pension avec bain Fr. 50.- par jour. Tél. (027) 41 33 12, Famille P. Bonvin.

Vacances-détente et ski au soleil de **CRANS-MONTANA**. Hôtel familial à proximité des remontées mécaniques, cuisine soignée, petit bar, lift, parking. **Conditions avantageuses janvier et mars:**

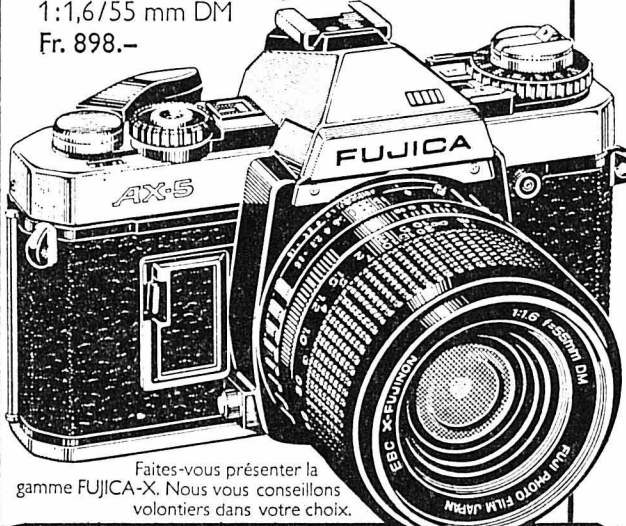
NOUVEAU! FUJICA X-SLR

La gamme réflect FUJICA X de FUJI - le plus grand fabricant de produits photographiques du Japon. 4 appareils à la pointe du progrès.

- **FUJICA AX-3** Fr. 648.-
- **FUJICA AX-1** Fr. 498.-
- **FUJICA STX-1** seulement Fr. 348.-

FUJICA AX-5, au sommet de la gamme

- 5 modes opératoires en automatique
 - un micro-computer de 7000 éléments prend en charge le réglage de l'exposition avec une précision infinie
 - réglage manuel possible avec contrôle permanent de l'exposition correcte
 - mise au point par stigmomètre, microprismes et dépoli
 - toutes les informations dans le viseur: vitesses, ouvertures, mode d'automatisme, signaux de sur- et sous-exposition
 - objectif standard X-Fujinon EBC 1:1,6/55 mm DM
- Fr. 898.-



Faites-vous présenter la gamme FUJICA-X. Nous vous conseillons volontiers dans votre choix.

Télévision/Disques Hi-fi/Photo-Cinéma
bi'ogger
 La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25
 Tél. 23 12 12

DÉMÉNAGEMENTS
 D'un étage à l'autre, ou dans le monde entier
 UN SEUL SPÉCIALISTE
WITTWER
 NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 2 Tél. (038) 25 82 82
 Plus de 100 ans d'expérience

SCHAUBLIN
 Nous cherchons
un dessinateur de machines
 pour notre bureau de construction.
 Activité intéressante dans le cadre d'un programme de tours, fraiseuses et machines automatiques en constante évolution.
 Préférence sera donnée à un candidat ayant une à deux années de pratique, toutefois ce poste pourrait également convenir à un jeune dessinateur venant de terminer son apprentissage.
 Prière de faire offre à:
SCHAUBLIN S. A., Fabrique de machines
 2735 Bévillard, tél. (032) 92 18 52.

Le Coin

Dans la mesure où les conditions sont remplies, tous les emplois sont ouverts, par principe, aux deux sexes.

Universitaires

Adjoint de direction
 Diriger le secrétariat de la direction et les travaux relevant de la direction. Rédiger des procès-verbaux. Activité rédactionnelle importante. Préparer l'étude d'affaires concernant le Parlement, le Conseil fédéral et le Département. Collaborer à des procédures de consultation ainsi qu'à des travaux de coordination et de planification. Diplôme universitaire. Expérience professionnelle. Aptitude à travailler de manière indépendante. Langues: l'allemand ou le français, très bonnes connaissances de l'autre langue ainsi que de l'anglais.
 Office fédéral de la statistique, 3003 Berne, tél. (031) 61 87 65.

Fonctionnaire scientifique, év. adjoint scientifique
 Collaborateur au secrétariat général. Le titulaire participera aux activités du secrétariat général pour la liquidation des affaires en cours, notamment en ce qui concerne l'élaboration de l'information destinée aux délégations et aux commissions, la préparation des séances et la mise en valeur de leurs résultats, la rédaction des procès-verbaux. Il suivra la production des moyens d'information collective, et plus particulièrement de la presse romande écrite et parlée, qu'il devra analyser. - Etudes universitaires complètes de droit ou de sciences économiques, éventuellement de sciences historiques. Qualités de rédacteur, intérêt à travailler avec les moyens d'information collective. Esprit d'initiative, habileté à mener des pourparlers en vue d'établir des contacts avec les administrations cantonales et les services de l'administration fédérale. Langues: le français, bonne connaissance de l'allemand.
 Département fédéral de justice et police, 3003 Berne, tél. (031) 61 40 44.

Ingénieur
 Exécution de calculs statiques et dynamiques à l'aide de programmes sur ordinateurs pour différents projets. Assistance-conseil des constructeurs concernant solidité et sécurité des éléments examinés. Projet, calcul et examen de structures d'un haut degré dans les domaines aéronautique, aérospatial et mécanique générale lors de la phase d'étude. Ingénieur diplômé EPF en mécanique ou ingénieur en génie civil. Expérience professionnelle en matière de calculs statiques, éventuellement dynamiques exigée, connaissance des méthodes sur ordinateurs souhaitée. Notions de français et surtout d'anglais désirées.
 Fabrique d'avions, 6032 Emmen, tél. (041) 59 44 52.

Professions administratives

Fonctionnaire d'administration, év. secrétaire
 Exploitation de rapports de police, d'experts et de décisions judiciaires. Responsable d'un fichier, de l'enregistrement et de la documentation. Collaborateur jeune, aimant le contact, de formation commerciale ou analogue. Habile rédacteur et habitué à s'exprimer oralement. Langues: le français ou l'allemand, bonnes connaissances de l'autre langue.
 Ministère public de la Confédération, 3003 Berne, tél. (031) 61 45 28.

Fonctionnaire d'administration
 Collaborateur du service pénal de la division principale des droits de timbre et de l'impôt anticipé. Aptitude à exécuter de manière indépendante des tâches variées; traitement des cas pénaux en matière fiscale allant de l'établissement de l'état de fait jusqu'aux négociations avec les contribuables. Sens de la collaboration. Certificat de fin d'apprentissage dans une étude de notaire, d'employé de commerce dans une entreprise privée ou d'administration, ou formation équivalente; quelques années d'expérience professionnelle. Langues: l'allemand ou le français, bonnes connaissances de l'autre langue.
 Administration fédérale des contributions, 3003 Berne, tél. (031) 61 71 21.

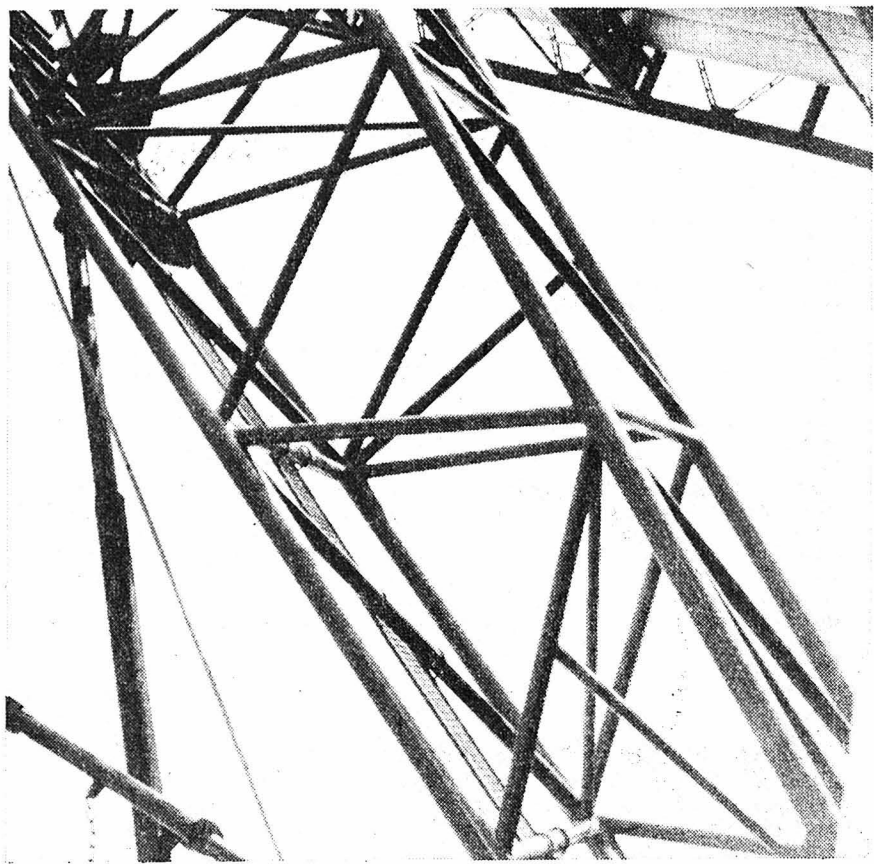
Fonctionnaire d'administration
 Collaborateur à la section administrative des brevets. Exécution de travaux de bureau en général. Certificat de fin d'apprentissage d'employé de commerce ou formation équivalente. Expérience professionnelle souhaitée. Langues: l'allemand ou le français, bonnes connaissances de l'italien souhaitées. Possibilités d'avancement.
 Office fédéral de la propriété intellectuelle, 3003 Berne, tél. (031) 61 48 08.

Fonctionnaire d'administration
 Miso au net de la correspondance française sur la base de manuscrits ou de textes pris sous dictée; activité intéressante et variée. Certificat de fin d'apprentissage d'employé de commerce ou d'administration ou formation équivalente. Langues: le français, connaissance de l'allemand et de l'anglais souhaitée. Habile dactylographe et rapidité d'assimilation.
 Office fédéral de l'aviation civile, 3003 Berne, tél. (031) 61 59 59.

Adresser les offres manuscrites directement aux services intéressés qui fourniront tout renseignement complémentaire utile.

Office fédéral du personnel
3003 Berne

Cherchez et...



Nous avons cru vous faciliter un peu la tâche, amis lecteurs, en vous proposant une énigme qui nous paraissait assez facile à résoudre. Hélas, une fois encore nous n'avons reçu aucune réponse exacte. Vous avez cru reconnaître: du crin animal pour matelas, le saut du Doubs, un morceau de biscuit, une salade d'hiver, un chou-fleur, un

tas de neige. Cette dernière réponse frôlait la réalité. Mais, comme le prouve notre petite photo, il ne s'agissait pas d'un tas de neige, mais d'un peu de neige et du haut d'un mur. Donc, pas de prix à remettre cette semaine.

Mais vous allez faire mieux, en considérant la grande photo ci-dessus pour tenter de trouver ce qu'elle représente, en tout ou partie. Ecrivez-le nous sur carte postale, à envoyer avant mercredi à midi et à adresser à la Rédaction de L'Impartial, case postale, 2300 La Chaux-de-Fonds. Les enfants sont priés d'indiquer leur âge. Amusez-vous bien !



A l'envers

Un flic arrête un gars qui roule à tombeau ouvert, à l'envers du sens unique:
— C'est déjà pas mal, lui dit-il, de prendre un sens unique à contre-courant, mais en plus vous dépassez la vitesse limite !
— Ben oui, dit le gars. Je dois être sacrément en retard puisqu'ils sont tous en train de revenir...

BONJOUR NICOLE RIEU !

Il y avait bien longtemps que l'on n'avait eu l'occasion de parler de Nicole Rieu. Aujourd'hui, l'actualité artistique nous en donne l'occasion puisque Nicole a terminé un nouveau 30 cm, fort de plusieurs belles chansons, tantôt tendres, tantôt amusantes, tantôt émouvantes. Au programme de ce nouveau disque (Barclay 960616) des chansons de femme pour les femmes: *Premier cri de femme, J'suis frustrée, Je n'ai pas pris son nom, Journal*, et d'autres créations très personnelles, telles *Professeur mal au cœur* ou encore *Le commissariat*. Le timbre de voix de Nicole n'a, quant à lui, nullement changé. C'est toujours cette voix tendre et limpide qui sait si bien éveiller l'émotion et l'intensité de sentiments. Nicole, fidèle à ses idées, a d'ailleurs gardé le même visage et ses mêmes boucles sauvages, histoire de prouver au public qu'elle n'est pas une instable.

Il y a quatre ans, elle représentait la France au concours de l'Eurovision avec la très belle chanson de Pierre Delanoe et Jeff Barnel. *Et bonjour à toi l'artiste*. Depuis, elle a gravi les étapes de la renommée. Offrant de ci, de là des albums de qualité (*Ma maison au bord de l'eau - Naissance*), à défaut de spectacles bien léchés, comme ses passages à l'Olympia.

J'ai mis du temps pour réussir, dit-elle, mais je ne regrette pas l'époque des vaches maigres, c'est là, vraiment, que j'ai appris mon métier. C'est du moins cette expérience qui m'a endurcie et permis par la suite de supporter les déceptions et certains échecs.

« ATTENTION »: LA VÉRITABLE PREMIÈRE CHANCE

Nicole ne fut pas une enfant prodige en matière artistique. Au contraire, comme les petites filles de son âge, elle pensait, à l'époque, à jouer de



nombreux jeux (de filles), mais nullement à étudier des partitions musicales ou à suivre des leçons de piano:

Mes seules expériences musicales remontaient à l'âge de trois ans... Je chantais « Joli Chapeau » d'André Claveau. Ensuite, j'ai fait comme mes copines: des blagues, un peu d'études et beaucoup de sport. A tel point que je voulais devenir professeur de gymnastique. Il fallut un drôle de concours de circonstances pour que ce projet tombe à l'eau. Mes parents m'offrirent une guitare à l'occasion d'un succès scolaire et c'est ainsi, sans trop le vouloir, que je me suis mise à la musique.

Nicole a dix-sept ans. Elle compose et écrit, et chante surtout la nature, en dénonçant le plus souvent possible la pollution. Elle est jeune et un peu maladroite, mais elle a déjà une voix. En

1969, elle fait ainsi ses débuts au Palais d'Hiver de Lyon, et enregistre quelque trois mois plus tard, sous la direction de Lucien Morisse deux 45 tours. Deux échecs:

J'eus beaucoup de mal à supporter ces échecs. Pendant deux ans, j'ai donc tout arrêté. Je me suis retrouvée vendeuse, brodeuse, avec pas mal de difficulté pour subsister. J'étais déçue et surtout complètement perdue. Heureusement, j'eus la chance de rencontrer Claude Righi, alors jeune directeur artistique chez Barclay. C'est grâce à lui que je fis partie de la troupe « Attention » et c'est ainsi que je pus faire ma véritable entrée dans le métier.

same di maga zine

La comédie musicale *Attention* révélera en effet Nicole au grand public. Avec calme et justesse, elle chante *Je suis et convainc les plus exigeants*. Dans les mois qui suivent, elle enregistre en solo *Homme et Rêver*, deux textes sensibles et poétiques qui suffiront pour la mettre définitivement sur les rails de la notoriété.

Depuis, bon an mal an, Nicole Rieu continue son petit bonhomme de chemin. Refusant le travail trop facile et les créneaux un peu trop conventionnels du métier, elle reste fidèle à ce qu'elle fait et au reflet qu'elle veut en donner. Voilà pourquoi, elle a toujours pour elle, une voix merveilleuse, et de très beaux... cheveux bouclés ! (APEI) Denis LAFONT

Economie...

Un petit inventeur vient de mettre au point la voiture électrique. Il s'amène tout faraud chez le directeur de Renault et il exulte:

— Regardez-moi ça ! C'est une révolution dans le domaine de l'industrie automobile. Avec ma petite merveille, vous pouvez faire Paris-Lille pour quatre francs seulement !

L'autre regarde, un peu crédule. Il contemple longuement le prototype qu'on lui présente et il déclare en tousotant:

— Quatre francs seulement ? Vous êtes sûr ?

— Je pense bien. Mais naturellement, il faut s'acheter deux cents kilomètres de fil électrique...



— On va se faire un petit défilé de mode bien à nous.



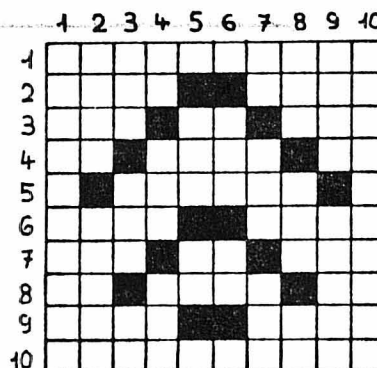
— Lequel on va garder ?

Succès

— Tu rentres bien tard, ce soir, dit la femme du fossoyeur à son mari.

— Ce n'est pas de ma faute, chérie. On a enterré un grand comédien et il y avait tellement de monde, de discours, d'applaudissements et de rappels, qu'il a fallu le remonter neuf fois !

Mots croisés



HORIZONTALEMENT. — 1. Siège repliable. 2. Obtenues; Jeu de hasard. 3. Est ferme, mais pas partout; Double crochet; Faux vieux. 4. Note retournée; Plaça dans un certain endroit; La fin de tout. 5. Estimée. 6. berceau de notre civilisation; Le premier venu. 7. Fin de parties; Possessif; Lettres d'Elbeuf. 8. Phonétiquement: père de Tintin; Événement; Animé. 9. Provoqua bien des courants d'air; Tangible. 10. Qui ne vaut pas ce que l'on dit.

VERTICALEMENT. — 1. Réunions de techniciens. 2. Assommes; Ville sur le Niger. 3. Début de restriction; Plus mal; Lettres de Lourdes. 4. Epreuves; Très apprécié quand il est salé; Personnage de conte. 5. Pronom; Abréviation d'un titre princier. 6. Sifflement prolongé; Du verbe avoir. 7. Indique un changement de quartier; Ce n'est pas tout à fait un aléa; Travail de facteur. 8. De bonne heure; Ville du Nigéria; Début d'empoisonnement. 9. De même; Danseuse d'Orient. 10. Il se divertit la nuit. (Copyright by Cosmopress — 8B)

Solution du problème paru mercredi 5 décembre

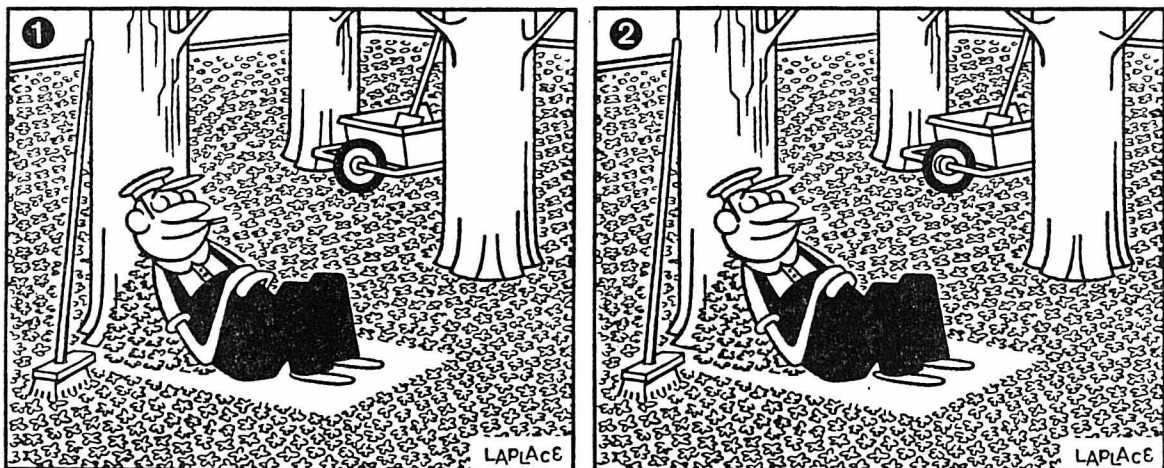
HORIZONTALEMENT. — 1. Tolérantes. 2. Eric; Aïma. 3. Iné; Ut; Rot. 4. Na; Anes; II. 5. Useras. 6. Urne; Soit. 7. Ré; Fa; USA. 8. Ic; Moue; Si. 9. Eure; Tour. 10. Recherchée.

VERTICALEMENT. — 1. Teinturier. 2. Orna; Reque. 3. Lie; Une; RC. 4. Ec; Ase; Meh. 5. Une; Fo. 6. Ter; Au. 7. Na; Sas; Etc. 8. Tir; Sou; Oh. 9. Emoi; Issue. 10. Satisfaire.

Solution des huit erreurs :

1. Favori sur l'oreille de l'homme.
2. Main gauche de l'homme.
3. Son talon droit long.
4. Ranche de l'arbre de gauche complètement.
5. L'écorce, au-dessus de l'homme.
6. Moyeu de la roue de la broquette.
7. Ranche centrale de l'arbre de droite.
8. Branche droite de cet arbre.

HUIT ERREURS



Les deux dessins de Laplace sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences. Pouvez-vous les découvrir ?

HOROSCOPE-IMPAT du 7 au 13 décembre

Si vous êtes né le :

7. Votre travail et vos affaires bénéficieront de circonstances propices.
8. Vous aurez l'occasion d'augmenter vos gains et vos revenus. Le but fixé sur le plan professionnel sera atteint.
9. Vous mènerez à bien vos entreprises si vous les préparez raisonnablement.
10. Vous aurez la possibilité de mettre en œuvre un projet dont l'évolution exigera du temps.
11. Vos entreprises financières seront favorisées. Les événements évolueront en notre faveur.
12. Votre clairvoyance et votre dynamisme vous faciliteront les choses.
13. Comportez-vous habilement. Vous obtiendrez d'excellents résultats dans divers domaines.

22 mai - 21 juin

Ne grossissez pas les petits détails sur lesquels vous auriez tendance à revenir et vous attarder. Engagez le dialogue sur des projets que vous pouvez concrétiser.

22 juin - 23 juillet

Faites attention à ne pas devenir tyrannique. Du côté travail, une décision prise à la légère risque de vous placer dans une situation difficile.

24 juillet - 23 août

Dans votre travail, vous aurez des décisions ou des engagements importants à prendre. Examinez le problème à fond avant de donner une réponse définitive.

24 août - 23 septemb.

Dans votre milieu professionnel, évitez les discussions qui ne mènent à rien et n'ayez surtout pas l'esprit de contradiction.

24 septemb. - 23 oct.

Laissez un peu mûrir la situation et dans quelque temps vous y verrez plus clair. Vous aurez beaucoup de travail en ce moment.

24 oct. - 22 nov.

Une discussion apparemment banale pourra provoquer une breuille que vous aurez beaucoup de mal à dissiper par la suite. Soyez plus réaliste dans votre travail.

23 novembre - 22 déc.

Faites preuve de patience et de compréhension et tout rentrera rapidement dans l'ordre. Du côté profession, vous serez appelé à de nouvelles fonctions.

23 déc. - 20 janvier

Votre inattention va provoquer une méprise que vous placerez dans une situation embarrassante. Votre situation professionnelle doit évoluer sur des bases plus constructives.

Copyright by Cosmopress

21 janvier - 19 février

Profitez des circonstances pour terminer les travaux en cours, vous avez beaucoup d'atouts en mains mais vous gâchez vos chances. Changez de comportement si vous voulez réussir.

20 février - 20 mars

C'est à vous de créer l'ambiance de travail et de montrer le bon exemple. On vous confiera des responsabilités plus importantes et plus rémunératrices.

21 mars - 20 avril

Freinez vos désirs, vos passions, et écoutez la voix intérieure qui tente de vous élever au-dessus des contingences. Prenez des résolutions fermes et courageuses.

21 avril - 21 mai

Vous allez entrer dans une période d'activité intense et productrice. Choisissez bien vos objectifs et refusez les solutions de facilité.



LA BOURSE CETTE SEMAINE

SUISSE: La suppression de l'intérêt négatif décidée par la BANQUE NATIONALE vendredi dernier ne provoquait pas de grands bouleversements à nos bourses. Cette décision devrait raviver l'intérêt de la clientèle étrangère pour les placements en francs suisses.

Les dépôts étrangers ne pouvant toujours pas être rémunérés au-delà de 100.000 fr., les papiers-valeurs devraient bénéficier du soutien des non-résidents. Ce soutien trouvait confirmation, lundi, avec les bonnes dispositions des titres au porteur et ceci malgré la faiblesse de la devise américaine.

L'allure était bien soutenue aux bancaires, toujours emmenées par LEU dont les actions étaient très recherchées au premier jour de l'augmentation de capital. La forte demande était due aux informations encourageantes livrées par les dirigeants sur la marche des affaires de l'établissement et aux perspectives d'une nouvelle augmentation de capital à des conditions particulièrement favorables. Parmi les financières, peu de variations alors que les assurances et les chimiques étaient bien soutenues. Aux transports, SWISSAIR demeurait inchangée après l'annonce, dans une lettre aux actionnaires, de résultats semblables pour 1979 à ceux de l'exercice précédent.

Mardi, les dispositions demeuraient bonnes et à la lecture de la cote, on constatait que l'intérêt de la clientèle étrangère persistait bien que le franc ne présentait plus le même intérêt que la veille, notamment ensuite du sensible redressement du dollar. Le volume de transactions restait au niveau de celui de la séance précédente avec 265 cours payés, sur 113 titres traités, 54 terminaient en progrès.

Mercredi, tenue toujours positive de nos bourses, dans un marché nettement moins animé que les jours précédents. Comme le franc recédait une partie importante du terrain récemment conquis, les étrangers ne manifestaient plus le même intérêt pour nos papiers. En conséquence, les actions porteur interrompaient leur progression. Les bancaires demeuraient toutefois soutenues et LEU continuait de retenir l'attention avec un gain de 25 fr. à 4700. Bonne orientation des assurances, ton hésitant aux industrielles et aux chimiques qui étaient peu entourées. Parmi les financières, LANDIS, et GYR se mettaient en évidence (nominative +50 à 1410 et bon +6 à 142) dans l'attente d'une confirmation des indications positives fournies par la lettre aux actionnaires et dans la perspective d'une augmentation de capital à des conditions favorables. Chaque année, le président du groupe confie à pareille époque de précieuses indications sur la marche des affaires.

Jeudi, le marché continuait d'évoluer dans d'étroites limites. L'indice SBS abandonnait une fraction et le rapport titres à la hausse et à la baisse était de 1 contre 1. Tendances également très irrégulières aux obligations. Avant-bourse, le baby ROCHE retombait au-dessous de 7000 à 6950 (-75). Sur le marché officiel, LEU subissait quelques prises de bénéfices aux bancaires, irrégularité des financières et des assurances. Le compartiment des industrielles était à peine soutenu, mis à part quelques nominatives.

NEW YORK: En cette fin d'année, de gros problèmes dominent toujours l'actualité à savoir: — l'évolution de l'inflation et la hausse des taux d'intérêts qui en découle;

— la tenue du dollar
— l'approvisionnement en pétrole;
— les péripéties de l'affaire iranienne;

Devant ces problèmes et le manque d'encouragements véritables en provenance de l'économie les investisseurs restent dans l'expectative. Dès lors, la cote stagne ou dérive à la baisse, et pour la première réunion de la semaine, le Dow Jones perdait 2,73 points à 819,62 dans une ambiance maussade et un volume d'échange en régression.

Les autorités américaines essaient de trouver des solutions, mais comment sortir de la spirale inflationniste, comment assurer au dollar une position qui ne soit sans cesse contestée, comment assurer une meilleure indépendance du pays au niveau énergétique, comment sortir du traquenard iranien, voilà les questions qui retiennent l'attention depuis des semaines.

Malgré l'ajustement du « prime rate » à 15 1/2 pour cent, effectué par de nouvelles banques de province, les analystes se demandaient si les taux d'intérêt avaient vraiment atteint leur sommet et si l'on ne va pas au devant de nouvelle hausse. En tout cas, les dirigeants de la Banque Fédérale indiquaient que l'évolution de la masse monétaire a été favorable et qu'on est sur la bonne voie.

Mardi, en l'absence de nouvelles alarmantes, le dollar regagnait du terrain et Wall Street effectuait une re-

prise. La hausse était menée par les valeurs pétrolières, les constructeurs aéronautiques et les fabricants d'ordinateurs. Malgré cette amélioration, le jeu de bascule entre la détente intervenue sur le loyer de l'argent et les menaces qui pèsent toujours au Moyen-Orient n'était pas interrompu, puisque la hausse du début de séance se trouvait pratiquement effacée à mi-bourse. Après un moment d'hésitation, on enregistrerait une progression de l'indice Dow Jones qui clôturait en hausse de 5,29 points à 824,91 dans un volume plus étoffé de 33 millions de titres.

Mercredi, l'indice Dow Jones conservait en clôture 3,50 points à 828,41 sur les 8 gagnés en séance. Seuls les éléments techniques poussaient la cote à la hausse. Par contre, les incertitudes au niveau international et économique incitaient les investisseurs les moins aventureux à faire valoir très rapidement leurs récents bénéfices. Les déboires du secteur automobile pesaient aussi sur les cours. GENERAL MOTORS déclarait que la production actuelle était de 25 pour cent en-dessous du niveau de 1978. Le président de cette compagnie prévoit un ralentissement des ventes qui pourrait durer jusqu'au printemps 1980. US STEEL, un des titres les plus activement traités, a publié un programme de restructuration pour intensifier la rentabilité de la société qui ne pourra se faire qu'en assainissant la production et en fermant les usines qui ne marchent pas, cela entraînera certaines dépenses qui se reflèteront sur l'année fiscale en cours.

Après la clôture TWA confirmait avoir choisi le Boeing 767 de préférence à l'Airbus 310. TWA a placé une commande ferme pour dix appareils et a pris une option pour dix autres supplémentaires.

Deux nouvelles frappaient notre attention dans la journée de jeudi: le désaccord intervenu entre les imams persans sur la détention des otages, et l'augmentation aux Etats-Unis des prix de gros de 1,3 pour cent survenue en novembre. Cette hausse des prix était attendue par la majorité des économistes et elle n'a pas affecté la tenue du dollar qui valait en fin de journée 1,61 (cours moyen). A Wall Street, les valeurs américaines poursuivaient leur redressement de ces derniers jours. Le marché adoptait un comportement positif durant toute la séance et en clôture le Dow Jones terminait sur une avance de 6,66 points.

G. JEANBOURQUIN

Quelques chiffres sur la recherche en Suisse

La pauvreté du sol de la Suisse en matières premières est connue. Les produits de base utilisés par l'industrie de ce pays sont pratiquement tous importés. Leur achat est payé par des sommes provenant des exportations de bien finis. Aussi, pour être vendus, ces derniers doivent être concurrentiels, c'est-à-dire, entre autres, de technologie avancée. La recherche et le développement (R+D) ont donc une certaine importance. Il ressort d'une enquête réalisée par l'Office fédéral de la statistique que les dépenses pour la R+D (sans les investissements et les frais de capital) de l'économie privée ont atteint 2,4 milliards de fr. suisses en 1977. Les sommes consacrées par les industries sont les suivantes: chimie 1,15 milliards, machines et métaux 1 milliard, denrées alimentaires et boissons 85,8 millions, horlogerie 85,7 millions, textiles 41,5 millions, papier 6,7 millions, caoutchouc et matières plastiques 6,5 millions, autres 19,8 millions. Ces chiffres ne comprennent pas les dépenses en R+D des entreprises suisses à l'étranger. Les coûts du personnel ont représenté 60 pour cent, soit 1,42 milliard de francs. En moyenne, les entreprises affectent 4 pour cent de leur chiffre d'affaires à la R+D. Le pourcentage peut varier de 0,5 pour cent à 9,8 selon la branche économique. Selon les estimations antérieures (1975), les 78 pour cent de la R+D sont assurés par l'industrie privée. Quant aux hautes écoles, aux pouvoirs publics et aux institutions sans but lucratif, leur part est de respectivement 14, 6 et 2 pour cent. Le financement se répartit de manière assez semblable. Le principal est fourni par l'industrie privée (78 pour cent); le secteur public participe pour 21 pour cent et les institutions sans but lucratif pour 1 pour cent.

Liaisons automobiles facilitées entre le continent et l'Angleterre

Les plus grands « car ferries » jamais construits pour assurer la traversée de La Manche, entreront en service en 1980.

Les « European Ferries » propriétaires des lignes « Townsend Thoresen » ont repensé tout le système de transport entre Calais et Douvres, de façon à réaliser d'importantes économies de temps, aussi bien durant le trajet qu'au cours des manœuvres dans les ports respectifs.

Trois nouveaux bateaux vogueur, représentant une capacité totale quotidienne de 40.000 passagers environ et plus de 10.000 voitures. Pour réaliser cette performance 30 traversées ont été prévues chaque jour, avec des navires quittant Calais ou Douvres toutes les 90 minutes.

Septante minutes de mer, soit un quart d'heure de moins que les ferries utilisés aujourd'hui, une heure de manœuvre de virement — soit un gain de 45 minutes à Calais et 15 à Douvres. Telles sont les possibilités horaires s'additionnant à la capacité des bateaux.

Un autre avantage: les passagers et les voitures se présenteront au quai d'embarquement 30 minutes avant les départs. Encore un gain de temps. Par ailleurs, afin de conserver dans son intégrité l'efficacité du nouveau système, les services

auxiliaires et douaniers seront simplifiés et accélérés au possible.

Le premier vaisseau de cette nouvelle génération le « Spirit of Free Enterprise » est un bâtiment de 8000 tonnes en mesure de transporter en une seule fois 350 voitures, caravanes ou autocars, rangées sur 16 voies et deux ponts. Mesures de chargement et de déchargement améliorées. Six escaliers permettront aux passagers motorisés d'accéder rapidement à leur véhicule alors que les passagers non motorisés emprunteront des couloirs couverts, évitant les ponts où sont garées les voitures.

Un restaurant de luxe, un restaurant self-service, un snack-bar, super-marché franc de douane à double surface, boutiques, salons cafétérias... Sans compter des ascenseurs spacieux et des toilettes spéciales pour handicapés... Rien ne manquera pour assurer le confort et le plaisir des passagers.

Les bateaux ont été construits en RFA, et grâce à eux, « Townsend Thoresen » va tenter une traversée record de Calais à Douvres afin de gagner le « ruban bleu de La Manche » décerné aux « car ferries ».

En tout état de cause voici une réalisation au bénéfice du tourisme européen et par contre-coup helvétique.

R. Ca.

La Fiduciaire générale prend une participation dans IHA

L'ATAG Fiduciaire Générale SA, à Bâle, a pris une participation dans la société IHA Holding SA, à Hergiswil.

Pour la Fiduciaire Générale, l'une des trois grandes sociétés suisses en matière d'expertises comptables et de conseils économiques (produit des activités de services de la maison mère en 1978: 47 millions de francs), la collaboration avec IHA constitue un complément de la palette de ses services, en particulier dans le domaine des conseils en marketing.

La société IHA Holding est la société de fait du groupe IHA (produit des activités de services pour 1978: 12 millions de francs) qui effectue des études de marchés qualitatives et quantitatives en tant qu'entreprise la plus importante dans son genre en Suisse. C'est l'Institut pour l'analyse de marchés qui est le plus connu du public. Il gère également l'Institut GfM, Société Suisse pour le Marketing. IHA attend de sa collaboration avec la Fiduciaire Générale l'extension de ses services existants et l'ouverture de nouveaux champs d'activité.

Comme on le sait, la majorité des actions de la Fiduciaire Générale se trouve dans une Fondation en faveur de son personnel; la majorité des actions du groupe IHA appartient aux membres de la Direction ainsi qu'aux collaborateurs.

Médaille d'or pour une fabrique romande de pâtes alimentaires

Pour la deuxième année consécutive la fabrique de pâtes alimentaires Sangal SA a obtenu dans la compétition internationale organisée par « Monde Sélection » à Bruxelles un brillant palmarès en se voyant octroyer une médaille d'or.

L'attribution de cette récompense est d'autant plus méritée qu'elle est basée sur la qualité des produits présentés à la suite d'analyses chimiques, bactériologiques et organoleptiques (goût).

Contrairement à ce que l'on pense, ce n'est pas d'Italie que nous viennent les pâtes alimentaires, mais de Chine.

A Nyon, la Maison Sangal SA fabrique de pâtes depuis plus de cent ans (elle fêtera ses 120 ans l'année prochaine) sa nouvelle usine conçue avec des moyens techniques et de production des plus modernes produit chaque année 4500 tonnes de pâtes alimentaires, en 54 formes différentes, dont 1,043 km. de spaghetti toutes les 30 secondes, ce qui utilise 10 millions d'œufs frais avec les meilleurs blés durs d'Amérique et du Canada.

Les dernières enquêtes faites sur le marché des pâtes montrent que la marque « La Chinoise » est la plus connue et la plus appréciée.

La Maison Sangal SA a été la seule maison suisse dans sa branche, tant en 1978 qu'en 1979, à laquelle il a été décerné une médaille, et les deux fois consécutives la médaille d'or.

L'IMPARTIAL
Tarif des annonces
La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel et Jura —.57 le mm.
Mortuaires —.81 le mm.
Régie extra-régionale
Annonces Suisses S.A. - ASSA Suisse —.71 le mm.
Réclames 2.39 le mm.
(Minimum de 25 millimètres)
Compte de chèques postaux 23-325 La Chaux-de-Fonds

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par : SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

A = Cours du 6 décembre		B = Cours du 7 décembre	
NEUCHÂTEL	A B	ZÜRICH	A B
Cr. Fonc. Neu.	820 d 840	(Actions étrangères)	
La Neuchâtel.	640 d 660 d	Alcan	64.50 67.—
Cortaillod	1700 1675 d	A.T.T.	85.50 86.75
Dubied	395 d 400 o	Burroughs	129.50 134.50
		Canad. Pac.	50.25 51.50
		Chrysler	9.75 9.25
		Colgate Palm.	24.— 24.25
		Contr. Data	87.75 92.—
		Dow Chemical	51.50 52.50
		Du Pont	64.50 66.—
		Eastman Kodak	77.50 79.25
		Exxon	92.75 94.—
		Ford	50.25 51.75
		Gen. Electric	74.— 75.50
		Gen. Motors	82.— 84.25
		Goodyear	20.— 21.—
		I.B.M.	105.— 108.50
		Inco B	31.75 33.—
		Int. Paper	60.50 62.—
		Int. Tel. & Tel.	41.50 42.50
		Kennecott	42.— 43.25
		Litton	64.25 65.—
		Halliburton	128.50 132.—
		Mobil Oil	84.— 85.50
		Nat. Cash Reg.	105.50 108.50
		Nat. Distillers	47.50 48.—
		Union Carbide	64.50 67.—
		U.S. Steel	27.50 27.75
		NEW YORK	
		Ind. Dow Jones	
		Industries	— 833.28
		Transports	— 254.29
		Services public	— 108.19
		Vol. (milliers)	— 42.780
		BALE	
		(Actions suisses)	
		Roche jce	70000 69250
		Roche 1/10	6950 6825
		S.B.S. port.	391 391
		S.B.S. nom.	305 307
		S.B.S. b. p.	338 339
		Ciba-Geigy p.	1270 1230
		Ciba-Geigy n.	682 678
		Ciba-Geigy b. p	975 975
		ZÜRICH	
		(Actions étrangères)	
		Landis & Gyr	142 141
		Globus port.	2300 d 2300
		Nestlé port.	3525 3500
		Nestlé nom.	2215 2215
		Alusuisse port.	1190 1175
		Alusuisse nom.	465 465
		Sulzer nom.	2770 d 2790
		Sulzer b. part.	383 381
		Schindler port.	1500 d 1500 d
		Schindler nom.	290 290
		LAUSANNE	
		Qdit Fonc. Vd.	1465 1475
		Cdit Fonc. Vd.	1145 1160
		Cossonay	1430 1450
		Chaux & Cim.	650 640
		Innovation	405 406 d
		La Suisse	4425 4400 d
		GENÈVE	
		Grand Passage	420 d 422 d
		Financ. Presse	238 245
		Physique port.	275 d 280 o
		Fin. Parisbas	88.50 87.50
		Montedison	—.32 —.32
		Olivetti priv.	2.35 2.40
		Zyma	820 d 820 d
		ZÜRICH	
		(Actions suisses)	
		Swissair port.	783 780
		Swissair nom.	792 790
		U.B.S. port.	3440 3440
		U.B.S. nom.	640 643
		Crédit S. port.	2285 2280
		Crédit S. nom.	432 434

Convention or : 10.12.79 Page 22.600. - Achat 22.320. - Base argent 1030.

Cours indicatifs	
BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS	
Dollars USA	1.53 1.68
Livres sterling	3.35 3.70
Marks allem.	90.75 93.75
Francs français	38.— 41.—
Francs belges	5.35 5.75
Lires italiennes	—18 —21
Florins holland.	81.50 84.50
Schillings autr.	12.65 13.05
Pesetas	2.20 2.55
Prix de l'or	
Lingot (kg. fin)	22250-22550-
Vreneli	163.— 173.—
Napoléon	167.— 178.—
Souverain	187.— 199.—
Double Eagle	825.— 865.—
COMMUNIQUÉS PAR LA BCN	
VALCA	Dem. Offre
IFCA	65.— 67.—
IFCA 73	1540.— 1570.—
	90.— 93.—
FONDS SBS	Em. Rachat
UNIV. BOND SEL	60.50 57.75
UNIV. FUND	69.74 67.67
SWISSVALOR	234.50 224.75
JAPAN PORTFOLIO	310.— 293.25
FONDS DE LA BANQUE POPULAIRE SUISSE	
Automatation	Dem. Offre
Eurac.	57,0 58,0
Intermobil	239,0 241,0
	63,0 64,0
INDICE BOURSIER SBS	
Industrie	6 déc. 7 déc.
Finance et ass.	307,3 306,0
Indice général	373,3 372,8
	332,7 331,7

FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES	
Fonds cotés en bourse	Prix payé
	A B
AMCA	21.25 21.50
BOND-INVEST	56.50 56.50
CONVERT-INVEST	59.50 59.50
EURIT	121.— 122.50
FONSA	97.50 97.50
GLOBINVEST	51.25 51.25
HELVETINVEST	98.50 98.50
PACIFIC-INVEST	59.— 60.— d
SAFIT	238.— 240.—
SIMA	210.50 210.— t
Fonds cotés hors-bourse	Demande Offre
CANAC	74.50 75.50
ESPAC	68.— 70.—
FRANCIT	85.25 86.25
GERMAC	84.— 86.—
ITAC	— 68.50
ROMETAC	307.— 312.—
YEN-INVEST	472.50 477.50
CS FDS BONDS	Dem. Offre
CS FDS INT.	56.25 57.25
ACT. SUISSES	286,0 287,0
CANASEC	434,0 444,0
USSEC	427,0 437,0
ENERGIE-VALOR	90,0 92,0
SWISSIM 1961	1130.— 1150.—
FONCIPARS I	2480.— —
FONCIPARS II	1340.— —
ANFOS II	126.50 —

GRANDE VENTE
livres - tableaux
lithos - bibelots

A des prix pour tous !
Numa-Droz 100
La Chaux-de-Fonds
Mme N. Colonna

A louer
à LA CHAUX-DE-FONDS
Av. Léopold-Robert 66

LOCAUX 53 m²

pour bureaux, cabinets médicaux,
etc. aménagement en tenant
compte des désirs du preneur.
Immeuble entièrement rénové; à
proximité de la gare. ascenseur.

Libre tout de suite. Début du bail
à convenir.

IMMOTEST S.A., Bienne
Tél. (032) 22 50 24

COIFFURE JOCELYNE

Daniel-Jeanrichard 15 Tél.039/22 24 03

vous accueille dans un cadre nouveau

avec une équipe jeune, dynamique, sympathique,
gaie...

à votre service

**Jocelyne, Isabelle, Caty et
le tout nouveau Fredy**

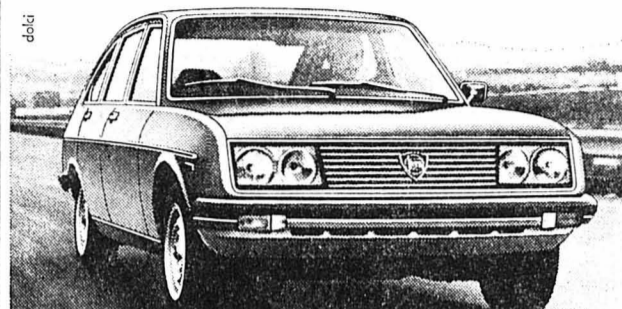
**Beta Berline 2000:
un défi de Lancia...**



Quelle autre «2000» peut offrir tous les avantages
de série d'une Lancia, et pour le même prix?

	Beta 2000	Autre 2000	Beta 2000	Autre 2000
Traction avant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Suspension indépendante sur les 4 roues	<input checked="" type="checkbox"/>
5 vitesses	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Correcteur automatique des faisceaux de code	<input checked="" type="checkbox"/>
Servo-direction	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0-100 km/h en 10,2 sec.	<input checked="" type="checkbox"/>
Volant réglable	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vitesse max. 180 km/h	<input checked="" type="checkbox"/>
Allumage électronique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Coffre à bagages de 500 litres	<input checked="" type="checkbox"/>
Freins à disques sur les 4 roues (système Superduplex)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Et tous ces avantages pour Fr. 17.950.- (modèle 2000)	<input checked="" type="checkbox"/>

Beta Berline 1300: Fr. 14.300.-. Beta Berline 1600 Fr. 16.100.-
Beta Berline 2000: Fr. 17.950.-



Livrable aussi avec boîte automatique

GARAGE
DES 3 ROIS SA

J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 81 81
Le Locle
Tél. (039) 31 24 31
Neuchâtel
Tél. (038) 25 83 01

Maison de vente par correspondance
VAC
René Junod SA, La Chaux-de-Fonds

VAC RENE JUNOD SA
Avenue Léopold-Robert 115
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél.039 21 11 21

CHERCHE

employée de bureau

de langue maternelle italienne, ayant d'excellentes connais-
sances de la langue française ou allemande, pour correspon-
dance et différents travaux de bureau.

Place stable, ambiance de travail agréable, semaine de cinq
jours.

Entrée à convenir.

Faire offres à V.A.C René JUNOD S.A., Service du personnel,
Léopold-Robert 115, 2301 La Chaux-de-Fonds.

COURVOISIER S.A.

engagerait pour ses départements Arts Graphiques -
Journal L'Impartial - Atelier du Timbre

**un électronicien -
technicien**

pour l'entretien et le dépannage des commandes et
appareils de contrôle électroniques, photocomposi-
tion, etc.

Mise au courant et possibilité de formation spécia-
lisée.

Offres à adresser à la Direction de Hélio Courvoisier,
rue Jardinière 149, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039)
23 34 45.

LONGINES

Notre manufacture horlogère exporte un produit apprécié dans
130 pays au monde. Nous devons compléter notre équipe de vente
par l'engagement d'une

secrétaire

qui aura pour mission d'assister notre chef de vente responsable
d'un important groupe de marchés avec lesquels nous traitons en
langues allemande et anglaise. Il s'agit d'une activité qui, en plus
de la correspondance et du secrétariat, implique la prise en charge
de travaux de gestion et d'administration dans une petite équipe
active et dynamique.

Ce poste convient à une employée commerciale qualifiée, connais-
sant si possible le domaine horloger, et parlant couramment le
français et l'allemand, avec de bonnes connaissances de l'anglais.

Les offres, avec
curriculum
vitae, sont à adresser
au Chef du Personnel
de la



Longines, une marque du groupe GWC

FABRIQUE DE MACHINES HARO
en pleine expansion à Genève, engagerait personnes
qualifiées:

- contremaître montage
- rectifieurs
- fraiseurs
- monteurs
- câbleurs électriciens

Places stables et d'avenir. Avantages sociaux.

Ecrire à M. Robert Habib, 36, Quai Gustave-Ador,
1207 Genève ou tél. (022) 41 41 60 à M. Gemelli,
même le samedi matin.

**GARAGE ET CARROSSERIE
DU VERSOIX CAMPOLI & CIE**

Charrière 1 a - La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/22 69 88

RITMO 75 CL 3 P, 1979	10 000 kilomètres
PEUGEOT 304 SLS, 1977,	25 000 kilomètres
VW GOLF GLS, 1977	48 000 kilomètres
VW SCIROCCO GLI, 1979	9 000 kilomètres
FIAT X 1,9, 1978	23 000 kilomètres
PORSCHE 911 T 2.1.2, 1971	

Véhicules expertisés et garantis

Grande soirée de gala
de fin d'année
avec l'orchestre
BENNY-BOPT
Encore quelques places
Prière de réserver

Rôtisserie
Hôtel
Bar
Dancing
Le Grenier
Les Genevevs sur Colfrane Tél. 038 57 17 87

**Prêts personnels
pour tous et pour tous motifs**

C'est si simple chez Procrédit.
Vous recevez l'argent dans le minimum
de temps et avec le maximum de dis-
crétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès.
Vos héritiers ne seront pas importunés;
notre assurance paiera.

Prêts de Fr.1.000.- à Fr. 30.000.-, sans
caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds,
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039 - 231612

Je désire Fr.
Nom Prénom
Rue No.
NP Lieu 81 L







Section de La Chaux-de-Fonds
SERVICE DE SOINS A DOMICILE Tél.(039) 22 22 89

Les BANQUES DU CANTON portent à la connaissance du public
que leurs CAISSES et BUREAUX seront fermés comme suit pendant
les fêtes de fin d'année :

NOËL mardi 25 et mercredi 26 décembre
NOUVEL-AN mercredi 2 janvier 1980

Les vendredis 21 et 28 décembre 1979, fermeture des guichets et bureaux à l'heure habituelle

	Appareils ménagers Tél. 039/23 00 55 Serre 90		Radio TV Hi-Fi 2300 La Chaux-de-Fonds		Agencement de cuisine Appareils encastrés		Service après-vente Livraison Mise en service
---	--	---	--	---	--	---	---

Datsun Cherry

à traction avant – pour rouler tout l'hiver en toute sécurité.

Traction avant: sécurité accrue en hiver.

Rouler en Datsun Cherry, c'est l'assurance d'un comportement routier parfaitement sûr, même dans les pires conditions, dans la neige ou la gadoue. Grâce à sa traction avant, la Cherry vous permet d'affronter l'hiver en toute sécurité. Car elle développe toute sa puissance au sol là où c'est le plus nécessaire: à l'avant. Afin que rouler en hiver soit pour vous (presque) un plaisir!

Rentabilité et économie faites voiture.

La Datsun Cherry est encore plus économique que tous les autres modèles Datsun, d'une sobriété pourtant légendaire. En Finlande, lors d'un test organisé par le Gouvernement, la Cherry s'est révélée comme la plus économe des voitures de la catégorie jusqu'à 1000 cm³, avec une consommation de 5,24 litres/100 km. Aux USA aussi, dans un test pour les «petites cylindrées», la Cherry a triomphé de toutes ses concurrentes européennes.

Déjà réputée pour son faible coût d'entretien – d'où d'appréciables économies pour vous – la Cherry est aussi d'une fiabilité et d'une qualité de construction supérieures à la moyenne, ce qui lui garantit une plus grande longévité.

Offrant un rapport qualité/prix optimum à l'achat, la Datsun Cherry est aussi ultra-économique à l'usage (comme l'écrit un magazine anglais, il est possible de changer son embrayage au bord de la route... en 30 minutes!).

Présentant une ligne à l'élégance raffinée et offrant un intérieur extrêmement spacieux, avec beaucoup de place pour adultes, enfants et bagages, c'est vraiment une voiture étonnante, à tous points de vue. Nerveuse et maniable. Et compacte, en dépit d'un habitacle incontestablement plus vaste que celui des autres modèles les plus vendus de cette catégorie – grâce à la traction avant et une technique d'avant-garde.

Des raffinements supplémentaires, sans supplément.

Le prix est étonnamment avantageux, en dépit des nombreux raffinements conçus pour que vous ayez vraiment du plaisir à conduire: compteur journalier, avertisseur à deux tons, essuie-glace à 3 vitesses et fonctionnement intermittent réglable, lave-glace, verrouillage du volant, ceintures à enrouleur, dégivrage du pare-brise et des vitres latérales, accoudoirs et appuie-tête, témoin lumineux pour liquide de freins, choke, indicateur de pression d'huile, contrôle de charge, clignotants de panne, phares de recul, baguettes latérales décoratives, rétroviseur intérieur commutable et lunette arrière chauffante.

L'équipement de la plupart des modèles comprend en outre: compte-tours, montre à quartz, déverrouillage automatique du coffre et du couvercle de réservoir, miroir de courtoisie, sièges-couchette, pare-brise en verre feuilleté, vitres teintées, phares à iode, lave/essuie-glace de la lunette et sièges arrière rabattables individuellement.

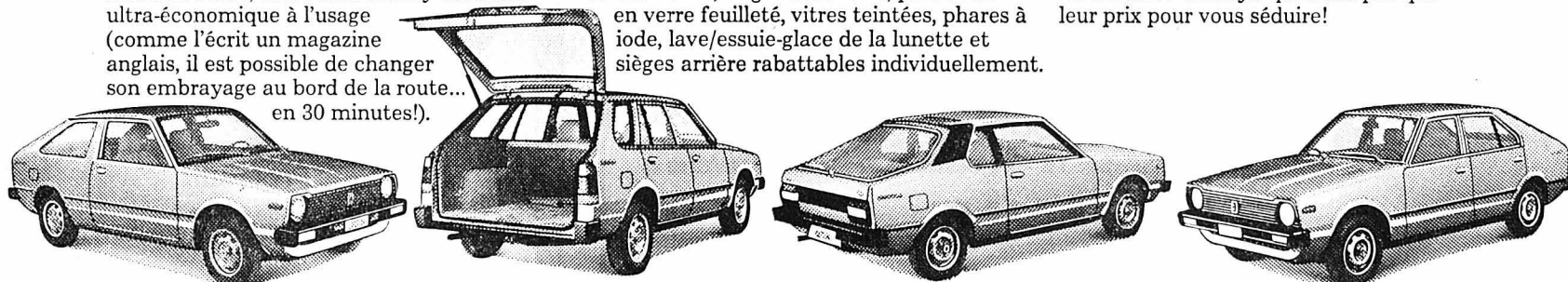
La Cherry n'existe pas qu'en une seule version. Vous avez le choix entre 5 modèles. Avec moteur de 998 ou 1171 cm³. En version à 3, 4 ou 5 portes, Hatchback, berline, coupé ou break.

Contre-valeur optimale

Grâce à tous ces avantages – qualité élevée, remarquable longévité, fiabilité, sécurité, économie, richesse d'équipement, confort et ligne élégante – la Datsun se révèle être un investissement judicieux. Si vous ne vous en apercevez pas avant, vous le réaliserez après avoir parcouru les premiers 100 000 kilomètres au volant de votre Cherry, en constatant qu'elle possède encore une valeur de revente élevée.

Quatrième constructeur automobile du monde, Datsun emploie davantage (env. 17%) de personnel pour les contrôles de qualité que les autres fabricants. Ce qui a permis à Datsun de triompher des puissantes écuries européennes d'usine, dans le Rallye-Safari. Cette recherche constante de la qualité se révèle payante: l'Europe seule compte plus d'un million de propriétaires de Datsun; aux USA, Datsun fait chaque année plus d'un demi-million de nouveaux adeptes. Pour des raisons que vous découvrirez aisément lors d'une course d'essai.

Il vous suffit de vous rendre chez l'un des 240 concessionnaires (pour trouver le plus proche de chez vous, veuillez consulter la liste au bas de l'annonce). Il vous présentera les modèles Cherry... qui n'ont pas que leur prix pour vous séduire!



Cherry Hatchback
998 cm³, 45 CV/DIN (33 kW) Fr. 9250.-

Cherry GL Break
1171 cm³, 52 CV/DIN (38 kW) Fr. 11490.-

Cherry GL Coupé
1171 cm³, 52 CV/DIN (38 kW)
5 vitesses, levier au plancher Fr. 11750.-

Nouveau: Cherry GL Berline, 4 portes
1171 cm³, 52 CV/DIN (38 kW) Fr. 10390.-

DATSUN

Datsun Cherry dès Fr. 9250.-

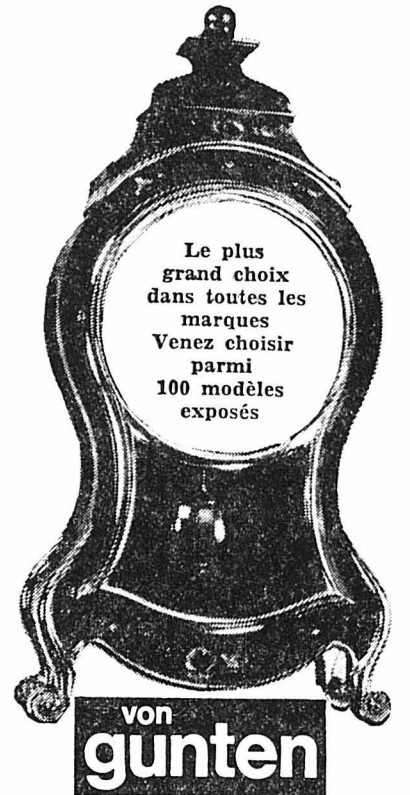


Cherry GL Hatchback
1171 cm³, 52 CV/DIN (38 kW) Fr. 9990.-

Datsun – no 1 des voitures importées en Europe.

La Chaux-de-Fonds: Garage-Carosserie de l'Est, Visinand & Asticher, tél. (039) 23 51 88

La Chaux-de-Fonds: Garage du Puits, Frédéric Winkelmann, tél. (039) 22 17 81



Le plus grand choix dans toutes les marques. Venez choisir parmi 100 modèles exposés.

von gunten

Av. Léopold-Robert 23
Téléphone (039) 22 38 03

Monsieur frisant la quarantaine, avec deux fillettes de 6 et 7 ans, souffrant de solitude, cherche

compagne compréhensive

et pouvant le seconder (mariage éventuel). Ecrire sous chiffre RF 28872 au bureau de L'Impartial.



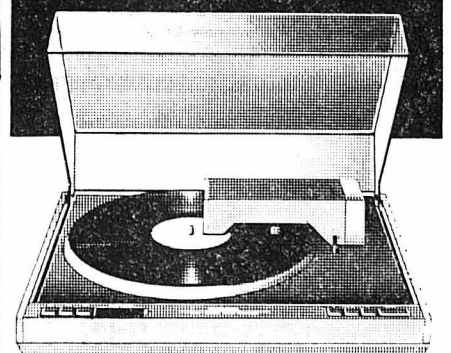
ING. DIPL. EPF FUST

UN LAVE-VAISSELLE MIELE s'achète dans la plus grande maison spécialisée de Suisse aux prix FUST réputés les plus bas!

Autres marques connues, telles que Bauknecht, Electrolux, Novomatic, Adora, Thermo, Vaisella, Indesit. Nous livrons, encastrons, montons; nos spécialistes viennent à bout de tous les problèmes!

Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65
Bienne: 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 36 succursales

Invitation au grand Festival du Tourne-Disque



- ★ Voir et entendre un programme d'actualité
- ★ Marques, systèmes, avantages
- ★ Performances/prix, confort, sécurité

Tous les jours, du 23.11. au 31.12. Démonstrations durant les heures normales d'ouverture. Entrée libre, documentation gratuite.

MULLER musique s.a.

Av. Léopold-Robert 50
La Chaux-de-Fonds

STUDER REVOX

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Tradition (malheureusement) respectée pour les Suisses, à Val d'Isère

L'Autrichien Wirnsberger gagne la descente

Pour l'équipe suisse de descente, la tradition a été respectée à Val d'Isère, où s'est courue vendredi la première épreuve de la saison comptant pour la Coupe du monde masculine: la formation helvétique, qui n'est plus parvenue à l'emporter depuis quinze ans dans la station de la Tarentaise (Joos Minsch en 1964) a une fois de plus été nettement dominée dans cette descente, courue sous le soleil et dans d'excellentes conditions sur la célèbre piste « OK » (3500 mètres pour une dénivellation de 915 mètres). Le meilleur Suisse a finalement été Toni Burgler, lequel a dû se contenter de la huitième place, tandis que Walter Vesti (11e) et Urs Raeber (15e) obtenaient également des points.

MULLER ET LUSCHER TOMBENT

Il faut dire que cette première descente de la saison avait particulièrement mal débüté pour la Suisse: porteur du dossard numéro 1, Peter Muller, le vainqueur de la Coupe du monde de descente l'an dernier, chutait dans le virage à droite de la « compression ». Le Zurichois ne devait d'ailleurs pas être le seul à connaître l'élimination. Parmi les candidats à la victoire et aux places d'honneur, les Canadiens Steve Podborski et Ken Read ont subi semblable mésaventure. Par ailleurs, dans l'optique du combiné, Peter Luscher, le tenant de la Coupe du monde, et Andreas Wenzel (Liechtenstein), l'un de ses plus sérieux rivaux, n'ont également pas réussi à terminer la course.

Cette descente de Val d'Isère aura permis à l'Autriche de fêter un véritable

trionphe. L'équipe de Karl Kahr a en effet classé quatre coureurs parmi les six premiers: la victoire est revenue à Peter Wirnsberger (21 ans), le seul coureur qui avait réussi à gagner deux descentes la saison dernière. Dossard numéro 4, Wirnsberger a parfaitement négocié cette piste pour l'emporter à la moyenne de 103 km. 426. Il a ainsi devancé de 30 centièmes de seconde l'Italien Herbert Plank; de 54 centièmes le Norvégien Erik Haker, toujours à l'aise à Val d'Isère, et de 1'08 son compatriote Werner Grissmann.

RÉSULTATS

1. Peter Wirnsberger (Aut) 2'01"83; 2. Herbert Plank (It) 2'02"13; 3. Erik Haker (No) 2'02"37; 4. Werner Grissmann (Aut) 2'02"91; 5. Harti Weirather (Aut) 2'03"16; 6. Josef Walcher (Aut) 2'03"26; 7. Sepp Ferstl (RFA) 2'03"44; 8. Toni Burgler (S) 2'03"60; 9. Dave Murray

(Can) 2'03"76; 10. Valeri Tsyganov (URSS) 2'03"79; 11. Walter Vesti (S) 2'03"84; 12. Michael Veith (RFA) et Uli Spiess (Aut) 2'03"91; 14. Dave Irwin (Can) 2'03"96; 15. Urs Raeber (S) 2'04"02. Puis: 19. Werner Spoerri (S) 2'04"32; 36. Conradin Cathomen (S) 2'06"27; 38. Silvano Meli (S) 2'06"36.

Coupe du monde, Messieurs: 1. Peter Wirnsberger (Aut) 25 points; 2. Herbert Plank (It) 20; 3. Erik Haker (No) 15; 4. Werner Grissmann (Aut) 12; 5. Harti Weirather (Aut) 11.

Classement par nations: 1. Autriche 115 points; 2. Suisse 107; 3. Etats-Unis 68; 4. France 55; 5. RFA 54.

Le slalom géant

Après Peter Muller en descente et Marie-Thérèse Nadig en géant, Werner Rhyner sera le troisième Suisse à ouvrir une compétition de Coupe du monde cette année. En effet, il s'élancera le premier dans le slalom géant de Val d'Isère. Peter Luscher, tenant de la Coupe du monde, partira en quatrième position, Jean-Luc Fournier en septième et le Fribourgeois Jacques Luthy portera le dossard 15.

Basketball: championnat féminin de ligue nationale B

Abeille-Féminin battu à Frauenfeld 58-65

ABEILLE: Mlles L. Asticher (un point), T. Asticher, D. Frascotti (8), F. Meyrat (15), M. Sandoz (15), M. Vaucher (10), C. Jeanneret (6), C. Koenig (4), et A.-M. Strambo. — Coach, H. Kurth.

Ce n'est pas sans craintes que le BBC Abeille Féminin se déplaçait à Frauenfeld. En effet, cette équipe se trouvait en tête du classement, à égalité de points avec Pratteln et Abeille. Il y avait néanmoins de l'espoir puisque la semaine précédente Abeille avait réussi une remarquable performance en battant Pratteln.

Le début de la rencontre fut excellent: à la sixième minute, Abeille menait 12-6. A ce moment, un terrible passage à vide, entre la sixième et la neuvième minutes, anéantit rapidement tout le bénéfice d'un début prometteur. Frauenfeld fit une excellente première mi-temps, allant au repos avec une belle avance, le tableau indiquant 33-25.

Dès la reprise, on vit Abeille jouer le tout pour le tout et grignoter son retard pour revenir par deux fois à deux points des basketteuses suisses alémaniques. Malheureusement, Abeille ne put jamais égaliser, ce qui aurait eu

pour effet de semer le doute dans l'équipe adverse. Malgré l'application d'une défense individuelle en fin de rencontre, Abeille se voyait battu par une équipe qui présentait un fort joli basket-ball. Les Chaux-de-Fonnières quittèrent le terrain déçues parce qu'elles avaient la conviction que sans ce relâchement de la première mi-temps, elles auraient pu mieux faire. D'autre part, l'absence de C. Guder en défense et en distribution s'est fait cruellement sentir.

Bâle, ce jour, à La Chaux-de-Fonds

Cet après-midi à 16 heures, dans la halle du Centre Numa-Droz, Abeille Féminin recevra Bâle. Les basketteuses chaux-de-fonnières ont une revanche à prendre. La récente défaite à Frauenfeld a été une semonce car si Abeille tient à se trouver placé pour la suite du championnat, les Abeillardes doivent à tout coup obtenir deux victoires avant Noël. Voici donc un objectif précis, et gageons que toutes les joueuses, encouragées par un public que l'on souhaite nombreux, feront le maximum. Efbas

La Société d'éducation physique L'Olympic fête ses champions suisses



Les champions en compagnie de leurs dirigeants. (Photo Bernard)

Les championnats du monde de judo, à Paris

Le Suisse Jurg Roethlisberger éliminé

Le titre de champion du monde des 78 kilos qui a couronné le Japonais Shozo Fujii, aux Mondiaux de Paris, n'est en fait pas une véritable surprise. En battant en finale le Français Bernard Tchoullouyan par koka, le concurrent du Pays du Soleil levant s'est octroyé après 1971, 1973 et 1975, sa quatrième médaille d'or. Le Soleurois Thomas Hagmann a réalisé une excellente performance dans cette même catégorie, en prenant le cinquième rang final.

En 86 kilos, c'est l'Allemand de l'Est Detlev Ullsch qui s'est imposé en prenant le meilleur sur le Français Michel Sanchis. Le Suisse Jurg Roethlisberger a été éliminé prématurément à l'issue du second combat du tour initial, par le Britannique Peter Donnelly.

RÉSULTATS

78 kg., éliminatoire: Thomas Hagmann (S) bat Petrov (Bul), koka; Hagmann bat Erikainen (Fin), waza-ari; Bernard Tchoullouyan (Fr) bat Hagmann, ippon. — Demi-finales: Bernard Tchoullouyan bat Heincke (RDA), décision de l'arbitre; Shozo Fujii (Jap) bat Baron (EU), ippon. — Finale: Fujii bat Tchoullouyan, koka. — Repêchages (pour la médaille de bronze): Hagmann bat Bakker (Ho), waza-ari; Heincke bat Hagmann, ippon (bronze à Heincke); Park (SK) bat Baron, ippon (bronze à Park).

Patinage artistique

Les championnats suisses

Danielle Rieder tient la vedette

Comme l'an dernier, le jeune Zurichois Oliver Hoener (13 ans) et la Davosienne Claudia Cariboni (19 ans) se sont hissés en tête du classement des championnats suisses, qui ont débuté à la patinoire de l'Allmend de Berne, à l'issue du programme imposé. Chez les dames, Claudia Cariboni a précédé de peu la Chaux-de-Fonnière Danielle Rieder. Cette dernière, déjà trois fois championne suisse en individuel, semble proche d'un quatrième succès, mais en patinage par couples. Quelques heures après avoir pris la 2e place des imposés de la compétition féminine, la Chaux-de-Fonnière a surpris en présentant avec son partenaire, le Bernois Paul Huber, une exhibition presque sans faute.

IMPOSÉS, MESSIEURS: 1. Oliver Hoener (Zurich) 10 - 32,04; 2. Marco Scheibler (Lausanne) 11 - 31,52; 3. Roberto Cavallaro (St-Gall) 20 - 30,20.

DAMES: 1. Claudia Cariboni (Davos) 7 - 38,56; 2. DANIELLE RIEDER (LA CHAUX-DE-FONDS) 14 - 37,52; 3. Sandra Cariboni (Davos) 21 - 34,88; 4. Anitra Siegfried (Zurich) 32 - 33,52; 5. MIRIAM OBERWILER (LA CHAUX-DE-FONDS) 37 - 33,24.

COUPLES, programme court: 1. DANIELLE RIEDER - PAUL HUBER (LA CHAUX-DE-FONDS-BERNE) 7 - 29,40; 2. Gaby et Joerg Galambos (Illnau - Effretikon) 14 - 25,60.

86 kg., éliminatoire: Jurg Roethlisberger (S) bat Oulah (Côte-d'Ivoire), ippon; Peter Donnelly (GB) bat Roethlisberger, yuko. — Demi-finales: Sanchis (Fr) bat Cecchini (Esp), ippon; Ullsch (RDA) bat Donnelly, koka. — Finale: Deltev Ullsch bat Jean Sanchis, décision de l'arbitre. — Repêchages: Pakahshi (Jap) bat Donnelly, ippon (bronze à Pakahshi); Carmone (Br) bat Cecchini, ippon (bronze à Carmone).

La Soviétique Kim en tête aux championnats du monde de gymnastique Les Roumaines ont remporté le titre par équipes

La Roumanie a enfin atteint l'objectif qu'elle visait depuis les Jeux Olympiques de Montréal, en 1976, et la révélation de Nadia Comaneci: à Fort Worth (Texas), elle est devenue championne du monde féminine par équipes, à l'occasion de la XXe édition de la compétition mondiale. Mais les 12.000 spectateurs qui avaient envahi le « Tarrant County Convention Center » ont vécu une soirée un peu folle. Autant dans sa première partie, grâce à la présence des Chinoises, qu'ensuite, tant la lutte qui opposa les Soviétiques, les Roumaines et les Allemandes de l'Est fut farouche et passionnante, à défaut de se situer au plus haut niveau.

LONGUE ATTENTE

Paradoxe des compétitions par équipes: l'URSS remporte le titre masculin par équipes pour la première fois depuis 1958, mais Andrianov perd son titre mondial. La Roumanie inscrit pour la première fois son nom au palmarès de la compétition féminine, mais Nadia Comaneci ne sera pas, cette fois encore, championne du monde.

La sélection roumaine était assez homogène, il est vrai, pour ne pas trop subir le handicap de cette absence qui eût désorganisé tant d'autres formations.

Les Américaines, qui furent rapidement dépassées par les événements, se trouveront d'ailleurs dans un cas plus désespéré, puisqu'elles ne présentaient que cinq équipières sur le plateau. Leslie Russo, souffrant d'une fièvre d'une côte, n'avait pu tenir sa place.

QUE DE CHUTES... ROUMAINES

Auraient-elles seulement inquiété les Chinoises ou les Allemandes de l'Est pour les places d'honneur? Tout était devenu possible dès la deuxième rotation. Les Roumaines avaient renoncé, dès la première, à faire concourir Comaneci, sauf nécessité impérieuse. Elles avaient certes rejoint les Soviétiques. Mais comment imaginer que trois d'entre elles allaient chuter aux barres asymétriques, et faire changer l'espoir de camp.

Une autre chute, au même moment, faillit pourtant tout remettre en question. A la poutre, Emilia Eberle avait « fauté ». Nadia Comaneci se trouvait dans l'obligation de remplir son rôle d'équipière. Elle fit mieux. Un 9,95 récompensa ses efforts et rassura les Roumaines.

Le titre était quasiment joué, à condition qu'elles ne commettent aucune erreur. Ce fut effectivement le cas. Elles rassemblèrent leurs énergies pour présenter une exhibition au sol très applaudie.

Pendant ce temps, les Soviétiques étaient obligées de prendre des risques à la poutre. Mais Tereschenko et surtout Shaposnikova manquaient leur sortie. Et tandis que les partenaires de Nadia Comaneci s'appliquaient à ne

manquer aucun saut, même la Soviétique Nelly Kim, en tête du concours individuel, commettait au sol une petite erreur.

Finalement, les Roumaines conservaient une mince avance (0,635 pt), sur les Soviétiques, pour remporter ce titre tant désiré. Elles mettaient fin à une hégémonie soviétique sur la gymnastique féminine que seule la Tchécoslovaquie de la grande Vera Caslavka avait interrompue un instant en 1966.

LA CHINE EN PROGRÈS

La lutte sera terrible à Moscou entre Roumaines et Soviétiques. La Chine étonnerait en se mêlant déjà à ce duel, mais elle a confirmé qu'il faudrait bientôt compter avec elle.

Comme prévu, les gymnastes chinois ont présenté un programme époustouflant dans le domaine de la virtuosité et de la recherche. Mais elles manquent encore de rigueur et ont commis trop de petites erreurs pour mériter de figurer sur le podium.

AVEC LES SUISSESSES

Les Suissesesses ont terminé la compétition à la 14e place, ce qui doit être considéré comme une excellente performance pour cette jeune équipe. Les Helvètes ont été particulièrement brillantes à la poutre, où elles se sont classées huitièmes, laissant derrière elles des nations aussi cotées que les Etats-Unis, la Hongrie et le Japon...

Deux Suissesesses sont même qualifiées pour la finale individuelle des 36 meilleures: Romy Kessler, ce qui était attendu, et la Fribourgeoise Claudia Rossier, ce qui est une heureuse surprise.

Tout n'avait pourtant pas bien commencé: aux barres asymétriques, Marielle Perret manqua son exercice, alors que Theres Haefliger et Cordelia Vanza connurent elles aussi quelques problèmes. Pour ne rien arranger, Romy Kessler fut à nouveau jugée sévèrement, avec un 9,55. Dans un groupe de favorites, elle aurait sans doute obtenu nettement plus. Heureusement, tout se déroula mieux par la suite. La meilleure Suissesse de ce libre ne fut pas Romy Kessler, mais bien Claudia Rossier, qui devança sa camarade d'équipe de 0,30 point. Romy

Kessler est en effet sortie du praticable dans l'exercice au sol et accomplit une prestation moyenne au saut de cheval. Signalons enfin la bonne tenue d'Yvonne Schumacher, malgré une blessure à un pied.

Résultats

Concours par équipes, classement final: 1. Roumanie, 389,550; 2. URSS, 388,925; 3. RDA, 388,075; 4. Chine, 384,600; 5. Tchécoslovaquie, 382,300; 6. USA, 381,325; 7. Hongrie, 379,050; 8. Bulgarie, 376,950; 9. Japon, 375,650; 10. Canada, 375,100. Puis: 14. Suisse, 368,200.

Classement individuel (après le concours par équipes): 1. Nelly Kim (URSS), 78,500; 2. Maxi Gnauck (RDA), 78,350; 3. Maria Filatova (URSS), 78,300; 4. Melita Ruhn (Rou), 78,250; 5. Steffi Kraker (RDA), 77,700; 6. Regina Grabolle (RDA), 77,450; 7. Natalia Shaposnikova (URSS), 77,400; 8. Emilia Eberle (Rou) et Rodica Dunca (Rou), 77,350; 9. Zhens Zhu (Chine), Dumitrita Turner (Rou) et Vera Cerna (Tch), 77,300. Puis: 45. Romy Kessler (Sui), 75,05 (37,75 + 37,30 - 9,30 - 9,55 - 9,55 - 8,90). 57. Claudia Rossier (Sui), 74,45 (36,85 + 37,60 - 9,35 - 9,45 - 9,55 - 9,25). 92. Cornelia Vanza (Sui), 72,65 (36,05 + 36,60 - 9,30 - 8,75 - 9,45 - 9,10). 95. Yvonne Schumacher (Sui), 72,50 (35,90 + 36,60 - 9,20 - 9,20 - 9,10 - 9,10). 95. Theres Haefliger (Sui), 72,50 (36,40 + 36,10 - 9,15 - 8,80 - 9,25 - 8,90). 100. Marielle Perret (Sui), 72,25 (36,00 + 36,25 - 9,35 - 8,45 - 9,25 - 9,20).

Hockey sur glace

CHAMPIONNAT DE 3e LIGUE

Saint-Imier II - Le Fuet 7-8 (1-3, 3-2, 3-3). Tramelan II - Saicourt 4-1 (1-1, 1-0, 2-0).

avis urgent

Patinoire des Mélézes

CE SOIR, à 20 heures

HC La Chaux-de-Fonds HC Arosa

Match de championnat

P 28850

LE NOIRMONT

match au loto

Buffet de la Gare

organisé par le Football-Club Le Noirmont

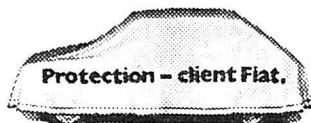
Dimanche 9 décembre 1979
de 15 à 18 h. 30

Superbe pavillon : 2 porcs fumés
Première passe gratuite avec UN JAMBON
Invitation cordiale



La puissance de la Fiat Ritmo: selon la version, le moteur abrite 65 ou 75 CV DIN sous son capot.

L'économie de la Fiat Ritmo: grâce à son profilage exemplaire et à sa 5^e vitesse, la 75 CL ne consomme que 8,5 litres aux 100 kilomètres (DIN).



Protection - client Fiat.

La protection-client de la Fiat Ritmo: Fiat choisit ses clients même après l'achat! Avec une garantie d'un an, une garantie anticorrosion de 2 ans et l'assurance frais de réparations Helvetia de 30 mois. Sans oublier le service fiable assuré par 450 agents Fiat.

L'équipement de la Fiat Ritmo se définit en un mot: impeccable! La Ritmo 75 CL possède 5 vitesses, un servofrein, un compte-tours, une montre digitale, des dégivrateurs latéraux, un essuie-glace intermittent, un essuie-lave-glace sur la lunette arrière et bien d'autres atouts en série.



La Ritmo est une reine de beauté. La preuve: un jury international lui a décerné le Style Auto Award qui n'est attribué qu'aux voitures exceptionnellement belles! Mais la Ritmo vous offre encore autre chose que son élégance: beaucoup de place, beaucoup de puissance, beaucoup de confort - et beaucoup de plaisir...

Winner of the 1978 Style Auto Award.

Les prix de la Fiat Ritmo: la 75 CL, 1,5 litre, 5 vitesses, 5 portes, coûte Fr.12'690.-. Il existe d'autres versions à partir de Fr.10'990.- déjà.



Le confort de la Fiat Ritmo: 82% du volume total est réservé aux passagers et aux bagages. Nous avons éliminé au maximum les sources de bruit de sorte qu'à peine un murmure ne pénètre dans le confortable habitacle.

Une Fiat d'origine exige des pièces de rechange Fiat d'origine.

Fiat Ritmo: plus qu'une reine de beauté...



AVANTI FIAT!

FIAT GARAGE DE LA RONDE (039) 23 54 04 LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE GARAGE DE LA JALUSE (039) 31 10 50
La Chaux-de-Fonds: Garage du Versoix, 039 22 69 88; Garage Sporoto, 039 26 08 08; Auto Enzo, 039 22 69 22.
Les Breuleux: Garage du Collège, 039 54 11 64. — Les Ponts-de-Martel: Garage Montandon, 039 37 11 23.

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL »

9

André BESSON

« Les Auvernois »

LA MARIE-DES-BOIS

Roman

(ÉDITIONS MON VILLAGE - VULLIENS)

Les loups ne cessaient pas de hurler, de faire trembler les murs sous leurs assauts furieux, A leurs cris soignés se mêlaient les halètements de la bise, comme un rauque et désespérant contrechant.

Après avoir repris sa cognée au passage, la jeune fille revint près de la porte. Avec terreur, elle vit que celle-ci commençait à se dégingluer sous la poussée des monstres. Déjà, les dosses se disjoignaient, les étais menaçaient de céder sous la formidable pression extérieure. On entendait le souffle impatient des fauves, le crissement de leurs dents qui déchiquetaient le bois. Bientôt, leur hargne, leur férocité conjuguée viendrait à bout du fragile rempart qui protégeait Marie et son chien. Déjà, une patte velue et griffue s'était glissée par un

interstice et, telle une main aveugle, cherchait à attraper une proie.

Bien qu'elle fût révoltée d'horreur, la fille des bois comprit qu'elle devait faire quelque chose pour conjurer le danger. Qu'elle devait montrer aux assaillants qu'elle n'était pas résignée à se laisser dévorer sans vendre chèrement sa vie.

Elle leva sa hache et l'abassa comme l'éclair. L'acier racla les dosses puis avec un bruit mat, trancha net, à la hauteur de la deuxième articulation, la patte énorme aux ongles acérés qui tomba sur le sol au milieu de la pièce avec un jet de sang.

Elle perçut très bien le cri de douleur que poussa le loup mutilé. Un hurlement démentiel qui domina tous ceux de ses congénères. Il y eut instantanément un répit dans l'assaut. La bousculade cessa comme par enchantement. Surmontant sa peur, Marie colla de nouveau son œil contre une des fentes de la porte. Elle vit la meute refluer sous la lune, en une longue colonne mouvante. Le blessé courant en tête, déchirant l'air glacial d'une plainte viscérale, en levant pour mordre son moignon sanguinolent.

Aussi vite qu'ils étaient venus, les carnassiers disparurent dans l'ombre de la forêt. La clairière retrouva brusquement son calme et sa solitude sous l'éclat glacé des astres essaimés dans les profondeurs du ciel.

CHAPITRE IV

Traumatisée par la nuit d'épouvante qu'elle venait de vivre, Marie Siruguey n'osa pas quitter le « bacul » après le départ des loups. Grelottant de froid et d'émotion, elle resta postée derrière la porte. Les yeux collés contre les interstices, elle continua d'observer le pourtour de la clairière, craignant à chaque instant de voir revenir les fauves qui ne cessèrent pas de hurler dans les environs.

Une aube lumineuse, toute barbelée de glace, finit enfin par se lever sur la forêt givrée. Avec l'arrivée du jour nouveau, la bise s'était calmée. Les fumées transparentes des meules montaient presque toutes droites vers le ciel d'hiver lavé par le grand froid.

Bientôt, les hurlements diminuèrent d'intensité puis finirent par se perdre dans le lointain. Une âpre harmonie faite de silence et de solitude s'étendit à nouveau sur la clairière. Marie hésita encore à quitter son refuge. Elle savait à quel point les loups étaient rusés. Ils trompaient souvent leurs futures victimes en feignant de disparaître pour mieux les agresser ensuite.

Ce fut finalement Fonfon qui la décida à sortir, vers le milieu de la matinée. Il semblait avoir retrouvé son calme. Certes, il n'était pas aussi guilleret que de coutume, mais il ne tremblait plus. Elle en déduisit que le danger s'était éloigné.

Armé de sa cognée pour le cas où les fauves reviendraient à la charge, elle poussa la porte branlante. Avec une frayeur rétrospective, elle constata à quel point les loups s'étaient acharnés contre la cabane. Leurs griffures étaient visibles sur toutes les dosses. Ils avaient arraché une grande quantité de paille à la toiture et déchiqueté les baliveaux qui étaient les murs. Ici et là, leurs laissées souillaient la clairière.

Marie commença son inspection des meules. Le chien ne quittait pas ses talons, sentant encore partout la présence des bêtes féroces. Le ciel d'un bleu très pur illuminé par un beau soleil d'hiver. L'air demeurait vif, cassant, et la source voisine tout enrobée de glace fumait dans le froid du matin.

La jeune fille s'activa à remettre les fourneaux en état car ils avaient beaucoup souffert depuis sa dernière ronde. De nombreuses fissures étaient apparues qu'elle reboucha avec de la terre et de la mousse. Ce travail lui prit du temps et, comme il fallait faire vite pour éviter que les prises d'air n'activassent la combustion et compromettent irrémédiablement la production du chantier, elle ne s'arrêta même pas pour déjeuner.

(A suivre)

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

**Championnats romands de badminton à Lausanne
Paolo De Paoli triple vainqueur**

Ce dernier week-end se déroulaient les championnats romands de badminton à Lausanne, au Palais de Beaulieu. Il est à souligner que ces championnats n'ont de romand que le nom, puisqu'ils sont ouverts à tous les joueurs suisses et même étrangers.

Les Chaux-de-Fonniers Paolo De Paoli et Erwin Ging y participaient. Si Erwin Ging fut éliminé en quart de finale en simple aussi bien qu'en double avec un partenaire occasionnel, le Genevois Werner Riesen, pour Paolo De Paoli, par contre, ce fut un succès sur tous les tableaux, puisqu'il remporta le simple messieurs où il fut accroché seulement en finale par le Lausannois Georges Fischer (18-17, 4-15, 15-5). En double messieurs, associé à son traditionnel partenaire, le Britannique Roger Grimwood, l'issue finale n'était qu'une formalité contre les Genevois L. Schmidt et L. Kuhnert (15-10, 15-10).

Mais le véritable exploit de Paolo De Paoli fut réalisé en double mixte, car le

Chaux-de-Fonnier n'est pas du tout un spécialiste de cette discipline; d'ailleurs il ne fut inscrit qu'en dernière minute, et ceci pour remplacer le partenaire de la Sud-Africaine Jackie Marais, qui était malade. Ils furent sérieusement accrochés en demi-finale, mais surtout en finale contre les Zurichois Heinz Frey et Rosy Tobler. Mais ils parvinrent à les surmonter sur le score de 18-13 au troisième set, après une longue et passionnante finale.

Ces brillants succès de Paolo De Paoli sont surtout dus à une condition physique irréprochable, et confirment également les succès par lui obtenus une semaine avant au Tournoi international de Paris, où il ne s'inclina qu'en quart de finale après un match serré, perdu en trois sets, face à un joueur professionnel.

A noter que deux autres Chaux-de-Fonniers, Eric Monnier et Jean Tripet, participaient à ce tournoi; en troisième série, ils furent tous deux éliminés en demi-finale.

Pic

Boxe

Cuevas favori devant Espada

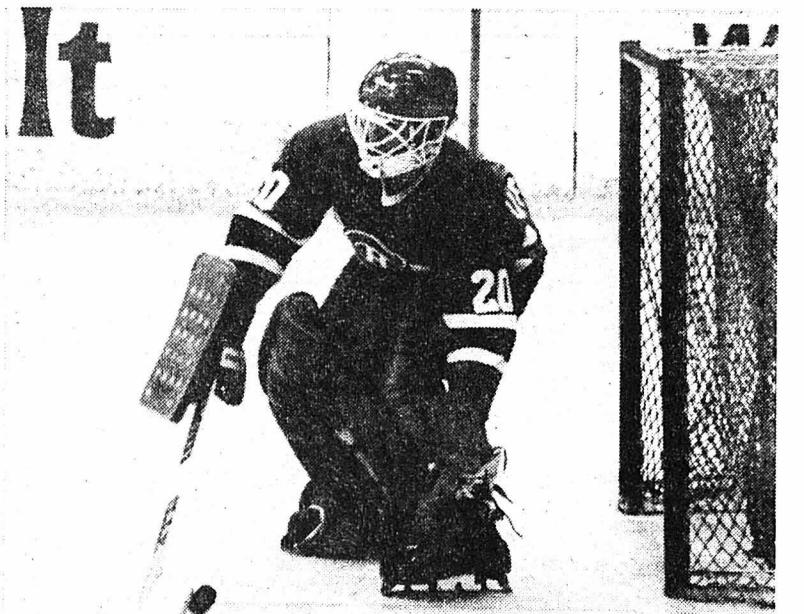
Le frappeur mexicain Jose « Pipino » Cuevas mettra pour la 10e fois en jeu, son titre de champion du monde des welters (WBA) face au chevronné portoricain Angel Espada, à Los Angeles.

C'est la troisième fois que ces deux boxeurs seront aux prises dans un match comptant pour le championnat du monde.

En juillet 1976, Cuevas, âgé seulement de 18 ans et demi, avait provoqué une grande surprise en ravissant le titre mondial à Espada par k.o. à la 2e reprise, à Mexico. En novembre 1977, à San Juan de Porto-Rico, le Mexicain confirmait sa victoire en triomphant cette fois par k.o. au 11e round. Dans ce dernier combat, Espada menait de peu aux points avant que Cuevas ne réussisse le k.o.

Pour cette troisième confrontation entre les deux hommes, il est tout à fait logique que Cuevas bénéficie nettement des faveurs du pronostic (5 contre 1).

Le HC La Chaux-de-Fonds reçoit Arosa, ce soir aux Mèlèzes



Le gardien Schlaefli (notre photo AS) est à même de faire la différence face à l'ex-Chaux-de-Fonnier Brun.

Depuis la retraite de M. Frutschi, les joueurs des Mèlèzes ont connu des fortunes diverses. Ils ont tout d'abord signé une suprenante mais remarquable victoire devant Langnau, puis ils se sont inclinés à Berne. Il est certain que le fait de jouer devant leur public constituera un sérieux apport. Il serait donc souhaitable que tous les fervents du HC La Chaux-de-Fonds soient présents, ce soir dès 20 heures. C'est à ce prix qu'un succès peut être envisagé. Un succès qui, ne l'oublions pas, pourrait être celui du dernier espoir!

Coupe de Suisse de football, à Neuchâtel

Dans le Bas du canton, les fervents du football ne sauraient manquer de suivre le match des quarts de finales de la Coupe de Suisse. Les Xamaxiens n'ont que peu de chance de participer au tour final du championnat et ils mettront certainement tout en œuvre afin de « sauver » leur saison en Coupe. Pas de doute, il y aura du beau sport, dimanche, à La Maladière.

Football

Botteron dans une sélection mondiale

Le Zurichois René Botteron jouera dans la sélection mondiale, entraînée par Barnko Zebec (Hambourg) et Hennes Weisweiler (Cologne), qui rencontrera le 28 décembre l'équipe de Borussia Dortmund, au Westfalenstadion dans un match au bénéfice de l'Unicef.

De nombreuses étoiles du football mondial ont accepté de jouer dans cette sélection: Franz Beckenbauer, Johan Neeskens, Francisco Marinho (tous trois du Cosmos de New York), Kevin Keegan et Manfred Kaltz (Hambourg), Michel Platini (St-Etienne), Ruud Krol (Ajax Amsterdam), Klaus Allofs (Fortuna Dusseldorf) et trois joueurs yougoslaves.

Des tractations sont encore en cours avec l'Argentin Mario Kempes (Valence), l'Italien Paolo Rossi (Perugia), le Soviétique Oleg Blochin (Dynamo Kiev) et l'Autrichien Bruno Pezzey (Eintracht Francfort).

Athlétisme: toujours les «dessous de table»

Six athlètes écossais, dont le sprinter Allan Wells, espoir olympique britannique, ont comparu devant une commission d'enquête de la Fédération britannique d'athlétisme à Edimbourg.

Les athlètes ont été convoqués afin de s'expliquer sur la «note de frais» qu'ils ont touchée à l'issue des «Highland Games» qui avaient eu lieu au stade de Meadowbank, à Edimbourg, au cours de l'été 1978. A l'issue de son audition, Wells a déclaré qu'il était «très heureux» du résultat de l'enquête.

Wells a passé dix minutes devant la commission en compagnie de son avocat. «Peu de choses ont été dites. C'était terminé en une minute. Ce n'est donc guère la peine d'en parler», a-t-il fait remarquer à sa sortie.

On croit savoir que le sprinter écossais aurait démenti avoir touché des «frais» illégaux et que ses dires auraient été acceptés par la commission.

Les autres athlètes qui ont été entendus par la commission d'enquête sont Frank Clement, Graham Williamson et John Robson (demi-fond et fond), Nat Muir (cross), et Chris Black (marteau).

L'avocat qui représentait les six athlètes a déclaré de son côté: «Mon opinion pour le moment est qu'aucune preuve n'a été fournie que ces athlètes aient reçu des paiements quelconques auxquels ils n'avaient droit».

De leurs côtés, les membres de la Commission n'ont fait aucune déclaration.

Par ailleurs, on sait que la Fédération anglaise d'athlétisme mène aussi une enquête au sujet d'une réunion internationale qui a eu lieu à Gateshead. Plusieurs athlètes étrangers, dont l'Américain Edwin Moses, recordman du monde du 400 m. haies, et des athlètes britanniques parmi lesquels Sébastien Coe et Brendan Foster, sont impliqués dans cette affaire.

mio lectric
La perfection de la technique



Coffret perceuse électronique et accessoires

Un ensemble comprenant: une perceuse à percussion électronique d'une puissance de 400 watts- vitesses de 0-2700 tours/mn., des mèches hélicoïdales, des forets à pierre, un assortiment de chevilles et un niveau d'eau.

Perceuse à percussion électronique

Appareil puissant (530 watts), vitesses mécaniques, régulation électronique de 0-2100 tours/mn pour un perçage en douceur de chaque matière. Mandrin de 13 mm. Protection contre la surcharge. Peut être complétée par une gamme variée d'accessoires.

Scie sauteuse électronique

Nouveau modèle: moteur de 350 watts à régulation électronique de la cadence de coupe (de 150-2800 c/mn). **Lampe de travail incorporée**, dispositif de soufflage, galet d'appui pour la lame, profondeur de coupe jusqu'à 45 mm, coupe en biais jusqu'à 45°. Avec guide parallèle et 3 lames assorties.

Ponceuse vibrante avec collecteur de poussière

Nouveau modèle: appareil performant, vitesse de ponçage fin: env. 20000 osc./mn. Aspiration automatique de la poussière. Plaque de ponçage 107 x 207 mm. Avec 6 feuilles de papier abrasif de différents grains.

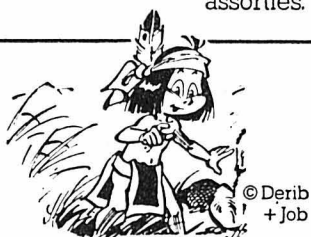
Parfaitement accessible à tous.

Les appareils mio lectric sont conçus pour répondre très exactement aux besoins et aux vœux de chacun. Leur construction est techniquement si parfaite qu'ils vous permettent de réaliser vos travaux avec la précision que vous êtes en droit d'en attendre, jusque dans le moindre détail.

Tous les appareils mio lectric sont protégés par une double isolation et approuvés par l'ASE. Ils sont garantis 12 mois.



La maison des cadeaux



Do it yourself

MIGROS

Avenue Léopold-Robert 79

Opel Commodore. Le confort et la puissance d'une six cylindres.

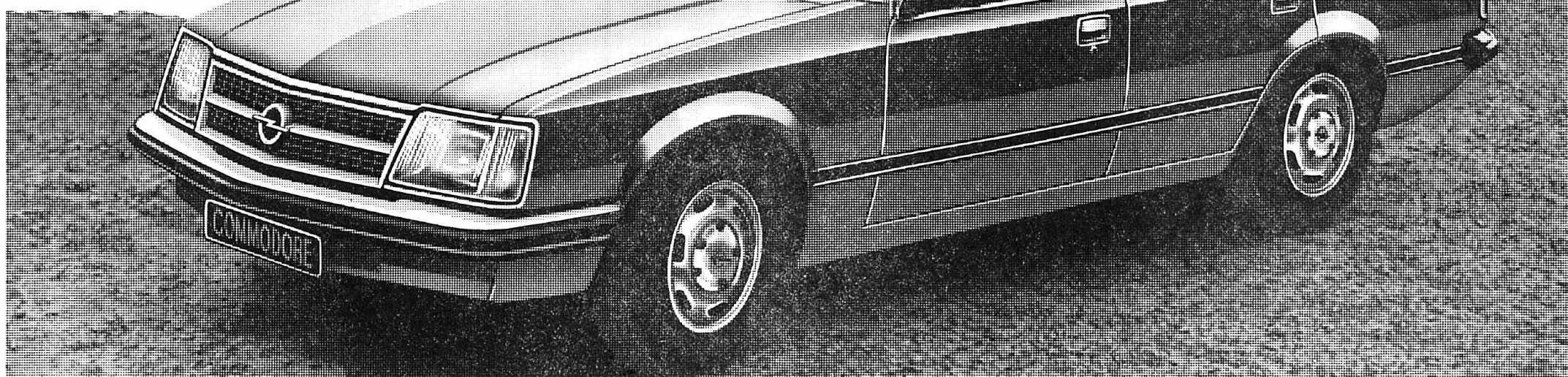
La Commodore impose de nouvelles normes dans la classe du six cylindres: par ses performances élevées (moteur 6 cylindres de 2,5 litres, 115 CV-DIN), par son confort luxueux et par la tenue de route exemplaire qu'assure son châssis parfaitement équilibré.

Fr. 17'900.- Commodore 2500 CL 4 portes, avec direction assistée



CON 683/60 Dz

McCom



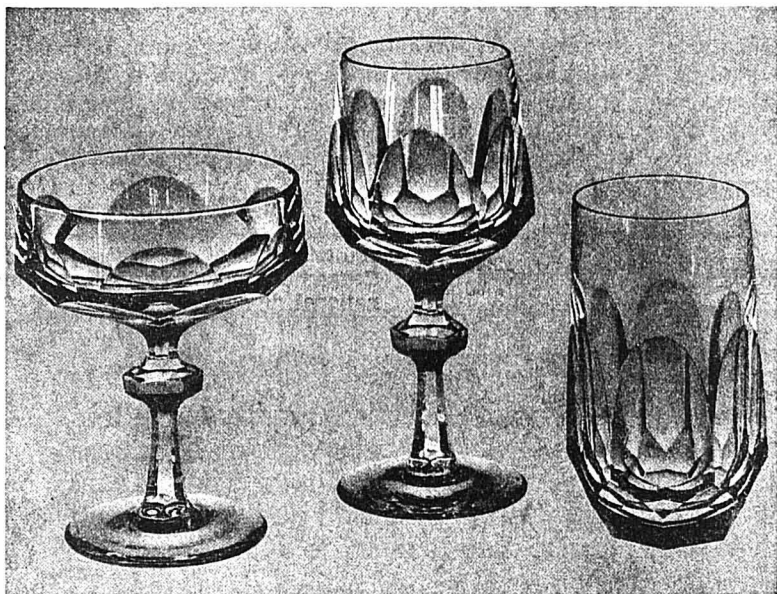
Consommation Commodore 2500 CL		
à 90 km/h 8,7 l	à 120 km/h 11,2 l	en ville 14,2 l

Économique, fiable, sûre.

Sur tous les modèles: le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel: 1 année sans limitation de kilomètres. Sur demande: la boîte automatique GM. Crédit ou leasing auprès de la GMAC Suisse S.A.

COMMODORE

La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny S. A. — Le Locle: Garage du Rallye — Saint-Imier: Garage R. Gerster — Les Verrières: Garage Carrosserie Franco-Suisse
 et les distributeurs locaux à: Couvet: Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau P. Currit — La Sagne: Garage de la Vallée — Sonceboz: Garage P. Hürzeler.



MAGNIFIQUE ÉVENTAIL DE VERRES EN CRISTAL
A. & W. KAUFMANN & FILS
 P.-A. KAUFMANN succ.

LA CHAUX-DE-FONDS - Marché 8 - 10

Visitez notre exposition à notre 1er étage

Opel Kadett B 1200 Spécial

Année 1973, expertisée, parfait état

GARAGE SCHINDELHOLZ
 Tél. (039) 26 90 00

DAME

désire rencontrer Monsieur de 30 à 45 ans, sincère et honnête, pour rompre solitude, aimant les enfants. Photo désirée. Mariage si convenance.

Ecrire sous chiffre AD 28389 au bureau de L'Impartial.

OFFRES D'EMPLOIS

MONTANA - Nous cherchons

BON BOULANGER

tout de suite ou à convenir.

Boulangerie-Pâtisserie Gerber
 Tél. (027) 41 22 81

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

PEINTRE en bâtiment

capable d'indépendance.

Entreprise G. Mathez, Tramelan, tél. (032) 97 58 95.

Männerchor « Frohsinn », 2613 Villeret, cherche

directeur

Nous sommes une société bilingue, français-allemand. Nous chantons des chansons populaires. Certains chants avec jodels.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres à: M. Robert Wenger, président, 2613 Villeret, tél. (039) 41 40 36.

Nous engageons pour le 1er février 1980 ou date à convenir

1 chauffeur - livreur - magasinier

en possession d'un permis de conduire catégories A et C.

Si cette offre vous intéresse, veuillez vous adresser à Ballmer SA, Agence agricole, Marais 22, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 35 04.



Sur tous nos appareils multinormes DES PRIX IMBATTABLES

- PHILIPS 979, commande à distance, grand écran 66 cm., PAL-SECAM **Fr. 2645.-**
- PHILIPS 946, commande à distance, écran 56 cm., PAL-SECAM **Fr. 2340.-**
- GRUNDIG 8185, commande à distance, à infrarouge, 8 programmes **Fr. 2298.-**
- GRUNDIG Super Color 8642, commande à distance, 8 programmes, tube PIL, 67 cm., PAL-SECAM **Fr. 2598.-**
- GRUNDIG Super Color 1845, écran 47 cm., commande à distance, PAL-SECAM **Fr. 1698.-**
- SIEMENS 198, 9 programmes, tube PIL 67 cm., châssis modulaire, commande à distance à infrarouge, le fin du fin pour clients très exigeants **Fr. 2795.-**

UN AN DE GARANTIE TOTALE SUR TOUS LES APPAREILS
 SERVICE APRES-VENTE ULTRA RAPIDE GARANTI
 DANS LA DEMI-JOURNÉE

REICHENBACH

RADIO — TV — Hi-Fi

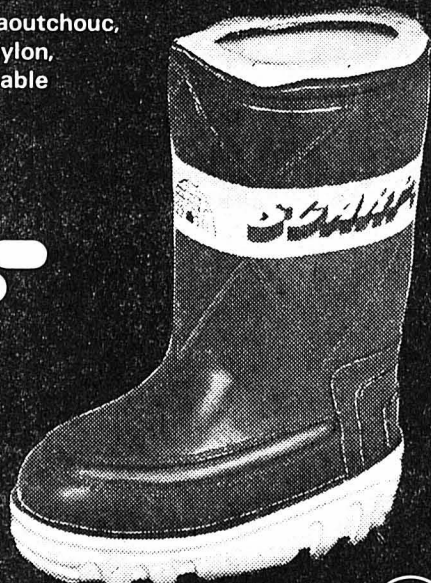
Av. Léopold-Robert 70 - Tél. (039) 22 36 21

pour enfants et dame

bleu, imitation caoutchouc, doublure tricot nylon, garanti imperméable 25/30

19.-

31/40
24.-



YVERDON, LA CHAUX-DE-FONDS, CENTRE JUMBO

magasin populaire

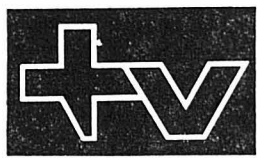


m prix populaires
 CHAUSSURES & SPORT

Nous cherchons pour entrée tout de suite ou à convenir:

un ouvrier qualifié

Ce poste conviendrait à une personne ayant travaillé dans un département de mécanique. Nous offrons une place stable.

Faire offres écrites sous chiffre PU 902574 à Publicitas, Lausanne.

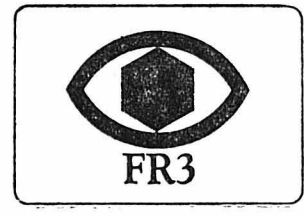
Samedi			
• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •			
Tranches horaires			
	romande		
10-14 h	10.55 Ski alpin: Slalom géant messieurs 13.25 Téléjournal 13.30 Feuilleton: Au Plaisir de Dieu	11.55 Philatélie-club 12.10 Magazines régionaux 12.30 La vie en vert 12.47 Jeune pratique 13.00 Actualités 13.30 Le monde de l'accordéon 13.48 Au plaisir du samedi	10.55 Ski: Slalom géant messieurs 11.45 Journal des sourds et des malentendants 12.00 La vérité est au fond de la marmite 12.30 Edit. spéciale samedi et demi 13.35 Jeu: Monsieur cinéma
14-16 h	14.25 Ski alpin: Slalom géant messieurs, 2e manche 15.35 Un'ora per voi 16.35 Les petits plats dans l'écran: Le civet de mouton	14.41 Un nom en or 14.47 Plume d'Elan - 15.13 Maya l'abeille - 15.41 L'homme du Picardie (7)	14.25 Les jeux du stade: Sports Ski: slalom géant messieurs, 2e manche, en direct de Val-d'Isère. - Championnat du monde de judo.
16-18 h	17.00 Le Goût de l'Aventure: New York - Brigade des urgences 17.30 Téléjournal 17.35 Série: L'Agence Labricole	16.32 Tom et Jerry 16.48 Le magazine de l'aventure - 17.29 Mickey et Cie	17.10 Les moins d'20 et les autres 17.55 Films: La course autour du monde
18-20 h	18.00 Film: La Course autour du monde 18.55 Présentation des programmes 19.00 A vos lettres: Match des champions 19.30 Téléjournal 19.45 Loterie suisse à numéros 19.55 Rendez-vous de Pierre Lang	18.09 Trente millions d'amis: Animaux 18.40 Magazine auto-moto 1 19.10 Six minutes pour vous défend 19.20 Actualités régionales 19.46 Les inconnus de 19 h. 45: Jeu	18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres 19.20 Actualités régionales 19.45 Collaroshow
20-22 h	20.25 Série. Orient-Express 21.20 Variétés: Chansons à la carte	20.00 Actualités 20.30 Numéro un: Variétés 21.33 Série: Columbo	20.00 Journal 20.35 Feuilleton: Le journal (fin) 21.35 Collaroshow: Variétés
22-24 h	22.35 Téléjournal 22.45 Hockey sur glace	23.00 env. Télé-foot 1 24.00 Actualités	22.25 Fenêtre sur... Sri Lanka 23.05 Judo: Championnats du monde 23.15 Journal

TV: A CHOIX
SPORTS ET JEUX

TV romande: 10.55 Ski alpin - 14.25 Ski alpin - 19.00 A vos lettres. — TF1: 19.45 Les inconnus - 23.00 Télé-foot. — Antenne 2: 13.35 Monsieur Cinéma - 14.25 Les jeux du stade - 18.50 Des chiffres et des lettres - 23.00 Judo. — FR3: 20.00 Les jeux de 20 h. — Suisse alémanique: 18.00 Championnat du monde de gymnastique.

MUSIQUE ET VARIÉTÉS

TV romande: 21.20 Chansons à la carte. — TF1: 13.30 Le monde de l'accordéon - 14.50 Découvertes - 20.30 Numéro un: Jacqueline Mailand. — Antenne 2: 21.35 Collaroshow.



- 18.30 FR3 Jeunesse
19.10 Soir 3: Informations
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Bucky et Pepito (30)
- 20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Les Shadoks
20.35 Le Comte de Monte-Cristo
- 22.00 Soir 3: Informations
22.20 Cavalcade

• IMPAR-TV •

SUISSE ALÉMANIQUE

- 10.00 Cours de formation
- 11.00 Ski alpin
Coupe du monde: Slalom géant messieurs, 1re manche, en Eurovision de Val-d'Isère
- 12.00 Follow me
- 14.25 Ski alpin
Coupe du monde: Slalom géant messieurs, 2e manche
- 15.30 La Suisse en guerre
Série de 13 documentaires sur les années 1933 à 1945 par Werner Rings: 13. La délivrance
- 16.30 Music Scene
Festival de Montreux 1979: Jazz du Brésil, avec Elis Regina et Hermeto Pascoal
- 17.15 TV Junior
Comment devenir pilote de ligne
- 18.00 Gymnastique, championnats du monde, finale messieurs
- 18.45 Fin de journée
- 18.55 Téléjournal
- 19.05 The Muppet Show
Invitée: Raquel Welch
- 19.40 Méditation dominicale
- 19.45 Tirage de la Loterie suisse à numéros
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Einer wird gewinnen
- 22.00 Téléjournal
- 22.15 Panorama sportif
- 23.00 Charlie Chan
- 0.10 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 12.30 Portugal minha terra
- 13.15 Cordialmente dall'Italia
- 14.00 Türkiye mektubu
- 14.45 Téléjournal
- 14.47 Ein Mann für Mama
- 15.15 Welcome back, Kotter
Le superprof: Pop-comédie avec Gabriel Kaplan, John Travolta, Marcia Strassman
- 15.40 Marionnettes d'Israël
- 16.05 Bricolages et hobbies
- 16.10 Maja l'abeille
- 16.35 The Muppet Show
- 17.05 Téléjournal
- 17.10 Miroir du pays
- 18.00 Das Haus am Eaton Place
- 19.00 Téléjournal
- 19.30 Telemotor
- 20.15 Mathias Sandorf (3)
- 21.45 Téléjournal. Sports
- 23.05 Le commissaire
- 0.10 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE

- 10.55 Ski alpin
Coupe du monde: Slalom géant messieurs, 1re manche
- 14.25 Ski alpin
Coupe du monde: Slalom géant messieurs, 2e manche
- 15.00 Varlin
- 15.50 Bernadette
- 18.00 Video libero
- 18.00 Gymnastique, Championnats du monde, comm. italien. Voir TV suisse alémanique
- 18.25 Jazz magazine
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Tirage de la Loterie suisse à numéros
- 19.10 L'Evangile de demain
- 19.25 Dessins animés
- 20.05 Magazine régional
- 20.30 Téléjournal
- 20.45 Carta che vince; Carta che perde
- 22.25 Téléjournal
- 22.35 Samedi-sports

ALLEMAGNE 1

- 12.00 Gymnastique
Championnats du monde: Finale messieurs
- 13.40 Les programmes
- 14.10 Téléjournal
- 14.15 Pour les enfants
- 14.45 Sullivans Reisen
- 16.15 Le conseiller juridique de l'ARD
- 17.00 Histoires pour les enfants et les autres
- 18.00 Téléjournal. Sports
- 19.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Einer wird gewinnen
- 22.00 Téléjournal
- 22.20 Duell in Mexico
- 23.50 Téléjournal

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO •

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

- 12.30 Le journal de midi. 12.45 Drôle de vie. 14.00 Loisirs en tête. 15.00 Superparade. 17.00 Propos de table. 18.00 La journée sportive. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Actualité-magazine. 19.30 Fête... comme chez vous. 21.00 Sam'disco. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

- 12.30 Les archives sonores de la RSR. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.20 Ils ont fait l'Histoire. 14.00 Comparaison n'est pas raison. 15.30 Les chemins de l'opéra. Rienzi. 16.00 Carrefour francophone. 17.00 Folk Club RSR. 18.00 Swing-sérénade. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Correo espanol. 20.00 Informations. 20.05 Théâtre pour un transistor. Passage au clair de lune... 21.05 Scènes musicales. The Fair Queen.

SUISSE ALÉMANIQUE

- 12.30 Informations. 23.05 Hymne national.
- Informations-falsh à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.55 — 12.15 Félicitations. 12.45 Ping-pong - Musique légère. 14.05 Ensembles vocaux et instrumentaux. 15.00 Le coin du dialecte. 16.05 Radiophone. 17.00 Tandem. Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Aujourd'hui il y a 25 ans: 8 décembre 1954. 21.30 Politique intérieure. 22.05 Hits international. 22.30 Championnat de hockey sur glace. 23.05 Pour une heure tardive.

SUISSE ITALIENNE

- Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55 — 12.05 Causerie religieuse. 12.30 Actualités. 13.10 Orch. de musique légère RSI. 13.30 Histoires de chorale. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Après-midi musical. 18.05 Voix des Grisons italiens. 18.30 Chronique régionale.

- 19.00 Actualités. 20.00. Documentaire. 20.30 Sport et musique. 23.05 Nocturne musical.

FRANCE MUSIQUE

- 12.35 Sélection concert. 12.40 Jazz, s'il vous plaît. 13.30 Journée internationale des chasseurs de son. 14.30 Critiques-auditeurs. 16.00 Matinée lyrique. 19.00 Concert-lecture. 20.05 Concours international de guitare. 20.30 Récital. 22.30 Ouvre la nuit.

FRANCE CULTURE

- 12.05 Le pont des arts. 14.00 Les samedis de France-Culture. 16.20 Livre d'or. 17.30 Pour mémoire: les progrès de la biologie et de la médecine. 18.00 Chasseurs de son. 19.25 Salle d'attente. 19.30 Inde: Musique populaire. 20.00 Ombres sur le soleil. 21.38 Disque. 21.55 Ad lib. 22.05 La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

A écouter

Les chemins de l'Opéra: Un digest de « Rienzi » RSR 2 à 15.30

Représenté pour la première fois le 20 octobre 1842 au Théâtre de la Cour de Dresde où un Wagner de 29 ans venait d'être nommé maître de chapelle, « Rienzi » tient du grand opéra à la française, avec marches imposantes, chœurs et ballets, du « Freischütz » weberien, manifeste de germanité, et des cosmopolites ouvrages de Meyerbeer, Berlioz de Paris, et de Spontini, Italien de Berlin.

D'où sa dramaturgie mêlée — le prétexte en fut un roman historique anglais — mais aussi sa valeur de résumé des procédés de l'opéra d'une certaine époque. Et non sans la vigoureuse esquisse d'une démarche harmonique - symphonique et d'une écriture mélodique originales — même si celle-ci ne manque pas d'adresser bien des coups de chapeau à Bellini.

Bref, cette histoire à la chute triplement meurtrière de la Rome

« trecentesque », d'un héroïque tribun de la plèbe qu'un jeune noble cherche en vain, et pour l'amour de sa sœur, à sauver de la conjuration des nobles et du peuple — toujours cornu — figure à l'affiche de la demi-heure lyrique du samedi après-midi dans une distribution remarquable, avec Janis Wennberg et quelques gloires nommées Schreier, Kollo, Hillebrand, Adam... avec aussi les Chœurs de Radio Leipzig et de l'Opéra de Dresde et la fameuse Dresdner Staatskapelle que conduit son chef Herbert Blomstedt. Audition fragmentaire, évidemment.

Passage au clair de lune... d'Anne-Lise Grobéty RSR 2 à 20.05

Deuxième œuvre créée (et commandée) par la Radio Suisse romande à l'occasion de l'Année internationale de l'enfant, « Passage au clair de lune » d'Anne-Lise Grobéty est une histoire toute simple, d'un réalisme prenant: c'est l'histoire de deux enfants, Marceline, 13 ans, et Marc, 8 ans, qui ont dû, avec leurs parents, quitter leur ancienne demeure — vouée à la démolition —

pour venir habiter un immeuble moderne — sans humanité ni poésie. Les bêtes n'y étant pas admises, il a même fallu se débarrasser de Moïse, le chat...

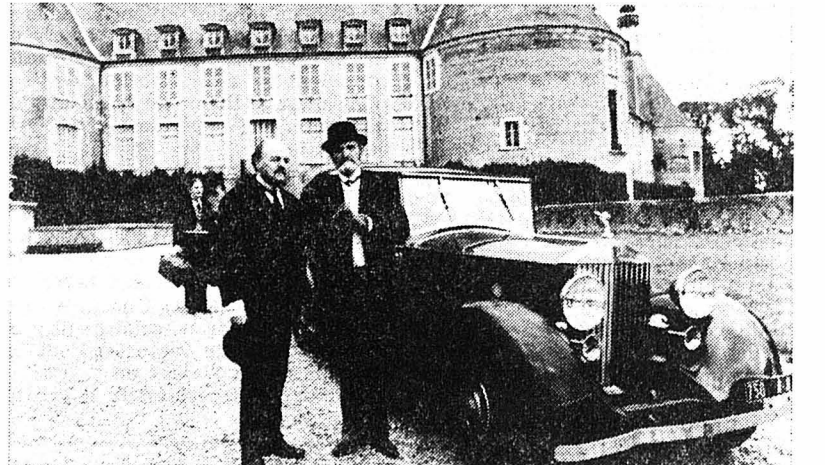
Rompus par leur travail quotidien, préoccupés uniquement d'augmenter leurs ressources financières, le père et la mère n'ont guère le temps de témoigner à leur progéniture attention et affection... N'y pouvant plus tenir, Marceline et Marc vont, un beau jour, prendre la poudre d'escampette, et durant une courte nuit, vivre pleinement... sous les étoiles. Une fugue qui sera vite interrompue, hélas, par l'arrivée du gendarme. Mais l'espoir d'une vie meilleure où tendresse, indépendance et fantaisie ne sont pas exclus, ne les quittera pas complètement... « Il fallait au moins une fois s'échapper, dit Marceline en conclusion. Il faut bien commencer par dire non une fois, n'est-ce pas, si l'on veut vraiment vivre autrement plus tard... ».

A VOIR

Au Plaisir de Dieu: L'herbe sauvage TV romande à 13.30

A la fin de la guerre, ce qui reste de la famille se trouve réuni au château pour fêter le 90e anniversaire du duc de Vaudreuil. Pourtant, ces réjouissances masquent plusieurs sujets d'inquiétude: le plus jeune des arrière-petits-fils, Hubert, est gravement malade. Et le château se dégrade dangereusement. La famille n'est maintenant plus assez riche pour procéder au minimum d'entretien.

Une absente à la réunion: Anne-Marie, devenue actrice aux Etats-Unis. Et une nouvelle venue: Nathalie, la femme de Claude, qui étudie la psychanalyse. Les temps changent, les femmes travaillent. Pour les Plessis-Vaudreuil, c'est un peu une révolution des mœurs...



TV romande à 13.30: Au Plaisir de Dieu.



TV romande à 20.25: Orient Express.

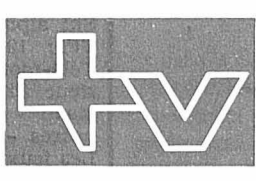

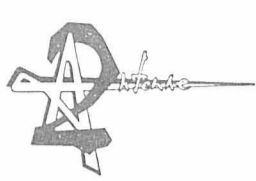
TV: A CHOIX

- ENFANTS ET ADOLESCENTS**
- TV romande: 17.35 L'agence Labricole. — TF1: 12.45 Jeune pratique - 14.45 Plume d'Elan - 15.10 Maya l'abeille - 16.30 Tom et Jerry - 17.25 Mickey et Cie. — Antenne 2: 17.10 Les moins d'vingt. — FR3: 18.30 Jeunesse - 19.55 Bucky et Pepito.

- FILMS ET SÉRIES**
- TV romande: 13.30 Au plaisir de Dieu - 16.35 Les petits plats - 17.00 Le goût de l'aventure - 18.00 La course autour du monde - 19.55 Rendez-vous - 20.25 Orient-Express. — TF1: 11.55 Philatélie Club - 12.30 La vie en vert - 13.45 Au plaisir du samedi - 13.55 Les mystères de l'Ouest - 15.40 L'homme du Picardie - 16.45 Le magazine de l'aventure - 18.05 Trente millions d'amis - 18.40 Magazine auto-moto - 21.30 Columbo. — Antenne 2: 12.00 Vérité au fond de la marmite - 17.55 La course autour du monde - 20.35 Feuilleton: Le Journal - 22.25 Fenêtre sur... — FR3: 20.30 Les Shadoks - 20.35 Le comte de Monte-Cristo - 22.20 Cavalcade.

Dimanche

• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •

Tranches horaires				
	romande			
	10-12h	10.00 Messe 11.00 Téléjournal 11.05 Tél-hebdo 11.30 Table ouverte: Travailleurs à louer	10.00 Présence protestante 10.30 Le jour du Seigneur	11.00 English spoken: Cours d'anglais 11.15 Concert: Beethoven 11.45 Chorus: Variétés
	12-14h	12.45 Jeu: Tiercé Mélodies 12.55 The Muppet Show: Marionnettes 13.20 Tiercé Mélodies 13.35 Série: La Bataille des Planètes	12.02 Films: La séquence du spectateur 12.30 TF1-TF1: Dans les coulisses 13.00 Actualités 13.20 C'est pas sérieux: Actualité souriante	12.25 Tremplin 80: Variétés 12.45 Journal 13.20 Série: Têtes brûlées
	14-16h	14.00 Tiercé Mélodies 14.05 Documentaire: Le dernier paradis des éléphants 15.20 Tiercé Mélodies 15.20 Portrait de Jean Vallée	14.15 Les rendez-vous du dimanche: Variétés et cinéma 15.30 Tiercé à Auteuil 15.40 Série: L'île fantastique	14.10 Jeu: Des chiffres et des lettres pour les jeunes 15.00 Des animaux et des hommes 15.50 Passe-passe: Magie
	16-18h	16.10 Tiercé Mélodies 16.20 Série: La Petite Maison dans la Prairie (16.45 Gymnastique Championnats du monde. Commentaire français. Voir TV suisse alémanique.)	16.23 Sports première Championnat du monde de gymnastique à Dallas. - Finales du championnat du monde de judo à Coubertin	16.33 Série: Les brigades du tigre 17.30 Shazzan: Dessin animé 17.50 Les rencontres internationales du cirque
	18-20h	17.10 Tiercé Mélodies et CH comme chansons 17.30 Téléjournal 17.35 La Chine interpelle l'Eglise 17.55 Football 18.50 Les actualités sportives 19.30 Téléjournal 19.45 Sous la loupe: Sports	18.20 Concert: Nouvel Orchestre philharmonique 18.55 Reportage: Deux Atlantiques pour une bouée 19.25 Les animaux du monde	18.40 Top club: Variétés 18.55 Stade 2: Sports Robert Chapatte et son équipe passent en revue les principales compétitions...
20-22h	20.00 Feuilleton: Les Dames de la Côte 21.30 La voix au chapitre: Michel Tournier Pour son livre « Des clés et des serrures » dans une production de Catherine Charbon	20.00 Actualités 20.30 Film: L'aventure du « Poséidon » Un film américain décrivant avec réalisme le naufrage d'un grand navire	20.00 Journal 20.35 Série: Le retour du Saint 21.30 Bande à part: La nuit quotidienne 21.55 Petit théâtre	
22-24h	22.25 Vespérales: Itinéraire valdotain (I) 22.35 Téléjournal	22.23 env. Gymnastique, championnat du monde à Dallas 23.05 Actualités	22.30 Fenêtre sur...: Dominique Rocheteau 23.00 Journal	

TV: A CHOIX
SPORTS ET JEUX
TV romande: 12.45 Tiercé mélodies - 17.55 Football - 18.50 Les actualités sportives - 19.45 Sous la loupe. — **TF1**: 15.30 Tiercé - 16.20 Sports première - 22.20 Gymnastique, championnat du monde. — **Antenne 2**: 14.10 Des chiffres et des lettres, jeunes - 18.55 Stade 2. — Suisse alémanique: 16.40 Gymnastique.
MUSIQUE ET VARIÉTÉS
TV romande: 12.55 Les Muppets - 15.20 Portrait de Jean Vallée. — **TF1**: 13.20 C'est pas sérieux - 14.15 Les rendez-vous du dimanche - 18.20 Concert. — **Antenne 2**: 11.15 Concert Beethoven - 11.45 Chorus - 12.25 Tremplin 80 - 17.50 Rencontres internationales de cirque - 18.40 Top Club. — **FR3**: 16.35 Prélude à l'après-midi - 20.00 Festival international de jazz.



16.35 Prélude à l'après-midi: Arthur Rubinstein
17.30 François Maistre lit Restif de la Bretonne
18.30 L'invité de FR3: Pierre Loti Documents et souvenirs sur le grand écrivain français
19.45 Spécial Dom-Tom
20.00 Festival international du jazz
20.30 Les Shadoks
20.35 Série: La mémoire du peuple noir
21.20 Soir 3
21.30 Encyclopédie audio-visuelle du cinéma
22.00 Directed by Jacques Tourneur
22.30 Cinéma de minuit: Cycle treize inédits: Stars in my Crown

• IMPAR-TV •

- SUISSE ALÉMANIQUE**
9.45 Follow me
10.00 Messe
11.00 Les débats aux Chambres fédérales
11.45 Qui suis-je ?
13.00 Un'ora per voi
14.10 Téléjournal
14.15 Panorama de la semaine
14.40 Il Balcon tort
15.30 Timm Thaler (2)
16.00 Corinne
16.45 Gymnastique
17.50 Téléjournal
17.55 Résultats sportifs
18.00 Faits et opinions
18.50 Fin de journée
19.00 Téléjournal
20.00 Téléjournal
20.15 «...ausser man tut es»
20.20 Cycle Edward Robinson: Gefährliche Begegnung
21.55 Kintop - Ciné-revue
22.05 Téléjournal
22.15 Franz Schubert
- SUISSE ITALIENNE**
10.00 Messe
13.30 Téléjournal
13.35 Télérama
14.00 Un'ora per voi
15.00 Retour à San Giovanni
15.45 Stars on Ice (10)
16.10 Les aventures de Tom Sawyer et Huckleberry Finn (5)
16.45 Gymnastique, championnats du monde, comm. italien. Voir TV suisse alémanique
17.00 Rendez-vous à la maison
17.55 Football, comm. italien. Voir TV romande
19.00 Téléjournal
19.10 La parole du Seigneur
19.20 Plaisirs de la musique
20.05 Intermède
20.10 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.45 La Marquise de Bordeaux (fin)
21.50 Le dimanche sportif
22.50 Téléjournal
- ALLEMAGNE 1**
10.00 Trois jours en été
10.45 Pour les enfants
11.15 Der Tod der Fliege (2)
12.00 Tribune internationale des journalistes
12.45 Téléjournal
13.15 Visage de l'Asie
13.45 Magazine régional
14.45 Pour les enfants
15.15 Gymnastique
16.45 Vater Seidl und sein Sohn
17.45 Nouveaux plans d'habitation à Berlin-Lichtenrade
18.30 Téléjournal. Sports
19.20 Miroir du monde
20.00 Téléjournal
20.15 Chants de l'Avent
20.20 Pionniers et aventuriers
21.05 Le 7e sens
21.10 Seemanns Heimkehr
23.00 Téléjournal

- 23.05 Biographies
23.50 Téléjournal
- ALLEMAGNE 2**
10.30 Pour le 25e anniversaire de la mort de Wilhelm Furtwängler
12.00 Chants de l'Avent
12.45 Comment utiliser vos loisirs
13.15 Problèmes de notre temps
13.40 L'Europe et les autres cultures
14.10 Rappelkiste
14.40 Téléjournal
15.00 Vacances à la demande
15.30 Prudence, pièges !
16.15 Le Désert menace
17.00 Téléjournal. Sports
18.00 Magazine religieux
18.15 Rauchende Colts
19.00 Téléjournal
19.30 La télévision et les enfants en Allemagne
20.15 Ein verrücktes Paar
21.15 Téléjournal. Sports
21.30 Der gute Doktor
22.45 Téléjournal

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)
Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 20.00) et à 12.30 et 23.55. — 6.00 Radio-évasion. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.45 Le calendrier de l'Avent. 7.15 Nature pour un dimanche. 7.50 Mémento des spectacles et des concerts. 8.15 Nature pour un dimanche. 9.00 Dimanche-variétés. 11.00 Toutes latitudes. 12.00 Les mordus de l'accordéon. 12.30 Informations. 12.45 Dimanche-variétés. 14.00 Le chef vous propose... 14.20 Tutti tempi. 15.00 Auditeurs à vos marques. 18.00 Antenne verte. 18.15 La journée sportive. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Actualité-magazine. Grüezi mitenand. 19.30 Les chemins de la gloire. 20.25 Allô Colette ! 22.00 Dimanche la vie. 23.00 Jazz-live. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)
7.00 Sonnez les matines. 8.00 Informations. 8.15 Petit concert spirituel. 8.45 Messe. 10.00 Culte protestant. 11.00 Contrastes. 12.55 Les concerts du jour.

13.00 Formule 2. 13.15 Musiques du monde. Folklore à travers le monde. La joie de jouer et de chanter. Jeunes artistes. 15.00 Passeport pour un dimanche. 15.10 L'invitée du jour: Vio Martin. 15.30 Libre propos: Jean-Louis Ferrier. 16.00 Un poème pour un dimanche. 16.10 Le magazine de la musique. 16.50 Le point... sur la table. 17.00 L'heure musicale présente: Les Ires Rencontres internationales de chant choral (CRPLF). 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 A la gloire de l'orgue. 20.00 Fauteuil d'orchestre. L'Ensemble di Venezia. 22.00 Compositeurs suisses. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ITALIENNE
Informations-flash à 7.00, 8.00, 10.30, 12.00, 17.00, 18.15, 23.00, 23.55 — 7.00 Musique et informations. 8.35 Magazine agricole. 9.00 Disques. 9.10 Causerie évangélique. 9.30 Messe. 10.15 Carrousel du dimanche. 10.35 F. M... L. Stéréo: Musique légère, dir. M. Robbia-

ni. 11.45 Causerie religieuse. 12.05 Fanfare. 12.30 Actualités. 13.15 Divertissement. 13.45 Pour les consommateurs. 14.15 Le disque de l'auditeur. 15.00 M. Robbiani et son ensemble. 15.15 Sport et musique. 17.15 Dimanche populaire. 18.05 Musique champêtre. 18.15 Sport. 19.00 Actualités. 19.45 Théâtre. 21.00 Saudade do Brasil. 21.30 Lieder, Schroeck (N. Tuller, baryton, M. Venzago, piano); Lieder, id. (B. Martig-Tuller, soprano, M. Venzago, piano); Second Quatuor (1928) « Les lettres intimes », Janacek (Quatuor Smetana). 22.15 Hommes, idées et musique. 23.05 Nocturne musical.

LUNDI
SUISSE ROMANDE 1 (MF)
Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55. — 6.00 Top-matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Top-régions. 6.45 Le calendrier de l'Avent. 6.50 Top-sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.32 Billet d'actualité. 8.00 Revue de la presse romande. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 8.35 Le cœur sur la main. 9.30 Saute-mouton. 9.40 L'oreille fine. 10.10 La musardise. 11.30 Ne tiquez pas ! 12.00 Le bal masqué.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)
7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse musique. 9.00 Le temps d'apprendre. Cours d'anglais. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Portes ouvertes sur l'Ecole. 10.30 Les institutions internationales. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.

A VOIR

« Table ouverte »:
Travailleurs à louer
TV romande à 11.30

La crise s'est installée mais il est une branche de l'économie qui prospère, ce sont les entreprises de travail temporaire: à titre d'exemple, le No 1 de l'intérimaire en Suisse a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 63 millions et annonce un taux de croissance de 33 pour cent en une année. D'autre part à Genève, ville importante pour le travail temporaire, il y avait en 1975 19 agences de travail temporaire, aujourd'hui, après quatre années de crise, elles sont une cinquantaine et il s'en crée, il en disparaît tous les mois de nouvelles. Donc le travail temporaire se généralise, il n'est plus réservé comme il y a dix ans à des travailleurs volontairement occasionnels mais devient aussi un recours pour tous ceux qui sont écartés du marché de l'emploi. Indiscutablement le travail temporaire rend service à nombre de travailleurs ! Il dépanne ceux qui sont au chômage. Il permet à ceux qui veulent du temps de libre de travailler à la carte. Il rend service au patron qui cherche quelqu'un immédiatement et pour une période limitée. Fort bien. Mais les travailleurs temporaires sont des travailleurs précaires qui jouissent d'une protection beaucoup moins grande que les autres travailleurs: ils ne bénéficient pas des conventions collectives, ils échappent au contrôle syn-

dical, et surtout sont licenciables à tout moment.

D'autre part, est-il normal que les entreprises de travail temporaire, auxquelles on reproche souvent de tirer de gros bénéfices, simplement en louant la force de travail d'autrui, n'aient à obéir à aucune législation particulière en Suisse ?

Il est clair que le recours, de plus en plus fréquent à cette forme de main-d'œuvre, pose des problèmes économiques et sociaux; tel sera le thème de la « Table ouverte » du dimanche 9 décembre, dirigée par Liliane Roskopf, qui réunira Mme Maria Mumenthaler, directrice de Manpower, Michel Barde, secrétaire adjoint des Syndicats patronaux, Jean Clivaz, secrétaire de l'USS, M. Pascal Holenweg, auteur d'une des rares études consacrées au travail temporaire. Avec la participation de Me Jacques Micheli, avocat.

Vespérales: Itinéraire valdotain
TV romande à 22.25

Non seulement parce que de nombreux Valdôtains sont des télespectateurs fidèles de la Télévision suisse romande, mais parce que ces vallées proches de la Suisse offrent des lieux et des objets d'admiration et de contemplation remarquables, Michel Demierre et Henri Nicod y ont enregistré une série de « Vespérales ».

Le val d'Aoste, c'est aussi le val Grisanche, le val Savaaranche, le val Gressoney, l'Arpy ou Ayas, et toutes ses nombreuses vallées qui s'engagent dans les montagnes à

partir de la grande vallée où coule la Dora.

La première de ces « Vespérales » nous fait passer quelques instants dans l'une ou l'autre de ces églises typiques de cette région: l'autel sculpté d'Ayas, les fresques d'Issime et le Christ de Chantal S. Victor. Des trésors uniques que le touriste pressé n'a peut-être pas pu approcher. (Vespérales: 1. Des églises.)

La cathédrale d'Aoste renferme dans sa sacristie un trésor de valeur. Malheureusement, à cause des nombreux risques de vol, il est précieusement gardé. Monseigneur Edouardo Brunod a bien voulu nous y introduire et nous pouvons ainsi passer notre vespérale en sa compagnie. (Vespérales: 2. Un trésor.)

Puis une halte prolongée dans le cloître de Saint-Ours, avec un regard émerveillé sur les fresques ottoniennes (XIe siècle) de son église, est le thème de la méditation suivante. (Vespérales: 3. Un cloître.)

Les chanoines Pession et Lettry nous content l'histoire tantôt anecdotique, tantôt historique et émouvante de certains clochers qui découpent si harmonieusement les silhouettes de ces vallées. (Vespérales: 4. Des clochers.) Un autre sujet est tiré des cadrons solaires (il y en a passé cent de recensés) dont les maximes sont pleines de sagesse et d'humour. (Vespérales: 5. Il y a un temps pour...)

L'oreille fine, à la Radio romande
I à 9 h. 40 env.
Indice de demain: 1er juin 1962.

TV: A CHOIX

FILMS ET SÉRIES
TV romande: 11.30 Table ouverte - 13.35 La bataille des planètes - 14.05 Le dernier paradis des éléphants - 16.20 La petite maison dans la prairie - 17.35 La Chine interpelle l'Eglise - 20.00 Les dames de la côte - 21.30 La voix au chapitre - 22.25 Vespérales. — **TF1**: 12.00 La séquence du spectateur - 12.30 Dans les coulisses - 15.40 L'île fantastique - 18.55 Deux Atlantiques pour une bouée - 19.25 Les animaux du monde - 20.30 L'aventure du Poséidon. — **Antenne 2**: 11.00 Cours d'anglais - 13.20 Têtes brûlées - 15.00 Des animaux et des hommes - 15.50 Passe-passe - 16.30 Les brigades du Tigre - 17.30 Dessin animé - 20.35 Le retour du Saint - 21.30 Bande à part - 21.55 Petit théâtre - 22.30 Fenêtre sur... Dominique Rocheteau. — **FR3**: 17.30 Restif de la Bretonne - 18.30 L'invité: Pierre Loti - 20.30 Les Shadoks - 20.35 La mémoire du peuple noir - Dès 21.30 Soirée cinéma.

CINÉMAS

CORSO Prolongation troisième semaine
 Miou Miou, Maria Schneider, Daniel Duval
LA DÉROBATE
 Soirées Violent, spectaculaire, sans concession
 à 20 h. '0 vis-à-vis du milieu!
 Matinées à 15 heures, samedi et dimanche. 18 ans

CORSO Un film de Barbet Schroeder
KOKO LE GORILLE QUI PARLE
 GUILDE
 DU FILM Un document fondamental qui pose tous les
 problèmes de l'homme à la fois!
 Tél. 22 25 50
 Samedi et dimanche, à 17 h. 30

EDEN Soirées à 20 h. 30 - 16 ans
 Samedi et dimanche, à 15 h.
 Le tout nouveau Charles Bronson...
 avec Rod Steiger et Jill Ireland
AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE
 Tueurs, flics, poursuites, bagarres, un vrai « Bronson »!
 Samedi et dimanche, à 17 h. 30
 Dès 12 ans
 Un film événement qui revient à son heure...
 La plus sensationnelle libération d'otages!
RAID SUR ENTEBBA
 Un film d'Irvin Kershner avec P. Finch, M. Balsam, etc.

EDEN Samedi, à 23 h. 15 - 20 ans révolus
 Lundi, mardi et mercredi, à 18 h. 30
 Uniquement pour public averti...
ÉTREINTES DÉCHAÎNÉES
 Première vision - Parlé français

PLAZA Le plus pur chef-d'œuvre de Walt Disney
 Tél. 22 21 23 **B A M B I**
 Soirées Une féerie enchantée pour tous
 à 20 h. '0
 Matinées à 15 h., samedi et dimanche - Sans limite d'âge

SCALA Tél. 22 22 01 Tous les soirs à 20.45. 18 ans
 Mat. samedi, dimanche 15 h.
 Edwige Fenech - Renro Montagnani dans
LA PROF CONNAIT LA MUSIQUE
 L'histoire d'une ravissante jeune fille qui crée quelques
 quiproquos entre pères et fils

SCALA Samedi et dimanche, à 17 h. 30
 16 ans
 Un film de Richard Attenborough
 avec Anthony Hopkins et Ann-Margret
MAGIC
 Une terrifiante histoire d'amour!

HÔTEL DE LA BALANCE * LES BREULEUX

SAMEDI 8 DÉCEMBRE, dès 20 h. 30 et DIMANCHE 9 DÉCEMBRE, dès 16 heures

GRANDS MATCHS AU LOTO

organisés par le **SKI-CLUB LES BREULEUX**

Magnifique pavillon: 3 porcs entiers fumés campagnard - Saucisses sèches
 Filets garnis - Vin, etc.

BONNE CHANCE - INVITATION CORDIALE



ÉLÉGANCE DISCRÈTE

Vue de l'extérieur, la Peugeot 604 n'est qu'élegance discrète. La synthèse que constituent son équipement Grand Confort, sa discrétion de marche et sa sécurité se traduit par un luxe dont seuls ses occupants bénéficient.

Peugeot 604 TI.

Moteur V6 à injection de 2664 cm³, développant 144 ch DIN/106 kW, boîte à 5 vitesses Fr. 24000.- avec boîte automatique, Fr. 25050.- Version SL, Fr. 21700.- Diesel Turbo Fr. 25800.-

ENTILLES SA
 GARAGE ET CARROSSERIE

LA CHAUX-DE-FONDS - LE LOCLE
 (039) 22 18 57 (039) 31 37 37

LA CORDONNERIE DANIEL

Rue Numa-Droz 160 - Tél. (039) 23 24 17

avise sa fidèle clientèle que la cordonnerie sera
FERMÉE dès le 21 décembre à 19 heures

RÉOUVERTURE

lundi 7 janvier, à 6 h. 45

Toujours nos fameuses semelles et talons antidérapants posés sur tous genres de chaussures et soudés à chaud sur toutes les matières synthétiques

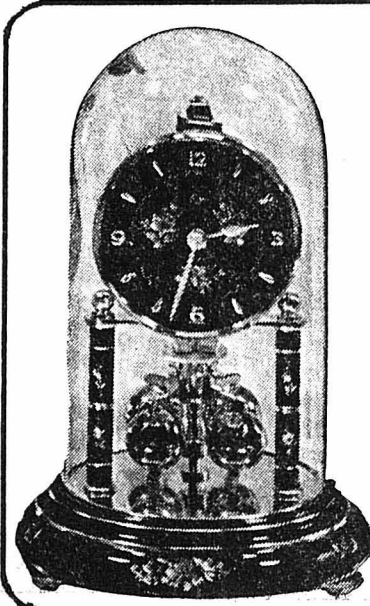
(Travail garanti)

Aiguillage de patins Fr. 5.-

Une bonne réparation ne se fait pas à la minute!

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 1980

Ouvert tous les jours de 6 h. 45 à 19 heures
 Samedi de 7 h. à 17 h. (hiver)



PENDES
400 jours

Venez choisir parmi 50 modèles dès Fr. 109.-

NOUVEAU

Aussi avec mouvement à quartz, avec ou sans sonnerie.

Garantie une année.

Chèques fidélité CID.

von **gunten**

Av. L.-Robert 23
 Tél. (039) 22 38 03

Ne soyez + fou
Ne dépensez pas +

- 1 SALON RUSTIQUE Fr. 1800.- * 1350.-
 - 1 SALON RUSTIQUE Fr. 1900.- * 1500.-
 - 1 SALON CLASSIQUE Fr. 1900.- * 1500.-
 - 1 SALON MODERNE Fr. 1980.- * 1500.-
 - 1 SALON CLASSIQUE Fr. 2280.- * 1800.-
 - 1 SALON CUIR Fr. 3980.- 2900.-
 - 1 SALON CUIR Fr. 4400.- 3600.-
- * modèles transformables en grand lit

GRABER
Meubles en gros

RUE JAQUET-DROZ 29
 OUVERT TOUS LES SAMEDIS

Avantage unique: vu nos charges dérisoires, vous ne payez que la marchandise. Pas les frais généraux!

Docteur J. Marguerat

Av. L.-Robert 66
 Spécialiste FMH
 Maladies des yeux

DE RETOUR

Tél. (039) 23 90 40

À VENDRE
 chiots

bergers allemands

pure race Fr. 200.-

Tél. (039) 55 14 52
 (heures des repas)

L'annonce reflet vivant du marché

dans votre journal



PERMANENCE DE JEUNES

Parc Gallet
 D.-P.-Bourquin 55

Samedi 8 décembre, à 20 heures
M. RICHARD BARBEZAT
 de La Côte-aux-Fées
AGENT DE LA CROIX-BLEUE
 nous parlera de son travail avec diapositives

Invitation aux personnes de tout âge

von **gunten**



maitre opticien
 diplômé fédéral
 Av. Léop.-Robert 23
 Tél. (039) 22 38 03

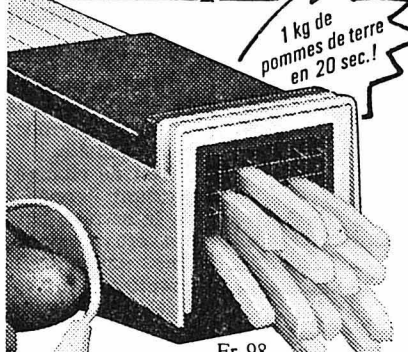
À VENDRE PEUGEOT BREAK 504

modèle 1974
 70 000 km.
 Excellent état
 Radio + roues neige
 Expertisée
 Fr. 6200.-

S'adresser au
GARAGE DU JURA
W. GEISER
 2333
LA FERRIÈRE
 Tél. (039) 61 12 14

Du nouveau pour les amateurs de pommes frites!

ACEC, le premier coupe-pommes frites électrique!



1 kg de pommes de terre en 20 sec!
 Une véritable aide de cuisine: peu encombrant (à peine 36 cm de long!), d'un emploi extrêmement simple et facile à nettoyer.

NUSSLÉ S.A.

Grenier 5-7 - Tél. (039) 22 45 31
 La Chaux-de-Fonds

CAFÉ DU GLOBE

CE SOIR

croûtes aux champignons

Fr. 8.50

Ambiance avec Jacky et sa musique

« LA CORBATIÈRE »

J. Langel - Tél. (039) 23 72 00

« FILET CROSS »

Jambon - Fondue chinoise - Côtelettes Sèches au beurre - Sandwichs

Horaire d'hiver:

Dimanche soir fermeture à 20 heures

Randonnées d'un jour durant les fêtes

Départs directs en Car Marti depuis Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

Fête de St-Sylvestre au Casino de Berne

Lundi 31 décembre
 Agréable soirée de variétés y compris menu de fête
 Attractions et orchestre 69.-

Voyage de Nouvel-An dans le blanc.

Mardi 1er janvier
 y compris diner de fête et orchestre 59.-

Agréable lendemain de Nouvel-An

Mercredi 2 janvier
 Agréable intimité avec musique et danse dans l'Emmental y compris menu de fête 48.-

Joyeux voyages de fin d'année

Saint-Sylvestre à Salzbourg
 30 décembre-2 janvier
 4 jours 515.-

Innsbruck - Tyrol - Zillertal
 31 décembre - 2 janvier
 3 jours 425.-

Lugano
 29 décembre - 2 janvier
 5 jours 465.-

Vacances à Alassio
 26 décembre - 2 janvier
 8 jours 635.-

NOUVEAU: Marseille - Camargue
 30 décembre - 2 janvier
 4 jours 590.-

Côte d'Azur et Riviera italienne
 30 décembre - 2 janvier
 4 jours 495.-

Majorque ensoleillée
 26 décembre - 4 janvier
 10 jours 1290.-

Vacances à Benidorm
 26 décembre - 6 janvier
 12 jours dès 795.-

Veillez demander le programme CarMarti à votre agence de voyages ou à:



Priorité à la qualité!

2300 La Chaux-de-Fonds
 Avenue Léopold-Robert 84
 Tél. 039 / 23 27 03

Fendant Treize Etoiles

Rosé Eden Rose

Johannisberg Vent d'Est

Dôle Romane

... les vins du Valais que l'on aime!



Aiphonse Orsat SA,
 Martigny
 Propriétaires-éleveurs
 de vins du Valais



CHOIX - QUALITÉ - PRIX - GARANTIE - SERVICES

expert

La plus grande chaîne internationale de spécialistes en audio-visuel

RECORD PULVÉRISÉ!
 Cette Hi-Fi compacte
 dès maintenant à prix sans précédent

898.-

CHAÎNE HI-FI COMPACTE AKAI

- Ampli puissance 2 x 25 watts en continu à 8 Ohms, 40-20 000 Hz
- Prises pour 2 paires d'enceintes et magnétophone supplémentaire
- Tuner 3 ondes, OL/OM/OUC. 5 stations pré-réglées par touches Sensor en OUC, muting
- Platine disques semi-automatiques, Belt-Drive, cellule magnétique
- Platine à cassettes stéréo, Dolby, commutation Cr/O2
- 2 enceintes acoustiques à 2 voies, puissance continue 2 x 25 watts
- Exécution boîtier noir ou argent, avec couvercle plexi

UNE OFFRE SUPER-CHAMPION DE VOTRE SPÉCIALISTE EXPERT, AVEC GARANTIE TOTALE 1 AN

Location Fr. 39.- par mois

Télévision/Disques Hi-Fi/Photo-Cinéma

biogöei

La Chaux-de-Fonds L-Robert 23 - 25
 Tél. 039/23 1212

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

Une heureuse collaboration entre les autorités et les élèves



L'auteur de la fresque, Mlle Isabelle Lesquereux, est félicitée par M. Jean Cavadini, à gauche, et par le directeur des Ecoles secondaires, M. André Mayor. (photo Impar-rws)

Les Services industriels de Neuchâtel sont installés faubourg de l'Hôpital 4, dans un bâtiment vieux de plusieurs siècles, à l'architecture fort belle.

Construit pour être un hôpital, il a été aménagé par la suite pour accueillir des bureaux. L'intérieur, un peu sévère, a été agrémenté d'œuvres dues à l'artiste neuchâtelois Crivelli.

Le premier étage en revanche, fréquenté par un nombreux public, était assez nu. D'entente avec le directeur des Ecoles secondaires de Neuchâtel et environs, M. André Mayor, un concours a été lancé et les élèves ont, sous la direction de leurs maîtres de dessin, créé de nombreux projets sous le thème désigné : l'énergie.

Le sujet choisi a été reproduit par les élèves, et les locaux des Services industriels en ont gagné en accueil et en gaieté.

Jeudi en fin d'après-midi, M. Jean Cavadini, directeur des affaires culturelles, a reçu les auteurs des différents projets qui feront peut-être le sujet d'une exposition.

Chaque participant a reçu un souvenir en signe de gratitude, et a pu partager le verre de l'amitié.

RWS

VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

Cernier: mutations dans l'enseignement primaire

La commission scolaire primaire de Cernier a enregistré récemment deux démissions, à savoir: celle de M. Laurent Krugel et de Mme Bussard, respectivement maîtres de 5e année et de 3e année.

Depuis le 13 novembre dernier, la commission scolaire a nommé pour remplacer Mme Bussard en classe de 3e année, Mlle Brigitte Bonjour. Mlle Catherine Zuger, remplace M. Laurent Krugel à la tête de la classe de 5e année. Ce dernier a été appelé au poste d'inspecteur scolaire par le Département de l'instruction publique. A la demande expresse de la commission scolaire, M. Krugel assumera jusqu'à la fin de l'année les cours de mathématiques et de français. Ceci pour éviter une coupure trop brusque dans l'enseignement de ces branches essentielles avant les tests de fin de 5e année. La commission scolaire a constaté qu'aucune postulation d'instituteur ne lui a été présentée. Est-ce que la profession d'instituteur se perd, ou vaudra-t-elle devenir l'apanage de ces dames?

La commission scolaire souhaite aux démissionnaires et aux nouveaux titulaires de trouver dans leurs tâches nouvelles beaucoup de satisfaction. (Bz)

La Gym hommes, toujours active

Sous la présidence de M. Jean Kurz, la Gym hommes de Cernier a tenu vendredi dernier son assemblée générale annuelle.

Peu de changements sont intervenus pendant l'année écoulée dans l'effectif de la société. Trois membres nouveaux ont été admis au sein de la société, deux ont présenté leur démission. Le comité déplore le décès de deux de ses fidèles sociétaires auxquels il est rendu hommage. Les rapports du président, du caissier et des vérificateurs de comptes présente un bilan positif des différentes activités de la société lors de l'exercice écoulé.

La Gym hommes de Cernier s'est vu confier l'organisation de la réunion cantonale des gym hommes neuchâteloises. Cette fête aura lieu à Cernier, le 8 juin 1980. Un comité ad hoc a été constitué pour assurer l'organisation. En font partie MM. Laurent Krugel président, Jean Kurz, André Blandinier, J. L. Dévenoges, Michel Bugnon, Jean Thiébaud, Francis Frutiger, Marcel Spack et Michel Guillod.

Le comité de la société a été réélu en bloc et il sera toujours présidé par M. Jean Kurz actuel président.

C'est dans une atmosphère de gaieté et de bonne humeur que s'est terminée cette assemblée générale 1979. (Bz)

Le temps au mois de novembre

Sur la bruyère, longue infiniment
 Voici le vent cornant novembre
 Sur la bruyère infiniment
 Voici le vent qui se déchire et se démembré.

Verhaeren. (poète belge 1865-1916)

Prémices des intempéries hivernales, novembre n'a pas toujours chez nous la rigueur exprimée par le poète des « Campagnes hallucinées ». Ce mois s'est bien sagement déroulé tout en présentant les caractéristiques que voici: Une première quinzaine avec pendant huit jours de très fortes précipitations. 232,6 mm. une espèce de record sur un total mensuel de 240,5 mm. Ces précipitations sont de 153,5 mm. supérieures à la moyenne du mois qui est de 87 mm. Les températures diurnes ont été supérieures à 10 degré pendant cinq jours avec un maximum de 13 degré le 27. Les températures nocturnes ont été en-dessous de zéro degré pendant 20 jours avec un minimum de moins huit degré le 12. Beaucoup de soleil en fin de mois, sauf pour les zones en-dessous de 600 à 700 m. où le brouillard a fait son apparition.

Un été de la Saint-Martin bienvenu et que nous aimerions voir durer, durer longtemps. (bz)

mémento

- Neuchâtel**
 Jazzland: samedi, Benny Bailey.
 Musée d'ethnographie: expos. Etre normale aujourd'hui.
 Musée d'histoire naturelle: fermé.
 Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Montandon, rue des Epancheurs.
 Ensuite, tél. 25 10 17.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.
 La Main-Tendue: tél. 143.
- CINÉMAS**
 Apollo: 15 h., 20 h. 30, L'évadé d'Alcatraz; 17 h. 45, Possession.
 Arcades: 15 h., 20 h. 30, Le vampire de ces dames; 17 h. 15, Despair.
 Bio: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45, Hair.
 Palace: 14 h. 30, 16 h. 45, 18 h. 45, 20 h. 45, Les bronzés font du ski.
 Rex: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45, Le monde est plein d'hommes mariés.
 Studio: 15 h., 21 h., Le roi des bas-fonds.
- Val-de-Ruz**
 Chézard-St-Martini, collège: Chézartisan, samedi 10-23 h., dimanche 10-20 h.
 Médecin de service: du samedi 12 h. au lundi 8 h., Cabinet médical, Fontainemelon, tél. 53 49 53.
 Pharmacie d'office: par tél., Marti, Cernier, tél. 53 21 72 et 53 30 30, samedi dès 16 h. et dimanche dès 18 h. Ouverte dimanche de 10 h. 45 à 12 heures.
 Hôpital et maternité; Landeyeux: tél. 53 34 44.
 Soins à domicile, samedi 8-9 h., tél. 53 15 31.
 Ambulance: tél. 53 21 33.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
 Les Geneveys-sur-Coffrane, Le Grenier bar-dancing.

BZZ... BZZ...

HORLOGERIE DE L'ABEILLE

NUMA-DROZ 117

ventes - réparations

Pendules neuchâteloises, de cuisine, montres quartz et automatiques, réveils

Lise Tripet
 PSYCHOLOGUE

- Psychanalyste et animatrice de groupes de psychothérapie à la Clinique psychiatrique universitaire de Dakar, de 1970 à 1979 (professeur Collomb);
- Chargée de cours à la Faculté de médecine de Dakar (Psychologie médicale) de 1972 à 1979;
- Attachée de recherches au Centre de psychopathologie africaine de Dakar;
- Cofondatrice de l'Hôpital de jour de la Clinique psychiatrique universitaire de Dakar, en 1977, et chargée de la consultation psychologique à cet hôpital,

a ouvert son cabinet de consultation
 rue de la Promenade 8
 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. (039) 23 73 38 ou (039) 61 13 28

L'HÔPITAL DU DISTRICT DE COURTELARY A SAINT-IMIER

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir

infirmières diplômées

pour ses services de chirurgie et de médecine.

Conditions d'engagement selon barème cantonal, travail intéressant et indépendant dans un cadre agréable.

Nous sommes à votre disposition pour de plus amples renseignements ou pour un contact personnel.

Hôpital du district de Courtelary, Saint-Imier
 Téléphone (039) 42 11 22.

Je cherche pour le début janvier

un ouvrier boulanger-pâtissier

sérieux et honnête.
 Conditions de travail agréables.
 Laboratoire moderne.

S'adresser à Jean-Pierre LEUENBERGER, Courtelary, tél. (039) 44 11 39.

Horlogerie: compensation partielle du renchérissement

La Convention patronale horlogère a décidé de payer, au 1er janvier 1980, une compensation partielle du renchérissement de 40 centimes à l'heure ou 80 francs par mois et 3,5 pour cent pour le personnel à domicile, indique la Convention patronale horlogère dans un communiqué.

Cette compensation partielle fait partie de la contreproposition émanant de la Convention patronale horlogère. La FTMH pour sa part avait refusé avec un écart de huit voix la contreproposition et a décidé de saisir le Tribunal arbitral de l'affaire. La proposition de la FTMH porte sur une compensation de 80 centimes à l'heure ou 180 francs par mois et 7 pour cent environ pour le personnel à domicile à partir du 1er janvier prochain plus 45 centimes à partir du 1er août. Comme l'a déclaré un porte-parole de la FTMH à l'ATS, le syndicat est conscient que toutes les entreprises n'ont pas les moyens d'accorder la totalité de la revendication, mais il veut que celles qui en ont les moyens accordent la compensation intégrale du renchérissement. (ats)

VAL-DE-TRAVERS

Le Vallon en week-end

Nouvelle exposition au Château de Môtiers, où Nicole Spillman, aquarelliste, présentera ses dernières créations durant le vernissage qui aura lieu en fin d'après-midi aujourd'hui. Aujourd'hui également, le Club des loisirs organise sa traditionnelle fête de fin d'année à la Grande salle de Couvet. Au programme: des chansons, une collation et un orchestre.

A Saint-Sulpice, les gymnastes du village occuperont la scène de la halle où ils présenteront divers exercices gymniques. La soirée se poursuivra avec la compagnie de Scaramouche et un bal est encore inscrit au programme.

A Noiraigue, la SFG offrira également son spectacle annuel à ses fidèles partisans, qui danseront jusqu'aux lueurs de l'aube avec l'orchestre The Blackers.

Enfin, demain, au temple de Fleurier, Georges-André Pantillon (orgue) et Alain Giraud (hautbois) interpréteront notamment des œuvres de Bach et Brahms, dans le cadre du concert de Noël organisé par les Jeunesses musicales. (jjc)

TRAVERS

SAIOD... à Travers de se prononcer

Le projet d'adhésion à SAIOD des communes membres du Syndicat d'incinération des ordures ménagères du Val-de-Travers a déjà été largement commenté dans nos colonnes. A leur tour, les membres du Conseil général de Travers ont reçu le rapport général soumis à chaque législatif; le projet de convention avec SAIOD et le dernier bulletin d'information de cette société.

Le Conseil communal de Travers, au vu des exigences cantonales relève qu'il n'est pas possible de trouver une autre solution et demande au législatif de voter l'arrêté l'autorisant à signer la convention liant le Syndicat d'incinération des ordures ménagères du Val-de-Travers avec la société anonyme pour l'incinération des ordures et des déchets (SAIOD). Il précise d'autre part que la validité de cette adhésion est conditionnée à son adoption par tous les Conseils généraux des communes faisant partie du Syndicat du Val-de-Travers. (ad)

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

LE COMITÉ DE LA SECTION NEUCHÂTEL ET JURA DE L'AS.I.A

a le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Raymond PORENTRU

père de leur collaboratrice et amie Anne Porentru

Le Comité

BOUDEVILLIERS

Madame Maurice Messerli-Cottier:

- Monsieur et Madame Georges Lienhard, à Zurich,
- Monsieur et Madame Roland Messerli et leurs enfants Jacques et Isabelle, à La Chaux-de-Fonds,
- Monsieur et Madame Etienne Delay et leurs enfants Véronique et Philippe, au Locle,
- Monsieur et Madame Claude Sauce, à Sierre,
- Monsieur et Madame Max Schöni, à Sierre,
- Monsieur et Madame Costante Serini et leurs enfants Stéphane et Pascal, à Cortaillod;

Les enfants et petits-enfants de feu Oswald Guyot;

Monsieur et Madame Marcel Cottier, à Lausanne;

Monsieur et Madame René Mignot, à Lausanne, leurs enfants et petite-fille,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Maurice MESSERLI

leur cher époux, papa, grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, survenu à l'âge de 82 ans, après une longue et pénible maladie supportée avec courage.

BOUDEVILLIERS, le 7 décembre 1979.

Venez à Moi vous tous qui êtes fatigués et chargés et Je vous soulagerai. Mat. 11/28.

La cérémonie funèbre aura lieu lundi 10 décembre.

Culte au temple de Boudevilliers à 13 h. 30.

Veillez penser à l'Hôpital de Landeyeux, ccp. 20 - 334.

Domicile mortuaire: Hôpital de Landeyeux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

Dieu est amour.

Monsieur et Madame Hector Inglin et leurs enfants Thierry, Vivianne, Francine et Solange, à Le Lyaud Thonon-les-Bains (France);

Madame et Monsieur Claude Girard-Inglin et leurs enfants Laurent et Nicolas, à Cortaillod;

Monsieur et Madame Jean-Pierre Inglin, à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

Irène INGLIN

née Béguin

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 89e année, après une courte maladie.

LE LOCLE, le 7 décembre 1979.

Le culte et l'incinération auront lieu le lundi 10 décembre, à 11 h., au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille:

M. et Mme Jean-Pierre Inglin, Bouleaux 7, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE CONSEIL DE LA FÉDÉRATION DES COMMUNES DU JURA BERNOIS

a le pénible devoir de faire part du décès subit de

Monsieur

Henri HUBER

ANCIEN CONSEILLER D'ÉTAT

Le défunt a été l'un des fondateurs de l'Association des responsables politiques du Jura bernois et du district de Bienne. Il a mis le meilleur de ses forces au service de la collectivité.

Nous garderons de lui un souvenir reconnaissant pour tout le travail accompli, et nous prions sa famille de trouver ici l'expression de notre profonde sympathie.

FÉDÉRATION DES COMMUNES DU JURA BERNOIS
Le Conseil.

Pour les obsèques, veuillez vous en référer au faire-part de la famille.

FLEURIER

Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement et profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur André SAUCY

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs messages de condoléances, leurs dons ou leurs envois de fleurs.

Le beau souvenir que notre cher disparu laisse à ses amis et connaissances est un réconfort pour nous. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

MADAME ANDRÉ SAUCY, SES ENFANTS ET FAMILLES.

FLEURIER, décembre 1979.



Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure.

Madame Simone Leuthold-Renaud, ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils;

Les descendants de feu Emile Leuthold-Jeanbourquin;

Les descendants de feu Albert Renaud-Longchamp,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Eugène LEUTHOLD

enlevé à leur tendre affection vendredi, dans sa 73e année, après quelques jours de maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 7 décembre 1979.

Une messe de sépulture aura lieu en l'église du Sacré-Cœur, lundi 10 décembre, à 8 h. 30.

Cérémonie au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 111, rue Jardinière.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.



L'AÉRO-CLUB DE SUISSE
Section des Montagnes neuchâteloises

a le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Eugène LEUTHOLD

Membre d'honneur
Pionnier de l'aviation suisse
Doyen du club

Tous les membres garderont un souvenir ému de cette personnalité, de cet ami qui a tant consacré de sa vie à l'aviation.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

BIENNE

Rien ne pourra jamais nous séparer de l'amour que Dieu nous a manifesté en Jésus-Christ notre Seigneur.

Romains 8, v. 39.

Toi qui as vécu cet amour, tu nous quittes trop tôt...

Madame Nadine Hecklé-Girard et ses enfants Bernard et Michel, à Bienne;

Monsieur Willy Hecklé, à Bienne;

Madame et Monsieur Edgard Roy-Hecklé et leurs enfants Françoise, Laurence et Claire, à Onex;

Monsieur et Madame Alfred Girard-Gentizon et leur fille Lisette, à Cotterd;

Madame et Monsieur Ernest Wallner-Girard et leurs enfants Silvia, Alfred, Ernest et Edith, en Autriche,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Willy HECKLÉ-GIRARD

COMMERÇANT

leur très cher époux, papa, fils, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, cousin et parent, enlevé subitement des suites d'un accident, dans sa 43e année.

2505 BIENNE, le 6 décembre 1979.

Rue Tessenberg 61.

L'incinération aura lieu lundi 10 décembre.

Culte à 14 h. 30 à la chapelle du cimetière de Bienne-Madretsch, où le corps repose.

Prière de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE PERSONNEL DE LA MAISON W. HECKLÉ FOURRURES

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Willy HECKLÉ

fils de leur estimé patron, décédé des suites d'un tragique accident.

Le magasin

W. HECKLÉ FOURRURES

sera FERMÉ samedi 8 décembre

et lundi 10 décembre

POUR CAUSE DE DEUIL

Yasser Arafat met en garde la Libye

M. Yasser Arafat a clairement mis en garde les autorités libyennes contre des représailles possibles de la part de la résistance palestinienne dans le cas où l'un des occupants du Bureau de l'OLP à Tripoli aurait à souffrir des mesures policières dont ils sont l'objet.

« Si quelqu'un du Bureau de l'OLP est blessé, les ambassades de Libye partout dans le monde deviendront des objectifs d'occupation pour les Palestiniens », a-t-il affirmé dans une interview publiée par le journal jordanien « Al Rai ».

Selon diverses sources, le Bureau de l'OLP à Tripoli est pratiquement assiégé par la police secrète libyenne. Des dirigeants palestiniens à Beyrouth ont laissé entendre que des envoyés palestiniens s'étaient vu interdire l'accès de l'immeuble. (ap)

Un proche de l'ex-chah assassiné à Paris

► Suite de la 1^{re} page

Celui-ci s'effondre. Le meurtrier vise une nouvelle fois la tête et s'en va en prenant la rue Pergolèse.

Une seule personne a assisté à l'attentat. Un homme qui se trouvait à l'intérieur d'une voiture. Il devait être entendu par la police judiciaire dans la soirée.

Dans cette rue tranquille, bordée de maisons somptueuses, des fenêtres s'ouvrent. Aussitôt des habitants se précipitent vers les corps, puis précèdent la police qui arrive rapidement.

L'AIR D'OUVRIERS IMMIGRÉS

« J'étais en train de servir la table vers 13 h. 15 lorsque j'ai entendu deux détonations, déclare M. Enrique Martinez, employé de maison au 19 villa Dupont. J'ai regardé par la fenêtre et j'ai vu, étendu sur le sol, un homme d'une trentaine d'années ».

De la maison de la princesse Achraf, une femme sort, s'approche du cadavre, se met à hurler et à prononcer des paroles de désespoir en anglais. Puis elle retourne dans la résidence.

« Je ne l'ai pas reconnu à cause de la misère de ses vêtements, déclare une habitante du quartier. Ils étaient toujours mal habillés. Ils avaient l'air d'ouvriers immigrés ».

UN CLIMAT DE TERREUR

Pendant deux heures, le corps de M. Chafik va rester sur le sol. Pendant que les journalistes affluent. L'avocat de la famille, Me Marc Wal, confirme qu'il s'agit bien d'un proche du chah et dénonce « ce crime odieux » qui vise à instaurer « un climat de terreur ». Pour lui, il ne fait pas de doute que l'on a voulu viser la famille Pahlevi. « Pour des raisons politiques évidentes, on a voulu terroriser toutes les personnes qui, à Paris ou ailleurs, jouent un rôle contre le régime actuel en Iran ». L'avocat affirme également que la victime était un « homme

Rome : les Brigades rouges tuent

► Suite de la 1^{re} page

M. Romiti, marié et père de quatre enfants, était affecté dans un bureau et ne participait pas à la répression antiterroriste, dit-on de sources officielles.

Il a été atteint par neuf projectiles.

FEMMES EN COLÈRE

Des femmes en colère du voisinage des lieux de l'attentat se sont attroupées pour réclamer le rétablissement de la peine de mort — supprimée après la Seconde Guerre mondiale.

« Nous ne voulons pas de dictature, a dit l'une d'elles. Nous savons ce que c'est. Mais il faut prendre des mesures draconiennes (contre le terrorisme). Nous ne laisserons plus sortir nos maris ».

« Trois cent mille liras par mois pour mourir. Ça ne vaut pas le coup », a dit une autre. (ap)

Selon le ministre des Affaires étrangères iranien

Certains otages bientôt jugés

Un nouveau pas dans l'escalade a été franchi hier, avec l'annonce par le ministre des Affaires étrangères iranien, M. Ghotbzabeh, qu'une date serait fixée prochainement pour plusieurs otages américains.

Le chef de la diplomatie iranienne a précisé que certains otages seront bientôt jugés, mais que ceux qui ne sont pas soupçonnés d'espionnage seront relâchés « dès que possible ». Cette initiative a provoqué une vive réaction au Département d'Etat américain. « Notre position est que tous les otages doivent être libérés », a déclaré le porte-parole M. Walter Ramsay. « L'idée de fixer une date pour le procès est absolument scandaleuse ».

CONTRADICTION

Quant aux étudiants qui détiennent depuis plus d'un mois les 50 otages, ils n'ont pas hésité à contredire M. Ghotbzabeh. « Nous ne libérerons personne si le chah n'est pas extradé » a déclaré un porte-parole interrogé par téléphone.

Cette prise de position risque de compliquer une fois encore la position du Conseil de la révolution. Pourtant M. Ghotbzabeh s'était montré prudent dans ses propos. Il n'avait fourni aucune précision sur le nombre des otages susceptibles d'être jugés mais il a établi une distinction entre les Américains retenus à l'ambassade: « Ceux qui n'ont pas fait d'espionnage et ceux qui sont coupables d'espionnage ».

SOUCI D'UNITÉ

Par ailleurs le rétablissement de l'unité politique paraissait être hier le principal souci du Conseil de la révolution, après l'occupation de la

ville de Tabriz par les partisans de l'ayatollah Chariat Madari.

L'ayatollah Khomeiny a invité hier la population à s'unir pour « mettre le nez des Américains dans la boue ». Dans la situation actuelle, a-t-il dit, « les Iraniens devraient chérir leurs liens parce que c'est notre devise pour la victoire ». L'iman de Qom a demandé à la population de scander pendant un quart d'heure des toits de leur maison « Mort aux Etats-Unis » et « Allah Akhbar » afin de manifester leur solidarité avec la révolution.

Pourtant il était difficile de savoir si les appels à l'antiaméricanisme permettraient de resoudre la population. (ap)

Un sympathisant de l'IRA sera premier ministre

► Suite de la 1^{re} page

M. Haughey, 54 ans, a été élu à la tête du parti par 44 voix contre 38, battant ainsi son rival de toujours, le ministre des Finances, M. George Colley.

Le nouveau premier ministre, qui était jusqu'ici ministre de la Santé, a été désigné malgré l'opposition de la quasi-totalité des ministres de M. Lynch. Il passe pour avoir davantage de sympathie que M. Lynch pour les objectifs de l'IRA.

Dès son premier poste au gouvernement, en 1960, la carrière politique de M. Haughey a été des plus mouvementées. Dans les précédents gouvernements du Fianna Fail il a été successivement à la tête du ministère de la Justice, de l'Agriculture, et des Finances.

M. Lynch lui avait demandé de quitter le gouvernement en 1970 après qu'il eut été impliqué avec un autre ministre dans une affaire de détournements de fonds gouvernementaux et d'achats d'armes pour l'IRA.

M. Haughey avait été ensuite lavé de tout soupçon par les tribunaux. Un moment à l'écart de la vie politique, il avait peu à peu regagné de l'audience au sein du Fianna Fail. De nouveau au sein de l'équipe dirigeante du parti en 1975, il avait été nommé ministre de la Santé en 1977, après la victoire du Fianna Fail aux législatives.

Juriste de formation, M. Haughey, un des principaux éleveurs irlandais de chevaux de course, a épousé en 1951 la fille de M. Sean Lemass, ancien premier ministre. Le couple a trois fils et une fille. (ap)

Règlement de la crise rhodésienne

Un nouveau pas franchi

► Suite de la 1^{re} page

Enfin, parmi les dossiers en instance, demeure le problème — étudié mais non résolu hier matin — de la disposition des forces rivales et de l'immobilisation au sol de l'aviation militaire rhodésienne. Les deux parties, Front patriotique et régime de Salisbury, ont toutefois accepté de révéler confidentiellement aux responsables de la délégation britannique, le nombre de leurs effectifs. Ces chiffres sont « d'une importance capitale » pour l'application du cessez-le-feu, avait auparavant souligné le chef de la délégation britannique, devant la réticence des deux parties à les divulguer.

L'entrée en vigueur du cessez-le-feu sera suivie, selon le plan britannique, de la dissolution du Parlement rhodésien et ouvrira la campagne électorale. Alors sept millions de Noirs et quelque 230.000 Blancs de

Rhodésie, essentiellement des Britanniques, seront appelés à choisir entre l'évêque Abel Muzorewa, chef du gouvernement actuel, qui a accepté de se désister pendant la période électorale, et les chefs du Front patriotique, MM. Robert Mugabé et Joshua Nkomo.

L'une des premières conséquences de l'indépendance de la Rhodésie sera la possibilité accordée aux habitants de ce pays, et ce pendant une période de douze mois, de choisir entre les nationalités britannique et rhodésienne. (afp)

● BRUXELLES. — Le mot d'ordre de grève générale lancé par les syndicats de Belgique a été largement suivi hier.

● ROME. — Le président de l'Office national des hydrocarbures (ENI), M. Mazzanti (soc), a été suspendu de ses fonctions par le président du Conseil (dém.-chr.).

Modernisation des forces de l'OTAN

► Suite de la 1^{re} page

Si le projet est approuvé, il représentera une génération complètement nouvelle d'armements pour l'OTAN. Ce seront les premiers missiles nucléaires américains terrestres capables d'atteindre l'Union soviétique à partir de l'Europe de l'Ouest.

Selon la Revue internationale de défense, publiée à Genève, le missile Pershing-2 a une portée de 1800 km., et

peut atteindre une cible avec une précision de l'ordre de 25 m. Le missile SS-20 soviétique serait beaucoup moins précis, mais transporte trois ogives nucléaires, contre une pour le Pershing, qui est, par ailleurs, plus rapide. Il atteint sa vitesse maximum en dix minutes. Le missile Cruise passe pour avoir une grande efficacité, car il rase le sol et peut échapper aux radars. Enfin, c'est le missile SS-20 qui a la plus longue portée: environ 3000 km.

DANS CINQ PAYS

Les missiles de l'OTAN doivent être installés dans cinq pays: Grande-Bretagne, Allemagne de l'Ouest, Italie, Hollande et Belgique, qui ont accepté le principe de leur installation, mises à part certaines réticences importantes, en particulier de la part de la Hollande.

UNE SÉRIE DE RÉUNIONS

Le président des Etats-Unis, dont le souci est de maintenir l'unité des membres de l'organisation, a fixé rapidement une série de réunions hier, avec les autorités norvégiennes, hollandaises et danoises.

Le président Carter doit rencontrer personnellement les premiers ministres norvégien et hollandais, MM. Nordli et Van Agt. Le ministre danois des Affaires étrangères, M. Olesen, doit rencontrer le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance et le conseiller de M. Carter pour les questions de sécurité, M. Brzezinski.

Les trois pays européens souhaitent suspendre l'application de ce programme nucléaire, pour considérer la pro-

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

Initiatives chinoises

Les accords de coopération économique que viennent de signer Chinois et Japonais sont, doute, un des faits marquants l'année qui se termine.

En quelque sorte, c'est un événement semblable au rapprochement franco-germanique que nous avons connu après la guerre et qui a été un excellent tremplin pour le départ du Marché commun.

Cependant pour parvenir au rang de superpuissance qu'ambitionne Pékin et pour lui permettre de résister à l'« hégémonie » soviétique, il lui faut, d'une façon urgente, des devises étrangères et des connaissances technologiques plus développées.

Non à tort ce sont aux yeux des Chinois deux besoins non seulement prioritaires d'une manière absolue, mais encore vitaux.

Comment parvenir, toutefois, à couvrir de tels besoins alors que Pékin a épuisé la presque totalité de ses ressources ?

Les gens du Céleste empire ont, semble-t-il, découvert un moyen assez ingénieux: l'exportation de main-d'œuvre.

Selon diverses sources et, notamment, le « Toronto Globe and Mail », on leur prête l'intention d'envoyer à l'étranger, notamment au Proche-Orient, des centaines de milliers de travailleurs. Composés d'ouvriers semi-qualifiés et non-qualifiés, ceux-ci ne seraient pas payés directement pour leurs services. En lieu et place, ce serait le gouvernement chinois qui recevrait leurs salaires — 480 francs à 800 francs suisses par mois. Il en verserait environ 20 pour cent aux travailleurs émigrés, qui ne feraient pourtant pas une mauvaise affaire, car les Etats étrangers devraient les nourrir, les loger, les transporter et les soigner gratuitement et la somme qu'ils toucheraient en rentrant en Chine serait nettement supérieure à ce qu'ils auraient reçu en y restant.

Pour sa part, l'Etat chinois — comme l'Italie, la Yougoslavie, les pays maghrébins — ferait une excellente affaire du point de vue financier et technologique, puisque, en œuvrant, encadrés par des ouvriers spécialisés, les travailleurs chinois auraient acquis des connaissances nouvelles.

Evidemment, on voit immédiatement les obstacles sociaux et moraux qu'une telle politique soulèvera en Occident. (Ailleurs ce sera une tout autre histoire !)

Mais posons-nous quelques questions avant de brandir les anathèmes définitifs.

L'exploitation des travailleurs chinois par les Occidentaux dans les décennies passées, notamment au Canada et aux Etats-Unis était-elle plus morale et plus sociale ?

L'exportation de savoir-faire, de « know how », comme on mûchonne aujourd'hui, l'est-elle également ?

La voie chinoise, critiquable, certes, doit-elle être écartée d'emblée ou faut-il voir si elle ne peut pas être aménagée à nos mesures.

Le travail étant assuré pour les autochtones, l'importation de main-d'œuvre éphémère ne serait-elle pas une solution tout aussi bonne que l'exportation de technologie ?

Ce sont là des questions auxquelles il faut bien réfléchir avant de prendre des positions butées.

Willy BRANDT

Aujourd'hui...

Vous lirez en pages:

- 2 A voir sur grand écran.
- 3 Sauvons le Manège...
- 5 Les retails de la semaine.
- 7 Le Locle: nouvelle bannière pour la Musique militaire.
- 15 Samedi-Magazine.
- 16 Economie et finances.
- 19 Patinage: Danielle Rieder tient la vedette.
- 21 Championnat romand de badminton.
- 23 et 24 Programmes radio-TV.

Prévisions météorologiques

Le temps sera d'abord assez ensoleillé. Puis, en cours de journée, la nébulosité augmentera à partir de l'ouest et le soir, quelques pluies sont probables le long du Jura.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 428,95.